

Agreste

Hauts-de-France

Décembre 2017



Hauts-de-France - Le panorama 2017 - n° 56 - Décembre 2017



Le panorama

*du monde agricole, forestier
et agroalimentaire*



Édition 2017

Résultats 2016

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique des Hauts-de-France

Avant - propos

Les diverses productions agricoles, les industries agroalimentaires, la filière forêt-bois, sont des piliers de l'activité économique des Hauts-de-France. Elles sont pour la région une source de valeur ajoutée et d'emplois.

Dans un environnement européen et mondial concurrentiel, les agriculteurs produisent d'abord des biens alimentaires et participent fortement à la gestion de l'espace rural.

Les industriels de l'agroalimentaire transforment les produits agricoles et leur apportent de la valeur ajoutée.

Les décideurs et investisseurs ont besoin de disposer d'informations claires, objectives, complètes pour s'adapter au contexte économique.

Le panorama statistique du monde agricole forestier et agroalimentaire a l'ambition de répondre à leurs interrogations. Dans sa version 2017, il rassemble des données et leurs définitions précises classées avec le souci de faciliter la recherche du lecteur. Il indique ses sources et mentionne d'autres ouvrages de référence.

Il invite également à se rapprocher du service de la statistique et de la prospective et du service régional de l'information statistique et économique pour des demandes spécifiques.

Toutes les personnes qui ont apporté leur concours à l'élaboration de ce document espèrent satisfaire les partenaires de la filière agricole.

Qu'elles soient ici remerciées.

Luc MAURER
Directeur Régional
de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
des Hauts-de-France

Sommaire

1 Le territoire

<i>Répartition du territoire</i>	4-7
<i>Les terres arables</i>	8-9

2 Exploitations agricoles

<i>Structure des exploitations</i>	10-17
<i>Installations</i>	18-21

3 Emploi agricole

<i>Emploi agricole</i>	22-25
------------------------------	-------

4 Productions végétales.....26-27

<i>Les céréales</i>	28-29
<i>Les oléagineux et protéagineux</i>	30-31
<i>Les cultures industrielles</i>	32-33
<i>Les pommes de terre</i>	34-35
<i>Les légumes</i>	36-37
<i>Les fourrages et les prairies</i>	38
<i>Les vignes</i>	39
<i>Climatologie</i>	40-41

5 Productions animales.....42-43

<i>Les bovins</i>	44-45
<i>Le lait</i>	46
<i>Les ovins, volailles et oeufs</i>	47
<i>Les porcins</i>	48-49

6 Forêt et bois

<i>Exploitations forestières et scieries</i>	50-51
<i>Récolte de bois</i>	52
<i>Production de sciage</i>	53

Sommaire

7 Agriculture et environnement..... 54

<i>GIEE</i>	55
<i>Mesures Agro Environnementales</i>	56
<i>Agriculture biologique</i>	57-59
<i>Signes de qualité</i>	60
<i>Diversification des pratiques</i>	61
<i>Livraisons d'engrais et indicateur de fréquence de traitement..</i>	62-65

8 Industrie Agroalimentaire

<i>Secteur agroalimentaire</i>	66-69
<i>Industrie des viandes</i>	70-71
<i>Industrie du poisson</i>	72
<i>Industrie des fruits et légumes</i>	73
<i>Industrie des corps gras</i>	74
<i>Industrie laitière</i>	75
<i>Travail du grain</i>	76
<i>Boulangerie, pâtisseries industrielles, pâtes</i>	77
<i>Fabrication du sucre</i>	78
<i>Autres IAA</i>	79
<i>Fabrication aliments pour animaux</i>	80
<i>Fabrication de boissons</i>	81

9 Données économiques 82

<i>Réseau d'information comptable agricole (Rica)</i>	83-85
<i>Revenu agricole</i>	86-87
<i>Aides PAC</i>	88-89
<i>Valeur vénale des terres</i>	90-93
<i>Indices des prix</i>	94-95

10 Europe et commerce extérieur..... 96

<i>Notre région en Europe du Nord</i>	97-99
<i>Commerce extérieur</i>	100-101

11 Enseignement agricole 102

<i>Localisation des établissements</i>	103
<i>Résultats aux examens</i>	104
<i>Formation initiale et formation continue</i>	105-107

Présentation

La surface agricole utilisée (SAU) couvre deux tiers du territoire régional, contre la moitié du territoire métropolitain. La région des Hauts-de-France se caractérise par l'importance de ses terres arables qui, d'après la statistique agricole annuelle 2016, occupent 58 % de son territoire contre un tiers à l'échelle nationale. Cette part est la plus élevée de toutes les régions françaises. Les terres arables sont particulièrement présentes dans la Somme (68 %), un peu moins dans le Nord (47 %), les départements de l'Aisne, du Pas-de-Calais et de l'Oise se situant entre les deux (57 %). En contrepartie, la région dispose de peu d'espaces enherbés ou boisés. Les surfaces toujours en herbe ne couvrent que 10 % de la surface régionale contre 17 % de celle de la France. Elles sont plus conséquentes dans les départements du Nord (15 %) et du Pas-de-Calais (12 %) et plus rares dans l'Oise (7 %). Les bois et forêts occupent 16 % du territoire régional, moitié moins que le territoire national. L'Aisne et l'Oise sont deux fois plus boisés que les trois autres départements.

Dans la région, le taux d'artificialisation des sols atteint 12 % contre 10 % pour le territoire national. La région figure au

deuxième rang des régions métropolitaines les plus artificialisées, à égalité avec la Bretagne et les Pays de la Loire, toutefois loin derrière l'Île-de-France (21 %). Ce taux élevé tient surtout aux départements du Nord (22 % d'artificialisation) et du Pas-de-Calais (15 %).

En 2016, les grandes cultures s'étendent sur 1,6 des 1,8 million d'hectares de terres arables de la région, soit 88 % de la surface contre 70 % au niveau national. Elles laissent peu de place aux cultures fourragères qui n'occupent que 8 % des terres arables (contre 26 % au niveau national). Le déséquilibre entre les deux types de cultures est plus accentué encore dans l'Aisne, l'Oise et la Somme.

Dans les Hauts-de-France, deux tiers de la surface en grandes cultures est affectée aux céréales, 12 % aux oléoprotéagineux, 14 % aux cultures industrielles et 7 % aux pommes de terre. La région est le premier bassin de production nationale de pommes de terre et de cultures industrielles, des betteraves essentiellement. Elle concentre sur ses terres 59 % de la surface nationale plantée en pommes de terre et 44 % en cultures industrielles.

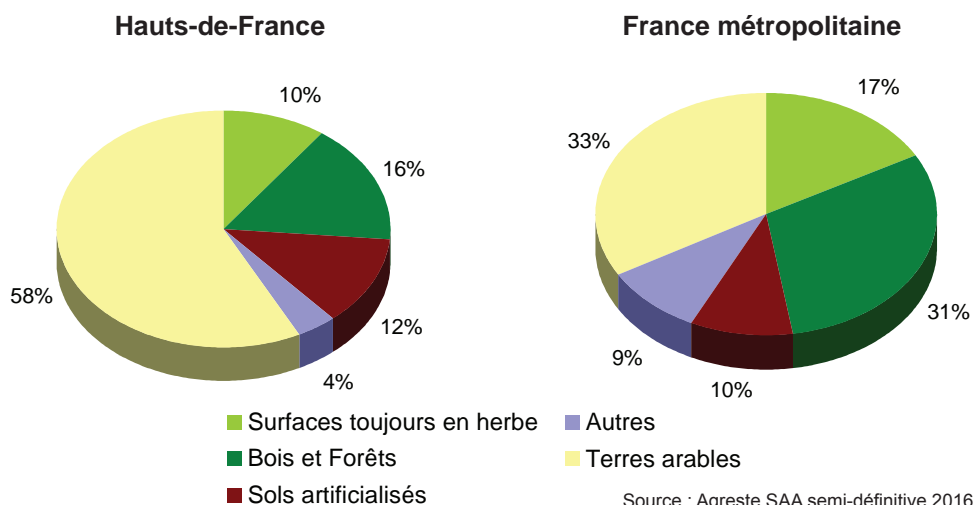


- "Utilisation du territoire" - Agreste - Primeur n° 326 - Juillet 2015 - SSP.
- "L'utilisation du territoire en 2014 - Teruti-Lucas" - Agreste - Chiffres et données - Agriculture n° 229 - mars 2015 - SSP.

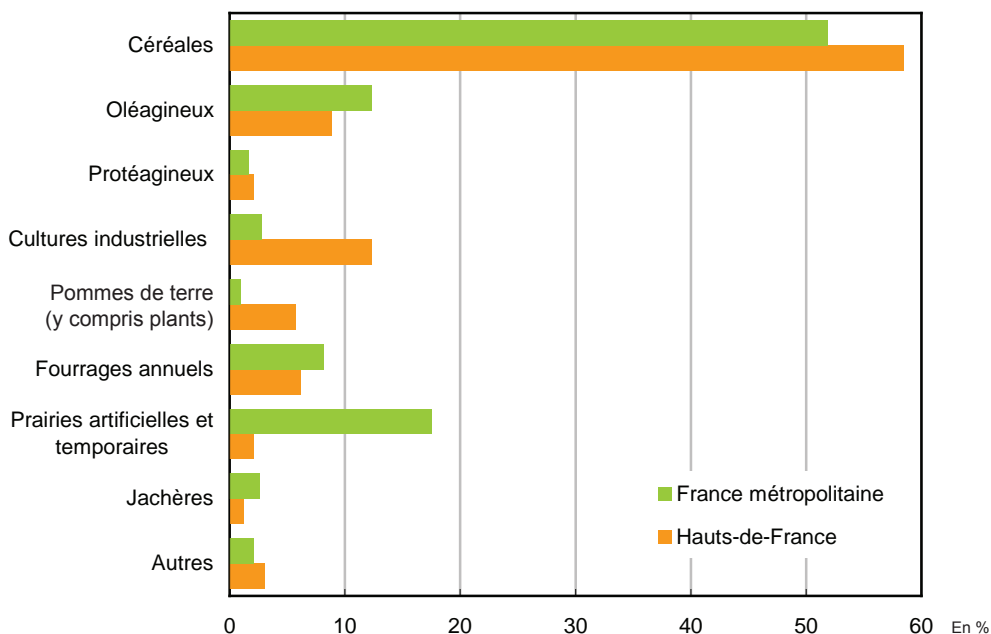
Répartition du territoire

1

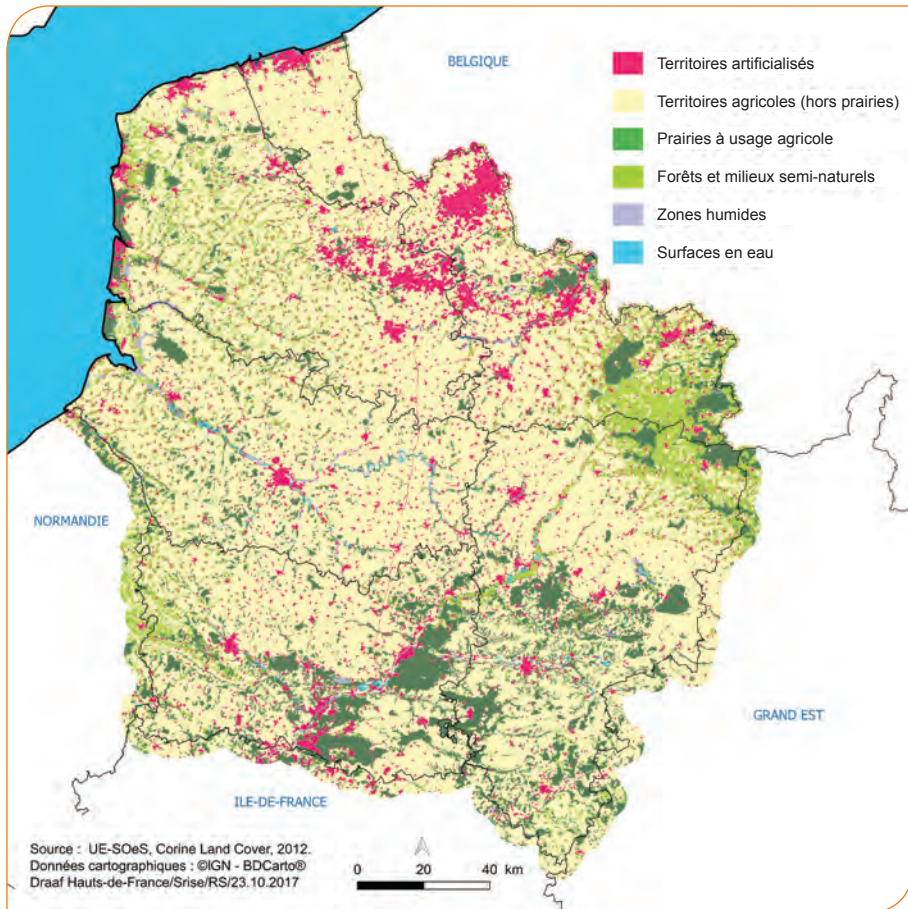
L'occupation du territoire en 2016



Les terres arables en 2016



Occupation du territoire



Répartition du territoire

1

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France Métropolitaine
Surface agricole utilisée (SAU) du département							
2016	504,6	362,7	376,1	465,9	470,6	2 179,8	28 717,5
dont Terres arables des exploitations du département							
2016	422,6	272,1	335,9	383,1	424,4	1 838,1	18 364,7
Cultures permanentes des exploitations du département							
2016	3,7	0,8	1,0	0,3	0,8	6,6	986,7
Surfaces toujours en herbe du département							
2016	74,2	87,7	40,2	78,5	45,2	325,7	9 232,7
Jardins et vergers familiaux des non exploitants du département							
2016	2,3	3,9	2,2	4,7	2,7	15,7	139,8
SAU hors département cultivée par des exploitants du département							
2016	-18,8	-12,6	-18,0	-14,8	-20,7	-84,9	-922,7
SAU du département cultivée par des exploitants hors département							
2016	20,7	10,8	15,0	14,0	18,3	78,8	922,7
Surfaces boisées, peupleraies							
2016	160,4	67,4	141,4	77,4	77,5	524,0	16 897,0
Landes, friches, maquis, garrigues							
2016	13,9	6,8	4,8	14,4	8,8	48,7	2 056,6
Sols artificialisés							
2016	52,0	127,7	62,0	101,1	52,6	395,4	5 246,9
Autres (plages, rochers, eaux intérieures...)							
2016	11,0	9,9	4,8	11,9	11,4	49,0	1 990,7
Surface totale							
2016	742,0	574,4	589,0	670,7	620,8	3 196,9	54 908,7

En millier d'hectares

Source : Agreste SAA semi-définitive 2016



Terres arables

Elles comprennent les superficies en céréales, oléagineux, protéagineux, betteraves industrielles et autres cultures industrielles, pommes de terre, légumes frais et secs de plein champ et en maraîchage, les cultures florales, les cultures fourragères ainsi que les jardins familiaux et les jachères.

Superficies toujours en herbe (STH)

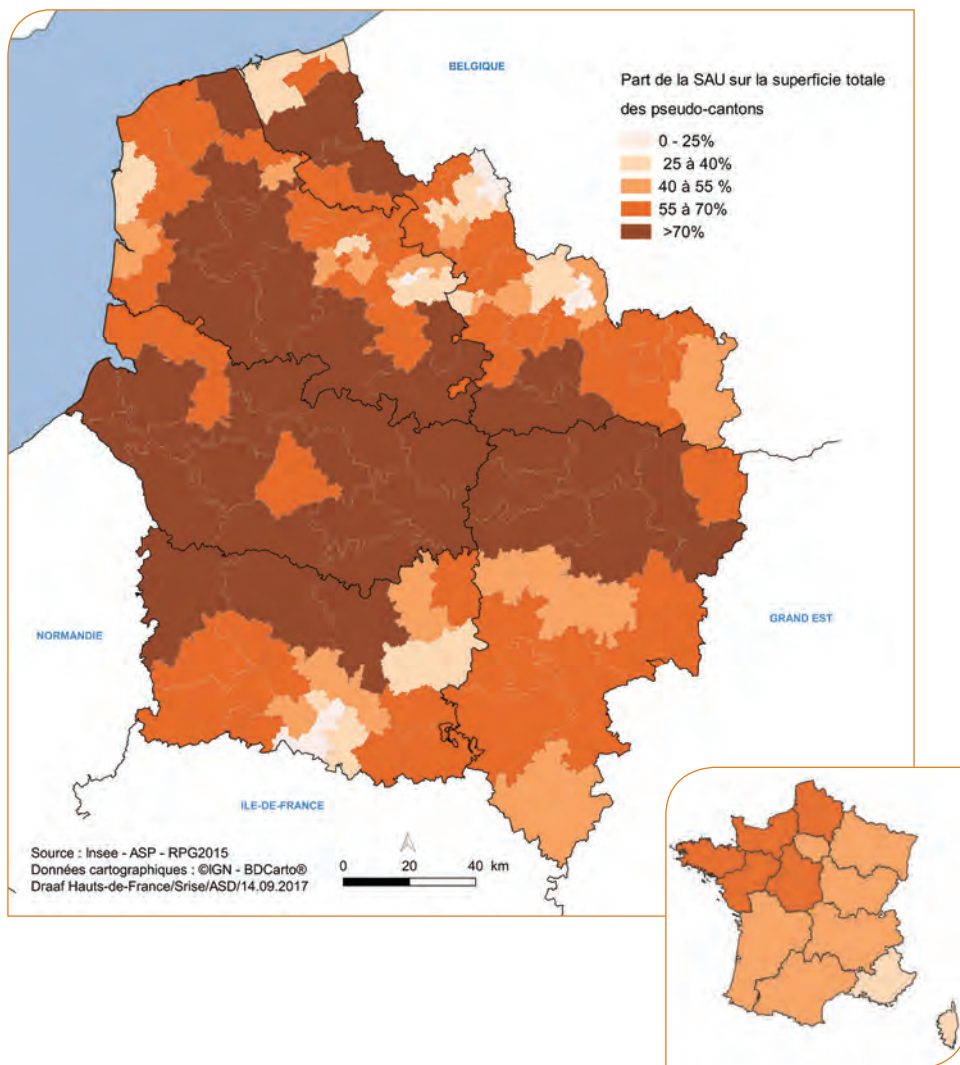
Superficies en herbe utilisées pour la production fourragère mais qui n'entrent pas dans l'assolement des exploitations. Elles peuvent résulter d'un enherbement naturel ou d'un ensemencement datant de plus de 5 ans.

Superficie agricole utilisée (SAU)

Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes.

Les terres arables

Part de la superficie agricole utilisée en 2015 dans la superficie des pseudo-cantons



Pseudo-canton

A la différence du canton, le pseudo-canton est un regroupement d'une ou plusieurs communes entières. Dans les agglomérations urbaines, chaque canton comprend en général une partie de la commune principale et éventuellement une ou plusieurs communes périphériques. Dans ce cas, l'Insee considère la commune principale, entière, comme un pseudo-canton unique et distinct. Pour la ou les communes périphériques, le pseudo-canton considéré est alors identique au vrai canton amputé de la fraction de la commune principale que comprend le vrai canton.

Les terres arables

1

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France Métropolitaine
Total terres arables des exploitations							
2016	422,6	272,1	335,9	383,1	424,4	1 838,1	18 364,7
16/15 en %	0,1	0,2	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,1
Céréales							
2016	255,3	148,0	206,8	220,2	244,3	1 074,6	9 533,4
16/15 en %	-1,1	-2,2	-0,7	-0,9	-1,5	-1,2	-0,5
Oléagineux							
2016	55,3	11,0	45,8	17,4	33,8	163,4	2 262,9
16/15 en %	6,0	4,6	2,2	-1,9	-0,5	2,6	-0,7
Betteraves industrielles							
2016	58,9	21,6	37,5	35,6	42,0	195,6	405,2
16/15 en %	4,1	8,0	5,3	5,1	6,5	5,4	5,2
Pommes de terre et légumes frais							
2016	14,1	44,2	8,5	43,4	44,9	155,2	383,9
16/15 en %	8,2	6,8	10,8	4,9	4,3	5,9	3,4
Légumes secs et protéagineux							
2016	10,4	2,1	12,3	4,2	10,4	39,4	331,1
16/15 en %	-21,7	-28,6	-7,7	-18,0	-3,2	-13,2	12,0
Fourrages annuels							
2016	11,5	29,3	10,9	37,4	23,9	112,9	1 493,9
16/15 en %	-13,7	-1,6	-14,3	-3,0	-10,7	-6,7	-3,5
Prairies artificielles et temporaires							
2016	6,7	6,3	5,5	10,4	9,3	38,2	3 220,7
16/15 en %	23,7	5,0	10,6	-2,5	24,0	10,6	1,4
Jachères							
2016	7,5	2,0	5,8	2,7	3,7	21,7	476,8
16/15 en %	-5,1	-8,7	-7,9	-6,0	-7,5	-6,7	3,4
Autres cultures							
2016	2,8	7,5	2,7	12,0	12,1	37,2	256,7
16/15 en %	22,1	2,9	6,8	7,2	12,2	8,9	7,5

en millier d'hectares

Source : Agreste SAA semi-définitive 2016



Autres cultures

Elles comprennent les superficies en :

- Plantes à fibres
- Cultures industrielles hors betteraves
- Plantes aromatiques, médicinales et à parfum

- Fleurs et plantes ornementales
- Semences et plants divers
- Choux, racines et tubercules fourragers
- Jardins et vergers familiaux des exploitants

— Structure des exploitations —

Présentation

2

D'après les premiers résultats de l'enquête structure 2016¹, un peu plus de 25 000 exploitations agricoles ont leur siège dans les Hauts-de-France en 2016. Leur nombre a baissé de 3 % sur les trois dernières années dans la région et de près de 6 % sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Entre 1988 et 2013, la région a perdu plus de la moitié de ses exploitations, mais le rythme de perte d'exploitations s'est ralenti au fil des ans : de 3,8 % l'an entre 1988 et 2000, il est descendu à 2,4 % l'an entre 2000 et 2010 et à 1,8 % l'an entre 2010 et 2013. En parallèle, la surface agricole utilisée a un peu reculé (de 100 000 hectares en 25 ans). En 2013, elle s'étend sur plus de 2 millions d'hectares. La superficie moyenne des exploitations s'est donc agrandie pour atteindre 84 hectares en 2013 contre 63 hectares en 2000. La région se place en quatrième position pour la taille moyenne de ses exploitations derrière l'Île-de-France, Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté.

La moitié des exploitations de la région se situe dans le Nord et le Pas-de-Calais, mais ces deux départements ne représentent que 38 % de la SAU régionale. Leurs exploitations sont en moyenne plus petites que celles des départements picards : dans l'Aisne, l'Oise ou la Somme, la surface moyenne des exploitations avoisine ou dépasse les 100 hectares, alors qu'elle n'est que de 55 ha dans le Nord et de 75 ha dans le Pas-de-Calais.

En 2013, les exploitations des Hauts-de-France sont à 58 % des entreprises individuelles et pour 42 % de forme sociétaire. Le nombre d'exploitations de forme individuelle a reculé de 10 % entre 2010 et 2013. Toutefois, elles restent très majoritaires parmi les exploitations qui élèvent des herbivores (90 %). Le nombre d'exploitations de forme sociétaire progresse de 2 % entre 2010 et 2013. Les exploitations à responsabilité limitée (EARL) constituent plus de la moitié d'entre elles. Ce statut reste attractif, il permet par exemple de protéger les biens personnels. Les groupements agricoles d'exploitation en commun (Gaec) régressent et ne concernent plus que 18 % des formes sociétaires.

Dans les Hauts-de-France, les installations en tant que chefs d'exploitation agricole (champ MSA), oscillent entre 800 et 900 par an sur la période 2013-2016, en légère progression par rapport aux années précédentes. Elles n'arrivent cependant pas à compenser les départs en retraite qui s'élèvent à plus d'un millier par an. En 2016, 810 exploitants se sont installés dans la région, dont une cinquantaine suite à un transfert entre époux. Les trois quart des nouveaux installés hors transferts entre époux ont 40 ans ou moins, âge limite d'éligibilité au dispositif d'aides à l'installation. Ils choisissent la forme individuelle pour 42 %, l'EARL pour 24 % et le restant un Gaec ou un autre type de société. Les femmes représentent 26 % des « jeunes agriculteurs » nouvellement installés.

¹ Le nombre d'exploitations est la seule donnée issue de l'enquête structure 2016 disponible actuellement.

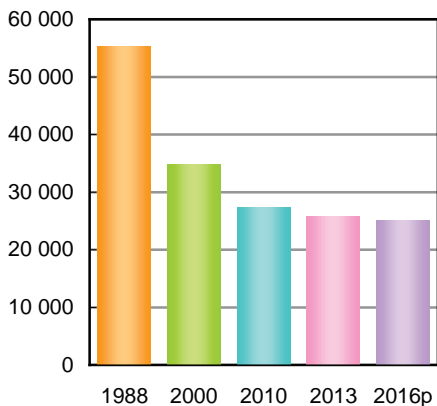


- "Enquête sur la structure des exploitations agricoles : résultats détaillés 2013" - Agreste - Chiffres et données - Agriculture n°237 - Juin 2017 - SSP.
- "Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2013" - Agreste - Primeur n°337 - Août 2016 - SSP.
- "La formation des exploitants agricoles" - Agreste Primeur n°335 - Mars 2016 - SSP.
- "L'équipement des exploitations agricoles" - Agreste - Primeur n°334 - Février 2016 - SSP.

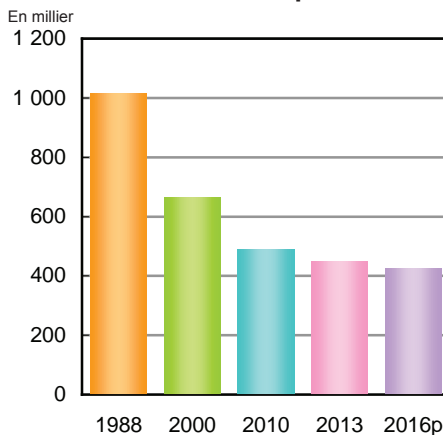
Structure des exploitations

Nombre d'exploitations

Hauts-de-France



France métropolitaine



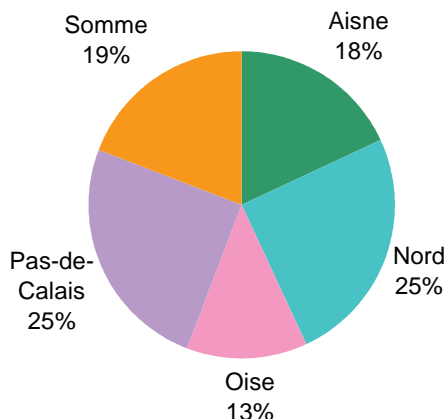
Source : Agreste - Recensements agricoles 1988, 2000, 2010 et Enquêtes Structure 2013 et 2016 (provisoire)
 Champ : ensemble des exploitations hors structures collectives



L'exploitation agricole, au sens de la statistique agricole, est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- Elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ce qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).
- Elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères ...)
- Sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aides de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.
- Dans les recensements agricoles et les enquêtes "Structure", les exploitations agricoles sont comptabilisées au siège de l'exploitation.

Répartition des exploitations des Hauts-de-France par département en 2016



Source : Agreste - Enquête Structure 2016 (provisoire)
 Champ : ensemble des exploitations hors structures collectives

Structure des exploitations

Exploitations selon leur statut juridique

	Hauts-de-France			France métropolitaine		
	2010	2013	Évolution 2013/2010	2010	2013	Évolution 2013/2010
Exploitations individuelles	16 757	15 044	-10,2%	341 504	295 840	-13,4%
Exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL)	6 158	6 336	2,9%	78 610	84 344	7,3%
Groupements agricoles d'exploitation en commun (Gaec)	2 137	1 960	-8,3%	37 205	38 159	2,6%
Autres formes sociétaires et personnes morales ¹	2 260	2 487	10,0%	32 658	31 992	-2,0%
Total	27 312	25 827	-5,4%	489 977	450 335	-8,1%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 et Enquête Structure 2013

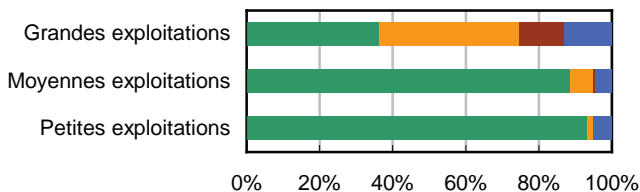
Champ : ensemble des exploitations hors structures collectives

¹ Sociétés civiles, Groupements de fait, SA, SARL, etc.

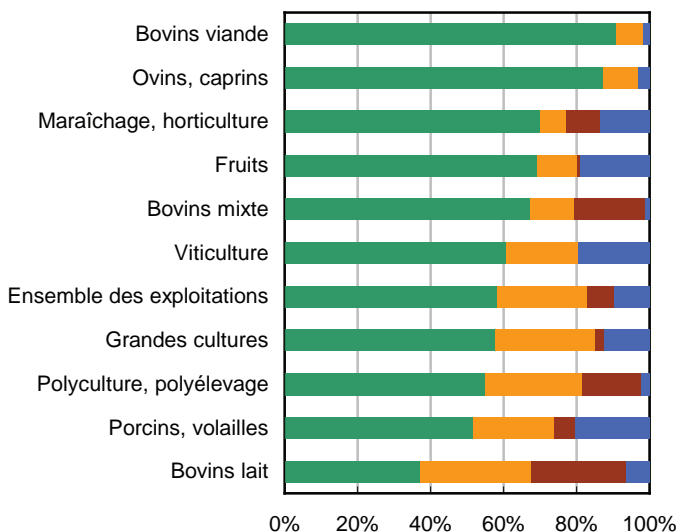
Les exploitations des Hauts-de-France en 2013

■ Exploitations individuelles ■ EARL ■ Gaec ■ Autres formes sociétaires

selon le statut juridique et la dimension économique



selon le statut juridique et l'orientation



Source : Agreste - Enquête Structure 2013

Champ : ensemble des exploitations hors structures collectives

Structure des exploitations

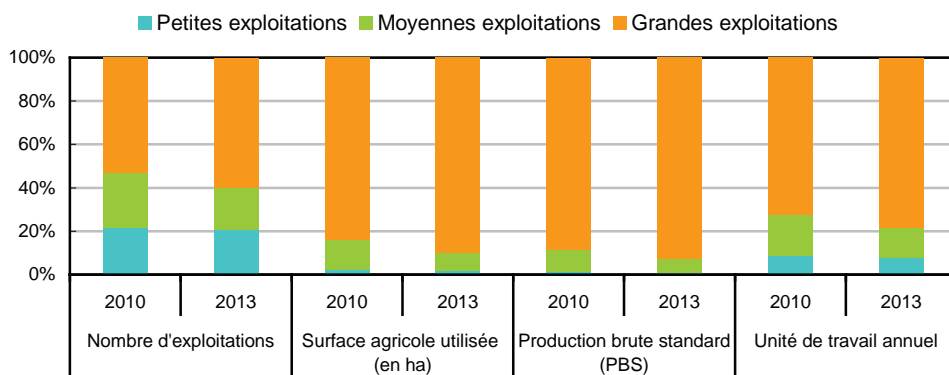
2

Surface agricole utilisée des exploitations selon la dimension économique

	2010		2013	
	Exploitations ayant de la SAU	Surface agricole utilisée (ha)	Exploitations ayant de la SAU	Surface agricole utilisée (ha)
Hauts-de-France				
Petites exploitations	5 713	44 725	5 076	38 749
Moyennes exploitations	6 762	293 659	4 973	175 148
Grandes exploitations	14 252	1 806 784	15 225	1 914 937
Ensemble	26 727	2 145 168	25 273	2 128 834
France métropolitaine				
Petites exploitations	174 292	1 864 783	139 220	1 468 365
Moyennes exploitations	148 697	7 983 402	130 193	6 436 641
Grandes exploitations	157 849	17 115 066	172 607	19 042 424
Ensemble	480 838	26 963 252	442 021	26 947 430

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 et Enquêtes Structure 2013
 Champ : ensemble des exploitations hors structures collectives

Nombre d'exploitations, SAU, PBS et volume de travail selon la dimension économique en Hauts-de-France



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 et Enquête Structure 2013
 Champ : ensemble des exploitations hors structures collectives



Unité de travail annuel (UTA) : définition page 87

SAU : définition page 7

PBS : définition page 83

Structure des exploitations

SAU et SAU moyenne des exploitations par département

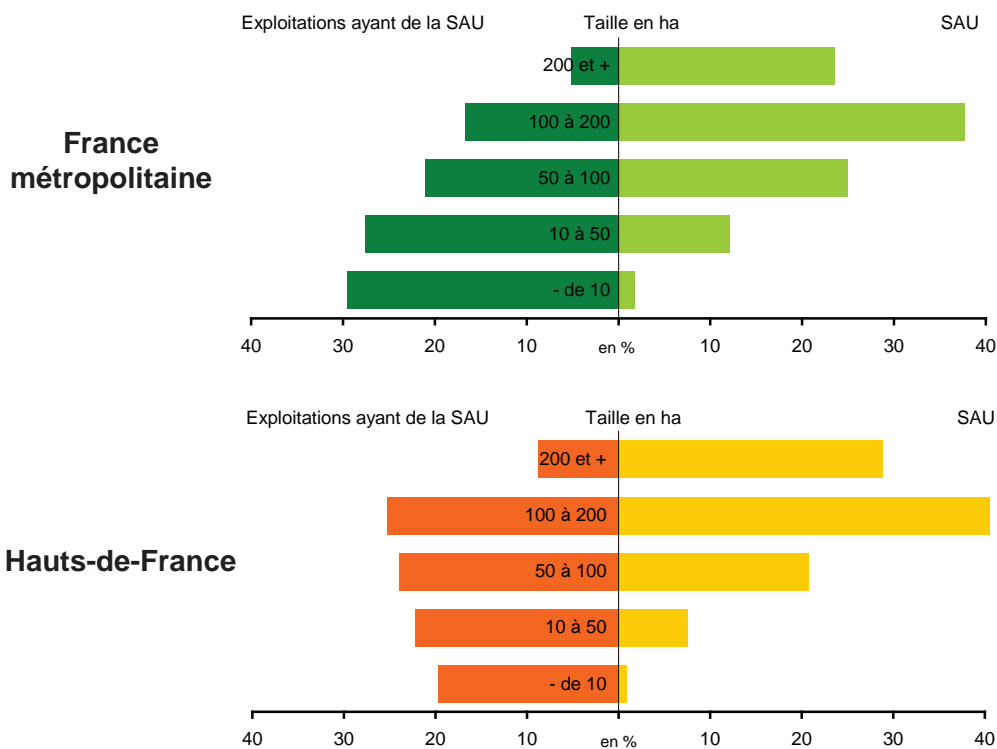
2

	2010			2013		
	Exploitations ayant de la SAU	SAU (ha)	SAU moyenne (ha)	Exploitations ayant de la SAU	SAU (ha)	SAU moyenne (ha)
Hauts-de-France	26 727	2 145 168	80,3	25 273	2 128 834	84,2
Aisne	4 964	493 330	99,4	4 882	490 350	100,4
Nord	6 529	354 347	54,3	6 209	343 636	55,3
Oise	3 311	368 691	111,4	3 196	367 636	115,0
Pas-de-Calais	6 598	463 513	70,3	6 250	469 727	75,2
Somme	5 325	465 287	87,4	4 736	457 485	96,6
France métropolitaine	480 838	26 963 252	56,1	442 021	26 947 430	61,0

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 et Enquête «Structure 2013»

Champ : ensemble des exploitations hors structures collectives

Répartition des exploitations et de la SAU par taille de SAU

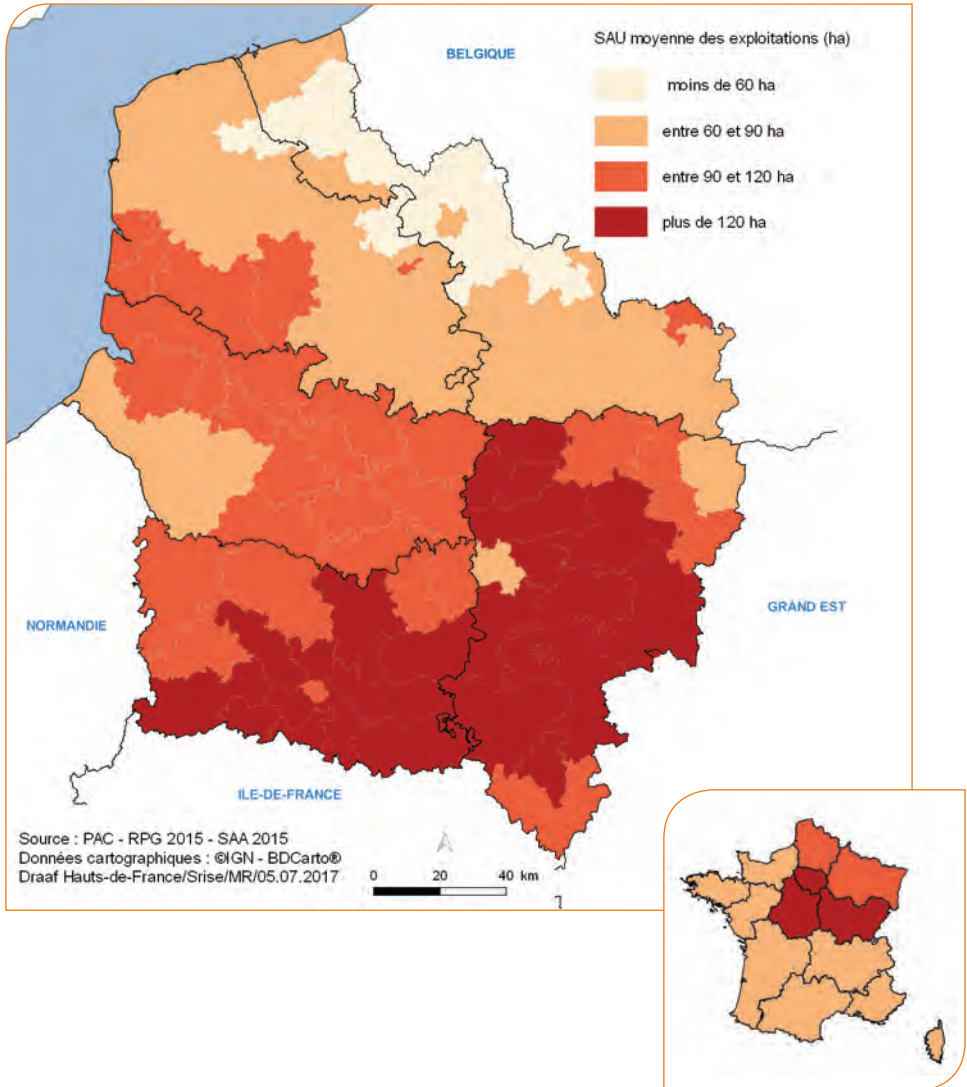


Source : Agreste - Enquête Structure 2013

Structure des exploitations

2

Surface Agricole Utilisée (SAU) moyenne des exploitations par pseudo-canton



Structure des exploitations

Nombre d'exploitations par culture en Hauts-de-France

	Nombre d'exploitations en ayant			Superficie (ha)		
	2010	2013	Évolution 2013/2010	2010	2013	Évolution 2013/2010
Blé tendre d'hiver et épeautre	10 476	10 061	-4,0%	518 825	539 673	4,0%
Orge d'hiver et escourgeon	5 213	4 763	-8,6%	68 307	59 688	-12,6%
Orge de printemps	3 454	3 401	-1,5%	38 171	36 801	-3,6%
Maïs grain et maïs semence	3 870	4 078	5,4%	48 088	51 645	7,4%
Colza et navette	6 222	6 781	9,0%	113 326	141 319	24,7%
Lin textile	774	721	-6,8%	8 822	8 743	-0,9%
Betterave sucrière	6 709	6 451	-3,9%	134 196	136 465	1,7%
Pois protéagineux	3 324	1 658	-50,1%	34 722	14 520	-58,2%
Maïs fourrage et ensilage (plante entière)	3 175	3 048	-4,0%	46 911	52 033	10,9%
Pomme de terre de conservation ou demi-saison	1 295	1 125	-13,2%	26 385	24 102	-8,7%
Pomme de terre de féculerie	829	792	-4,5%	12 410	13 085	5,4%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 et Enquête «Structure 2013»
Champ : ensemble des exploitations hors structures collectives

Nombre d'exploitations pratiquant l'élevage en Hauts-de-France

	Nombre d'exploitations en ayant			Nombre de têtes (milliers)		
	2010	2013	Évolution 2013/2010	2010	2013	Évolution 2013/2010
Bovins	11 697	10 746	-8,1%	1 213,1	1 221,2	0,7%
Equidés	2 367	1 454	-38,6%	20,3	22,2	9,4%
Caprins	288	132	-54,2%	4,2	2,8	-34,7%
Ovins	1 819	1 511	-16,9%	148,1	123,9	-16,3%
Porcins	971	881	-9,3%	630,2	548,4	-13,0%
Lapines mères	531	124	-76,6%	46,7	10,6	-77,3%
Volailles	2 936	1 486	-49,4%	15 367,6	13 381,8	-12,9%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 et Enquête «Structure 2013»
Champ : ensemble des exploitations hors structures collectives

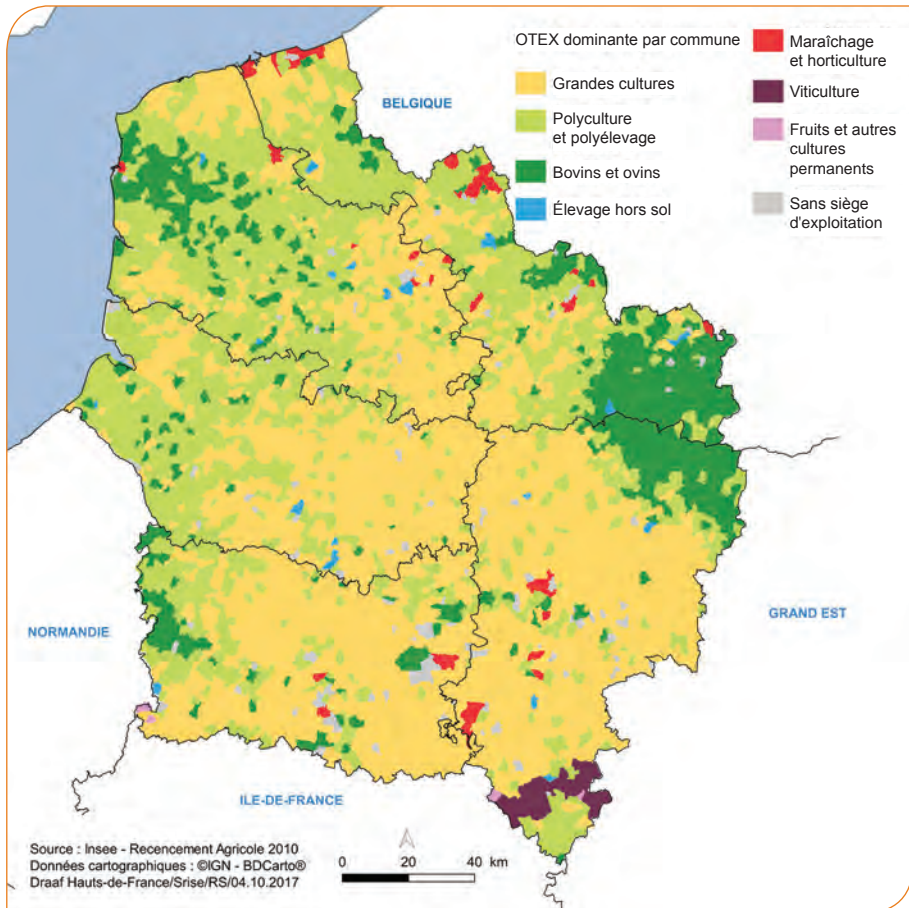
Matériel agricole en propriété en Hauts-de-France en 2013

	Nombre d'exploitations en ayant	Nombre de machines
Charrue	8 275	10 001
Pulvérisateur automoteur tracté ou porté	7 774	8 088
Chargeur automoteur, à bras ou télescopique	4 663	5 172
Moissonneuse-batteuse	4 503	4 603
Presse à balles rondes ou carrées	2 988	3 292
Nombre de tracteurs	11 187	35 945
1 ou 2 tracteurs	4 156	6 387
3 ou 4 tracteurs	4 919	17 064
5 tracteurs et plus	2 112	12 494

Source : Agreste - Enquête Structure 2013
Champ : ensemble des exploitations hors structures collectives

Structure des exploitations

L'orientation technico-économique dominante (OTEX) des communes



2

Exploitations selon l'OTEX en 2013

	Hauts-de-France	France métropolitaine	région/ France métrop.
Grandes cultures	13 798	119 804	11,5%
Maraîchage, horticulture	830	14 538	5,7%
Viticulture	794	64 875	1,2%
Fruits	120	16 594	0,7%
Bovins	4 186	108 123	3,9%
Ovins, caprins	1 017	48 272	2,1%
Porcins, volailles	614	22 753	2,7%
Polyculture, polyélevage	4 412	54 392	8,1%
Non classées	56	983	5,7%
Ensemble des exploitations	25 827	450 335	5,7%

Source : Agreste - Enquête structure 2013

Installations

Nombre d'installations totales selon l'âge

		Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région
30 ans et moins	2016	37	81	42	98	61	319
	16/15 en %	-31,5	-4,7	5,0	58,1	-3,2	4,9
31-40 ans	2016	40	65	25	67	40	237
	16/15 en %	-18,4	-14,5	-24,2	4,7	-23,1	-13,5
41-50 ans	2016	16	19	16	27	13	91
	16/15 en %	-46,7	-13,6	0,0	-15,6	-38,1	-24,8
51 ans et plus	2016	32	35	21	50	25	163
	16/15 en %	-22,0	-16,7	5,0	-13,8	-30,6	-17,3
Total	2016	125	200	104	242	139	810
	16/15 en %	-28,2	-11,1	-4,6	12,0	-19,2	-9,6

Source : MSA Picardie et Nord - Pas-de-Calais



Changement des modalités d'affiliation des agriculteurs à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) :

La loi d'avenir pour l'agriculture, publiée le 13 octobre 2014, a modifié les critères d'affiliation en tant que chefs d'exploitation à la MSA, remplaçant la surface minimum d'installation (SMI) par la surface minimale d'assujettissement (SMA), et introduisant le temps de travail et les niveaux de revenus de l'exploitation comme critères complémentaires d'affiliation. En 2015, les caisses de la MSA ont ainsi affilié 1 824 cotisants solidaires en tant que chefs d'exploitation sur l'ensemble du territoire national. Cette opération est la principale cause de la hausse du nombre d'installations en 2015.

Jeune agriculteur : Agriculteur de 40 ans ou moins.

Installation découlant d'un transfert entre époux : On considère un transfert entre époux au sens juridique du terme, lorsqu'il y a reprise de l'exploitation par le conjoint avec la même assiette.

Statut juridique : Une exploitation agricole peut être sous forme d'exploitation individuelle ou de société.

- Une **entreprise individuelle** est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique.
- Une **société** est une entité juridique, créée dans le but de produire des biens ou des services pour le marché, activité qui peut être une source de profit ou d'autres gains financiers pour son ou ses propriétaires. Le **groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec)** et l'**exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL)** sont les deux formes sociétaires les plus fréquentes en agriculture ; elles sont réservées aux activités agricoles et comportent au maximum dix associés.

Il n'est pas fait ici de distinction entre les installés aidés ou non aidés.

Installations

2

Nombre d'installations selon le statut juridique

		Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région
Exploitation individuelle	2016	50	99	38	109	48	344
	16/15 en %	-36,7	-11,6	-17,4	9,0	-22,6	-13,8
EARL	2016	28	36	39	64	28	195
	16/15 en %	-47,2	-46,3	2,6	4,9	-34,9	-25,6
Gaec et autres sociétés	2016	47	65	27	69	63	271
	16/15 en %	11,9	41,3	8,0	25,5	-6,0	15,3
Total	2016	125	200	104	242	139	810
	16/15 en %	-28,2	-11,1	-4,6	12,0	-19,2	-9,6

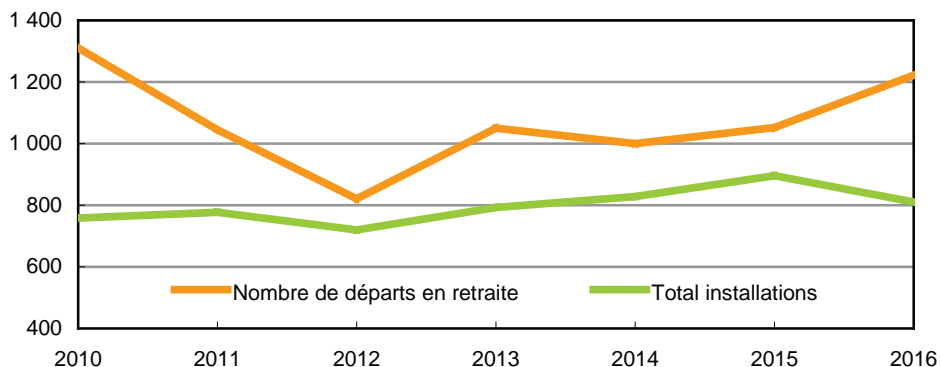
Source : MSA Picardie et Nord - Pas-de-Calais

Nombre d'installations selon le sexe du chef d'exploitation

		Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région
Homme	2016	71	116	63	137	89	476
	16/15 en %	-29,7	-18,3	-1,6	14,2	-15,2	-10,5
Femme	2016	54	84	41	105	50	334
	16/15 en %	-26,0	1,2	-8,9	9,4	-25,4	-8,2
Total	2016	125	200	104	242	139	810
	16/15 en %	-28,2	-11,1	-4,6	12,0	-19,2	-9,6

Source : MSA Picardie et Nord - Pas-de-Calais

Évolution des départs en retraite et du nombre d'installations en Hauts-de-France



Source : MSA Picardie et Nord - Pas-de-Calais

Installations

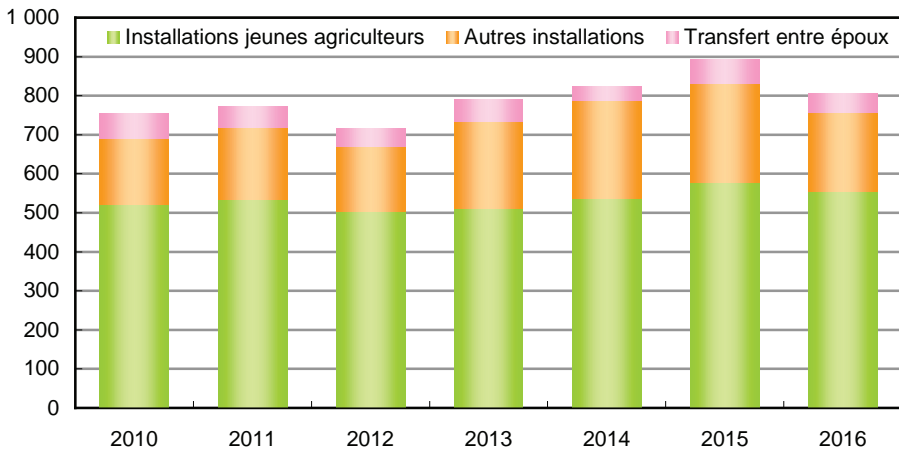
Nombre d'installations totales selon le type

2

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région
Installés de 40 ans et moins (jeunes agriculteurs)						
2016	77	146	67	165	101	556
16/15 en %	-25,2	-9,3	-8,2	31,0	-12,2	-3,8
Installés de plus de 40 ans - avec transfert entre époux						
2016	s	15	s	21	5	50
16/15 en %	s	-21,1	s	-19,2	0,0	-20,6
Installés de plus de 40 ans - hors transfert entre époux						
2016	s	39	s	56	33	204
16/15 en %	s	-13,3	s	-12,5	-36,5	-20,0
Total						
2016	125	200	104	242	139	810
16/15 en %	-28,2	-11,1	-4,6	12,0	-19,2	-9,6

Source : MSA Picardie et Nord - Pas-de-Calais

Évolution du nombre et du type d'installations en Hauts-de-France



Source : MSA Picardie et Nord - Pas-de-Calais

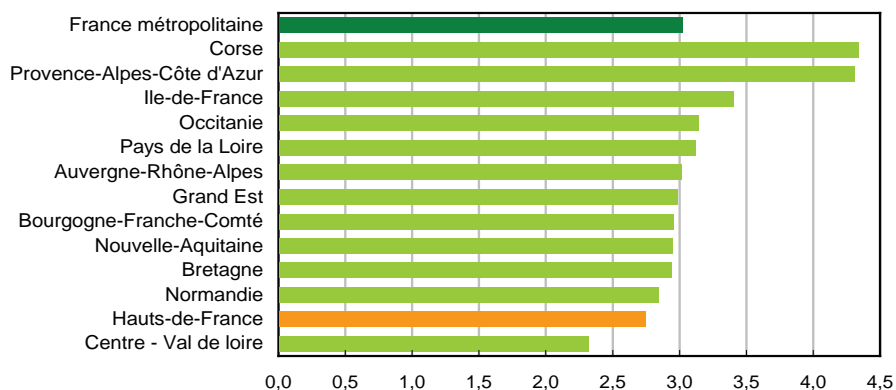


• Mutualité Sociale Agricole : <http://www.msa.fr>

Installations

2

Taux de renouvellement¹ des exploitations en 2016



Source : MSA

¹ Le taux de renouvellement est le rapport entre les nouveaux installés hors transferts entre époux et le nombre d'exploitants déjà en exercice.

Nombre d'installations de jeunes agriculteurs selon le statut juridique

		Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région
Exploitation individuelle	2016	31	72	21	72	37	233
	16/15 en %	-22,5	-7,7	-36,4	20,0	5,7	-5,3
EARL	2016	18	27	26	44	20	135
	16/15 en %	-50,0	-42,6	-3,7	46,7	-28,6	-19,6
Gaec et autres sociétés	2016	28	47	20	49	44	188
	16/15 en %	3,7	30,6	53,8	36,1	-15,4	14,6
Total	2016	77	146	67	165	101	556
	16/15 en %	-25,2	-9,3	-8,2	31,0	-12,2	-3,8

Source : MSA Picardie et Nord - Pas-de-Calais

Nombre d'installations de jeunes agriculteurs selon le sexe

		Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région
Homme	2016	58	101	50	124	77	410
	16/15 en %	-25,6	-17,9	-5,7	33,3	-16,3	-6,6
Femme	2016	19	45	17	41	24	146
	16/15 en %	-24,0	18,4	-15,0	24,2	4,3	5,0
Total	2016	77	146	67	165	101	556
	16/15 en %	-25,2	-9,3	-8,2	31,0	-12,2	-3,8

Source : MSA Picardie et Nord - Pas-de-Calais

Présentation

3

Au recensement de la population 2014, les emplois agricoles, sylvicoles et agroalimentaires¹ représentent 5,4 % de l'ensemble des emplois régionaux, part similaire à la moyenne nationale. Cette part atteint un actif sur dix dans la partie Est de l'Aisne et dans les cantons d'Abbeville et de Péronne.

En 2015, d'après le Bilan annuel de l'emploi agricole (voir méthodologie page 24), 53 300 actifs travaillent de manière permanente dans les 25 346 exploitations agricoles de la région, soit 6 % de moins qu'en 2010. Dans le même temps, le nombre d'exploitations a reculé de 7 %. Mesurée en unités de travail annuel, la main d'œuvre permanente s'élève à 37 900, soit 87 % des UTA (voir définition page 85). Les chefs d'exploitation et coexploitants forment toujours le cœur du système agricole : ils représentent 59 % des UTA agricoles, un point de plus qu'en 2010. En revanche, les conjoints et autres membres de la famille sont nettement moins présents qu'avant. La main d'œuvre familiale est ainsi passée de

9 % en 2010 à 6 % en 2015. Les effectifs, qui s'élevaient à 4 400 en 2010 sont tombés à 2 700 en 2015. Les salariés permanents constituent encore 22 % des UTA. En effectif plus nombreux, ils ont perdu un peu de quantité de travail.

Parallèlement à ce recul de la main d'œuvre permanente, l'externalisation du travail se développe dans l'agriculture : en UTA, la main d'œuvre non permanente a progressé de 4 % en cinq ans. Elle s'élève à 5 400 UTA, soit 13 % de l'ensemble du travail agricole. Les salariés saisonniers et occasionnels représentent 87 % de cette main d'œuvre, en progression de 4 %. Les 13 % restants, les salariés des entreprises de travaux agricole (ETA) et des coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma), ont vu leurs UTA augmenter encore plus (+8 %). La moyenne d'âge des chefs d'exploitation de la région est de 50 ans et demi en 2015, un an et demi de plus qu'en 2010. La corporation s'est très peu féminisée en 5 ans : elle comprend toujours une femme pour trois hommes.

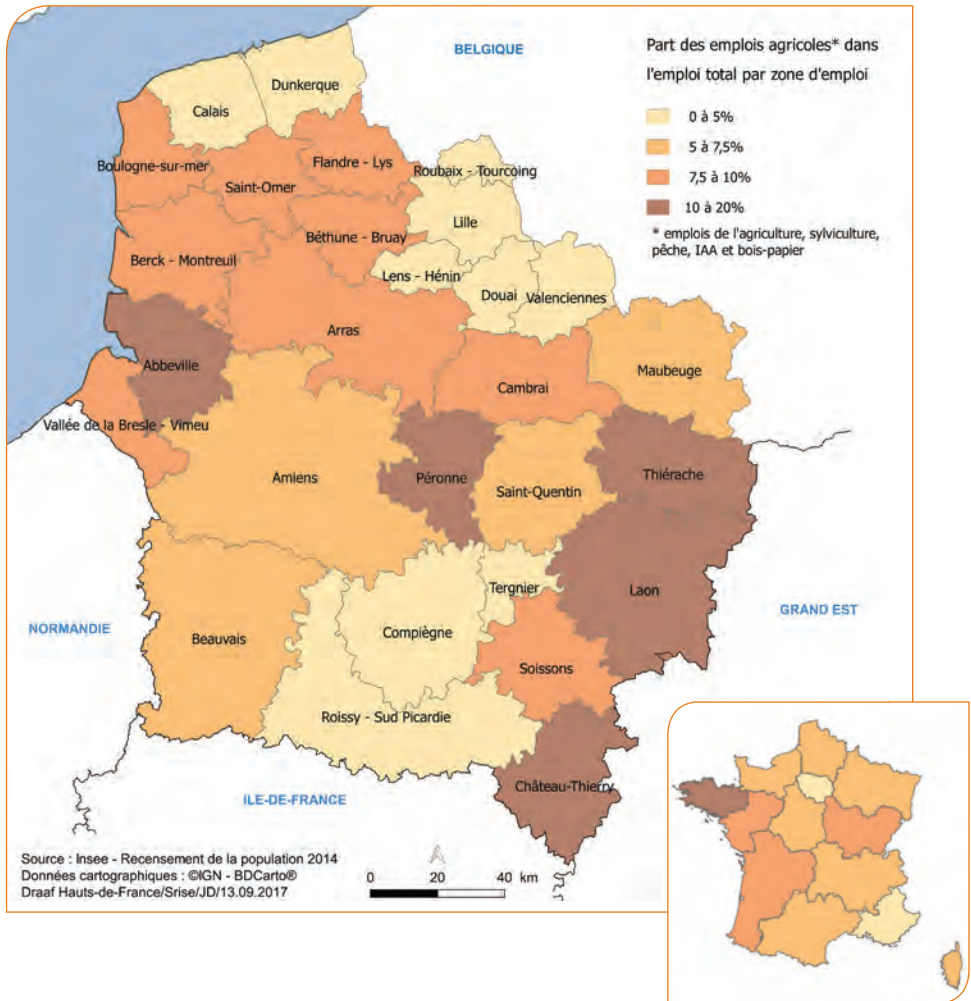
¹ Ils comprennent l'agriculture, la sylviculture, la pêche, les IAA et le bois papier



- "L'emploi agricole et industriel a fortement reculé" - Insee - Analyses n° 64 - Novembre 2017.
- "Le bilan annuel de l'emploi agricole - Résultats 2015 et estimations 2016" - Agreste - Chiffres et Données Agriculture n° 238 - Juillet 2017- SSP.
- "Le bilan annuel de l'emploi agricole selon l'Otex - Résultats 2014 et estimations 2015" - Agreste - Chiffres et Données Agriculture n° 235 - Septembre 2016 - SSP.

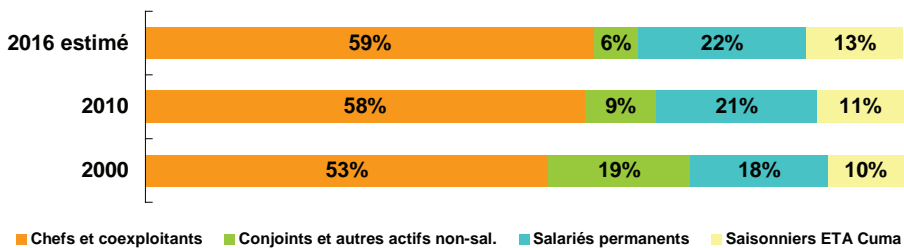
Emploi agricole

L'emploi agricole, sylvicole et agroalimentaire dans l'emploi total



3

Actifs agricoles : répartition des UTA en 2000, 2010 et 2016



Source : Agreste - Recensements agricoles - BAEA 2015

Emploi agricole



Bilan annuel de l'emploi agricole (BAEA) : il vise à décrire annuellement l'emploi agricole sur le périmètre des exploitations métropolitaines retenues dans le recensement agricole. Le BAEA est élaboré à partir des recensements agricoles 2000 et 2010, de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013 et des données de la mutualité sociale agricole (MSA) permettant un suivi annuel.

L'unité de travail annuel (UTA) : définition page 87.

Population active agricole (au sens du SSP) : toutes les personnes qui travaillent, à temps plein ou partiel, sur une exploitation agricole. Cette population est analysée selon ses composantes :

- la *main-d'œuvre permanente* qui se caractérise par le fait qu'elle effectue un travail régulier tout au long de l'année quelle que soit sa durée. Elle s'évalue en nombre de personnes et en UTA. Elle comprend :

- les chefs d'exploitation, coexploitants et les associés des sociétés (qui déclarent participer au travail de l'exploitation) ;
- les membres actifs de la famille du chef d'exploitation pour les exploitations individuelles ;
- les autres actifs permanents : salariés et aidants non salariés.

- la *main-d'œuvre non permanente* ou employée par un tiers. Elle ne s'évalue qu'en UTA. Elle comprend :

- les salariés saisonniers ou occasionnels ;
- les salariés employés par l'intermédiaire de groupement d'employeurs ;
- le travail fourni par les prestataires de services (ETA, Cuma, autres).

ETA : entreprise de travaux agricoles

Cuma : coopérative d'utilisation du matériel agricole

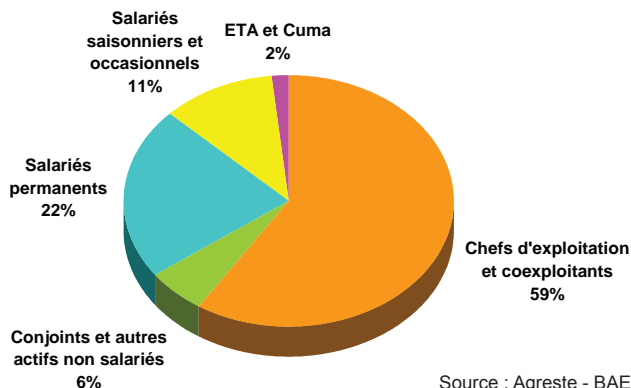
Les actifs agricoles en Hauts-de-France

	2010 RA		2014		2015		2016 estimé	
	Personnes	UTA	Personnes	UTA	Personnes	UTA	Personnes	UTA
Main d'œuvre permanente	56 642	40 628	54 606	38 692	53 295	37 918	52 390	37 480
Chefs d'exploitation et coexploitants	34 226	26 574	33 304	25 950	32 920	25 626	32 660	25 440
Conjoints et autres actifs non salariés	10 412	4 354	7 805	2 990	7 100	2 720	6 460	2 470
Salariés permanents ¹	12 004	9 700	13 497	9 752	13 275	9 572	13 270	9 570
Main d'œuvre non permanente	-	5 218	-	5 403	-	5 430	-	5 490
Salariés saisonniers et occasionnels	-	4 575	-	4 719	-	4 737	-	4 790
ETA et Cuma	-	643	-	684	-	693	-	700
Total actifs agricoles	-	45 846	-	44 095	-	43 348	-	42 970

¹ Y compris les conjoints salariés et les autres actifs familiaux salariés

Source : Agreste - BAEA 2015

Actifs agricoles en Hauts-de-France en 2016 (% des UTA)



Source : Agreste - BAEA 2015

Emploi agricole

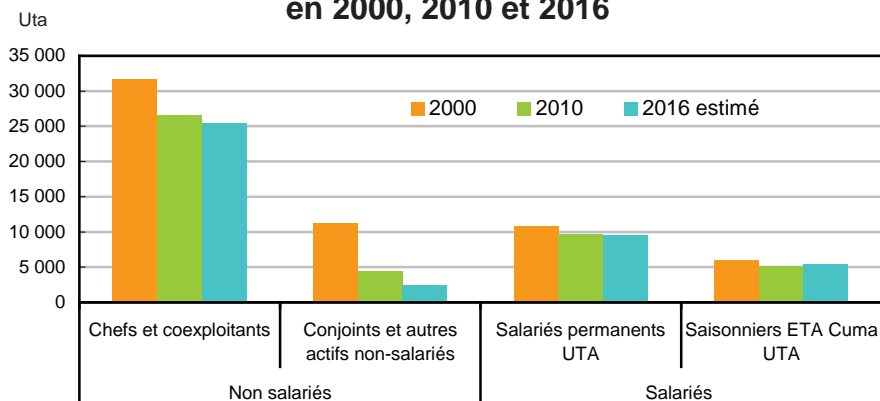
3

Le salaire horaire moyen brut des salariés agricoles en Hauts-de-France

	2000	2010	2015
Total salariés agricoles	8,30 €/h	11,09 €/h	11,91 €/h
Salariés permanents	8,83 €/h	11,35 €/h	12,36 €/h
Saisonniers et occasionnels	7,44 €/h	10,45 €/h	10,92 €/h
<i>Rappel SMIC horaire brut</i>	6,31 €/h	8,86 €/h	9,61 €/h

Source : MSA

Actifs agricoles salariés et non salariés en Hauts-de-France en 2000, 2010 et 2016



Source : Agreste - Recensements agricoles - BAEA 2015

La main d'oeuvre permanente en Hauts-de-France

Âge moyen

	2000	2010	2015
Chefs et coexploitants	48 ans	49 ans	50 ans
Conjoint	49 ans	52 ans	nd
Autres actifs non salariés	43 ans	52 ans	nd
Salariés permanents	37 ans	38 ans	39 ans

Source : MSA

Taux de féminisation

	2000	2010	2015
Chefs et coexploitants	20%	24%	25%
Conjoint	77%	69%	nd
Autres actifs non salariés	27%	27%	nd
Salariés permanents	19%	27%	21%

Source : MSA

Présentation

Grâce à ses sols riches en limons et de bonne qualité agronomique, l'agriculture régionale est fortement tournée vers les grandes cultures : céréales, oléoprotéagineux, pommes de terre, légumes de plein champ et betteraves sucrières sont les principales productions de la région.

4

Pour les céréales, la région est surtout spécialisée en blé tendre et en orge. Elle se classe première pour le blé tendre, en surface comme en production. En 2016, elle a produit près de 5 millions de tonnes de blé tendre, soit 18 % de la production nationale, 800 milliers de tonnes d'orge et escourgeon d'hiver (10 % de la production nationale) et 250 milliers de tonnes d'orge et escourgeon de printemps (12 %). Cette année, la récolte en céréales, blé, orge ou maïs, s'est révélée médiocre dans la région en rendements comme en qualité en raison du manque d'ensoleillement et des précipitations importantes. Ces conditions climatiques ont été également défavorables aux rendements des oléoprotéagineux. Parmi ceux-ci, la région produit essentiellement du colza (11 % de la production nationale), des pois protéagineux (14 %) et des fèves et féveroles (21 %).

Les betteraves industrielles et les pommes de terre font également partie des fleurons de l'agriculture régionale. En 2016, les Hauts-de-France ont ainsi fourni la moitié des betteraves industrielles du pays, avec 16,5 millions de tonnes et à peu près les deux tiers des pommes de terre de consommation (avec 3,3 millions de tonnes) et de féculerie (avec 700 milliers de tonnes). Ces productions sont semblables à 2015.

La région est également productrice de légumes. Elle produit notamment le quart du tonnage national d'épinards, de carottes et d'oignons de couleur, le tiers de celui d'haricots à écosser et d'haricots verts et les deux tiers des petits pois. Ces légumes sont principalement destinés aux usines de conserverie et de surgélation. Plus de 90 % des endives de France sont d'autre part produites dans la région, essentiellement dans la Somme, le Nord et le Pas-de-Calais.

En 2016, 2 500 hectares sont plantés en vignes de Champagne au sud de l'Aisne, ce qui représente 8 % de l'ensemble du vignoble de Champagne (*voir carte page 39*).



- "Bilan de la campagne agricole 2016" - Agreste Hauts-de-France - Mai 2017 - Srise.
- "Apports de produits phytosanitaires en viticulture et climat" - Agreste - Dossier n° 39 - Mars 2017 - SSP.

Palmarès des Hauts-de-France en 2016

Rang parmi les régions françaises selon la surface cultivée

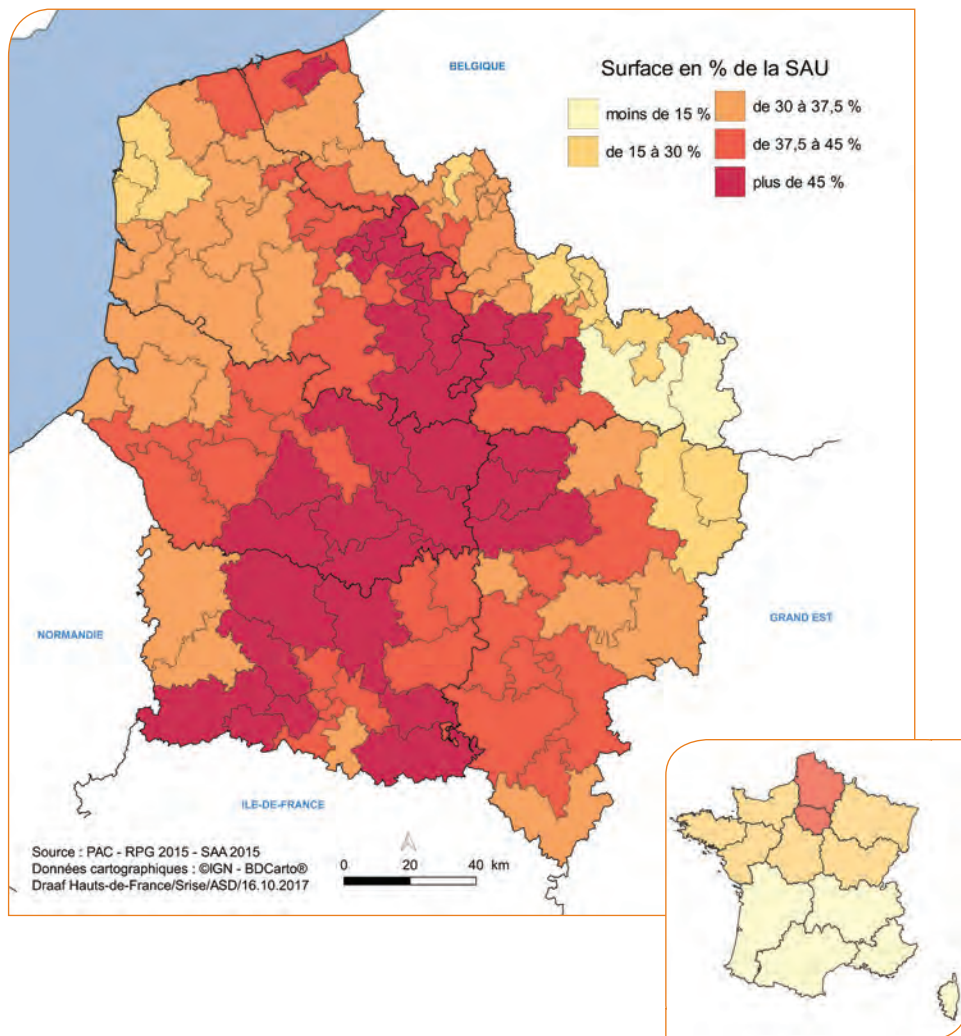
4

	Betteraves industrielles	
	Blé tendre	
	Chicorée à café	
	Endives	
	Féveroles et fèves	
	Haricots à écosser	
	Oignons blancs	
	Oignons de couleur	
	Petits pois	
	Pommes de terre de conservation	
	Pommes de terre de féculerie	
	Salsifis	
	Choux de bruxelles	Choux à choucroute
		Cresson
		Haricots verts
		Pois protéagineux
Betterave potagère		
Carottes		
Choux Fleurs		
Colza de printemps		
Épinards		
Lin textile		
Mâche		
Poireaux		



Source : Agreste SAA semi-définitive 2016

Surfaces en blé par pseudo-canton



4



Rendement des céréales

Rendement aux normes commerciales à 15 % d'humidité.

Blé tendre

Utilisé pour la boulangerie ou pour l'alimentation animale.

Maïs grain

Récolté en grain et conservé sec.

Orge d'hiver

Variété d'hiver à 2 rangées de grains sur l'épi.

Escourgeon

Variété d'hiver à 6 rangées de grains sur l'épi.

Céréales

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France Métropolitaine
Ensemble céréales							
Surface	255,3	148,0	206,8	220,2	244,3	1 074,6	9 519,5
Production	13 894,1	9 409,6	11 066,6	14 092,4	14 510,9	62 973,6	541 282,0
évol 2015/2016	-41,5	-36,8	-41,7	-34,9	-39,9	-39,1	-25,5
dont blé tendre							
Surface	185,7	118,3	161,4	174,6	196,3	836,3	5 132,3
Rendement	53,0	64,0	52,0	64,0	59,0	58,0	54,0
Production	9 842,5	7 571,2	8 392,8	11 172,5	11 581,4	48 560,4	275 596,4
dont orge et escourgeon d'hiver							
Surface	27,6	15,5	26,2	30,7	31,3	131,3	1 506,6
Rendement	60,0	60,0	60,0	65,0	63,0	62,0	56,0
Production	1 655,7	930,0	1 572,0	1 980,2	1 971,9	8 109,8	83 889,9
dont orge et escourgeon de printemps							
Surface	22,0	2,7	7,6	7,5	8,0	47,8	410,7
Rendement	51,0	54,0	50,0	63,0	53,0	53,0	50,0
Production	1 122,0	145,8	380,0	472,5	424,0	2 544,3	20 460,6
dont maïs grain							
Surface	16,6	10,2	9,7	4,4	6,5	47,4	1 391,7
Rendement	66,0	68,0	65,0	68,0	65,0	66,0	84,0
Production	1 094,1	694,0	628,3	298,3	420,2	3 134,9	117 067,6

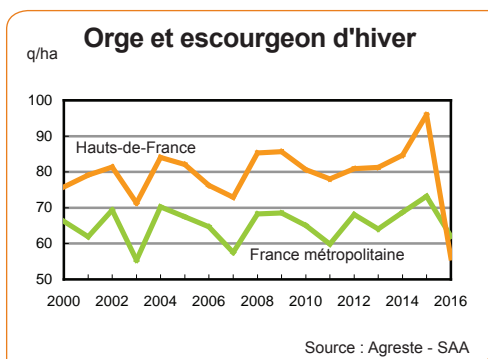
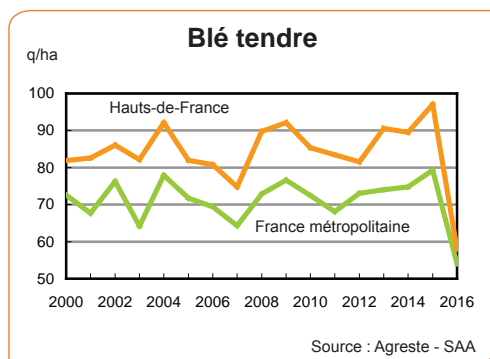
Surface en millier d'hectares

Rendement en quintaux par hectare

Production en millier de quintaux

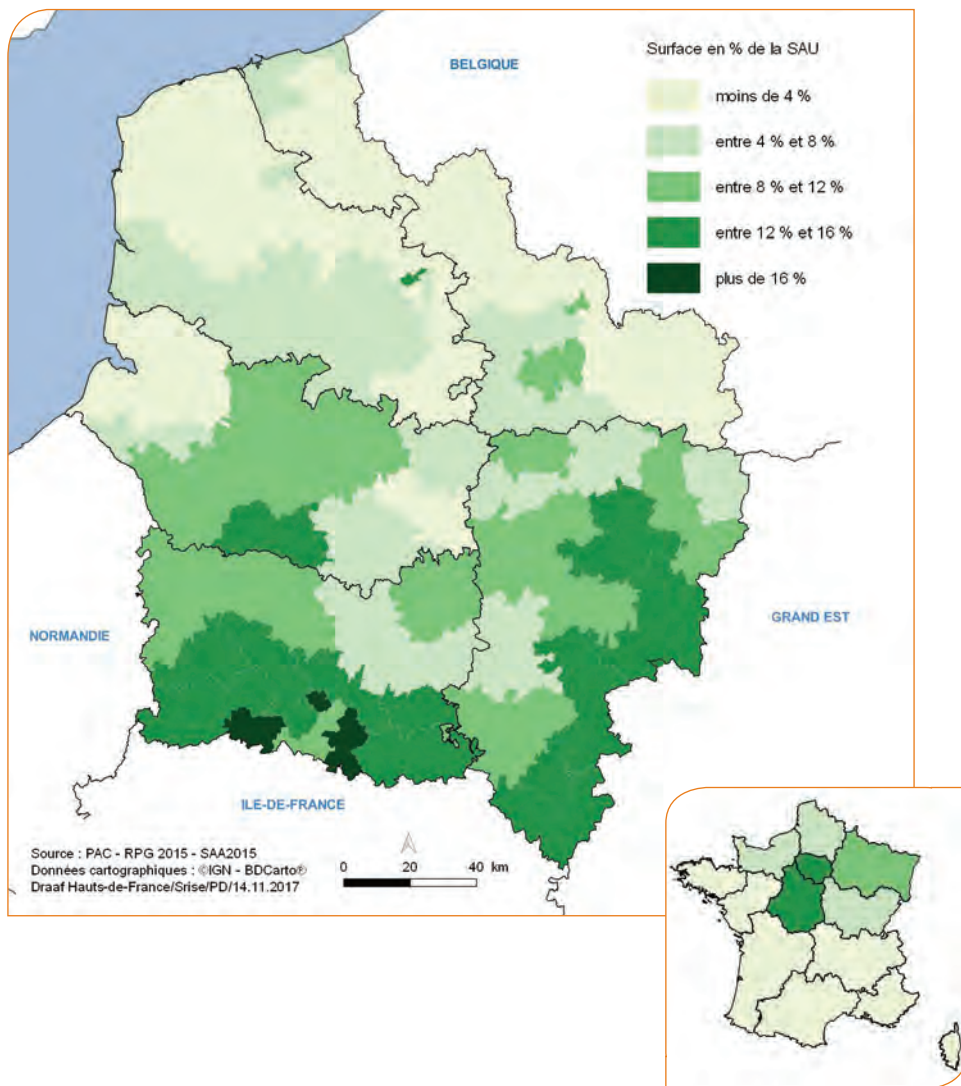
Source : Agreste SAA définitive 2015 et semi-définitive 2016

Rendements de 2000 à 2016



— Oléagineux et protéagineux —

Surfaces en colza par pseudo-canton



Le colza est une plante annuelle à fleurs jaunes de la famille des Brassicacées, largement cultivée pour l'alimentation animale, la production d'huile alimentaire et d'agrocarburant.

Les pois protéagineux sont des variétés de pois cultivées surtout pour l'alimentation animale. Ces variétés ont été sélectionnées notamment pour la teneur élevée en protéines de leurs graines.

— Oléagineux et protéagineux —

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France Métropolitaine
Total oléagineux							
Surface	55,3	11,0	45,8	17,4	33,8	163,4	2 262,9
Production	1 766,5	362,9	1 409,9	568,6	1 112,0	5 219,9	63 160,4
<i>évol 2015/2016</i>	-17,0	-23,3	-18,7	-23,1	-21,8	-19,7	-8,7
dont colza							
Surface	54,9	11,0	44,9	17,1	33,5	161,3	1 550,5
Rendement	32,0	33,0	31,0	33,0	33,0	32,1	30,6
Production	1 756,5	361,7	1 392,2	562,6	1 106,0	5 179,0	47 376,5
Total protéagineux							
Surface	10,4	1,8	12,3	3,9	10,2	38,6	301,5
Production	320,0	56,6	373,5	121,3	316,9	1 188,2	7 668,2
<i>évol 2015/2016</i>	-29,8	-43,2	-21,3	-36,5	-28,6	-28,6	-17,8
dont pois protéagineux							
Surface	5,7	0,8	9,5	1,7	8,8	26,5	215,9
Rendement	28,0	28,0	29,0	28,0	30,0	29,0	25,6
Production	160,2	21,3	275,5	48,2	262,5	767,6	5 524,2
dont fèves et féveroles							
Surface	4,7	1,1	2,8	2,2	1,5	12,2	78,0
Rendement	34,0	33,0	35,0	34,0	37,0	34,5	25,4
Production	159,8	35,3	98,0	73,1	54,4	420,6	1 977,4

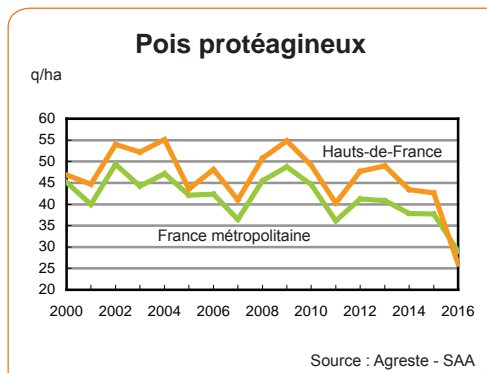
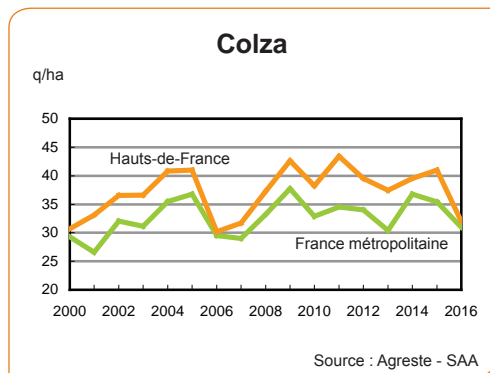
Surface en millier d'hectares

Rendement en quintaux par hectare

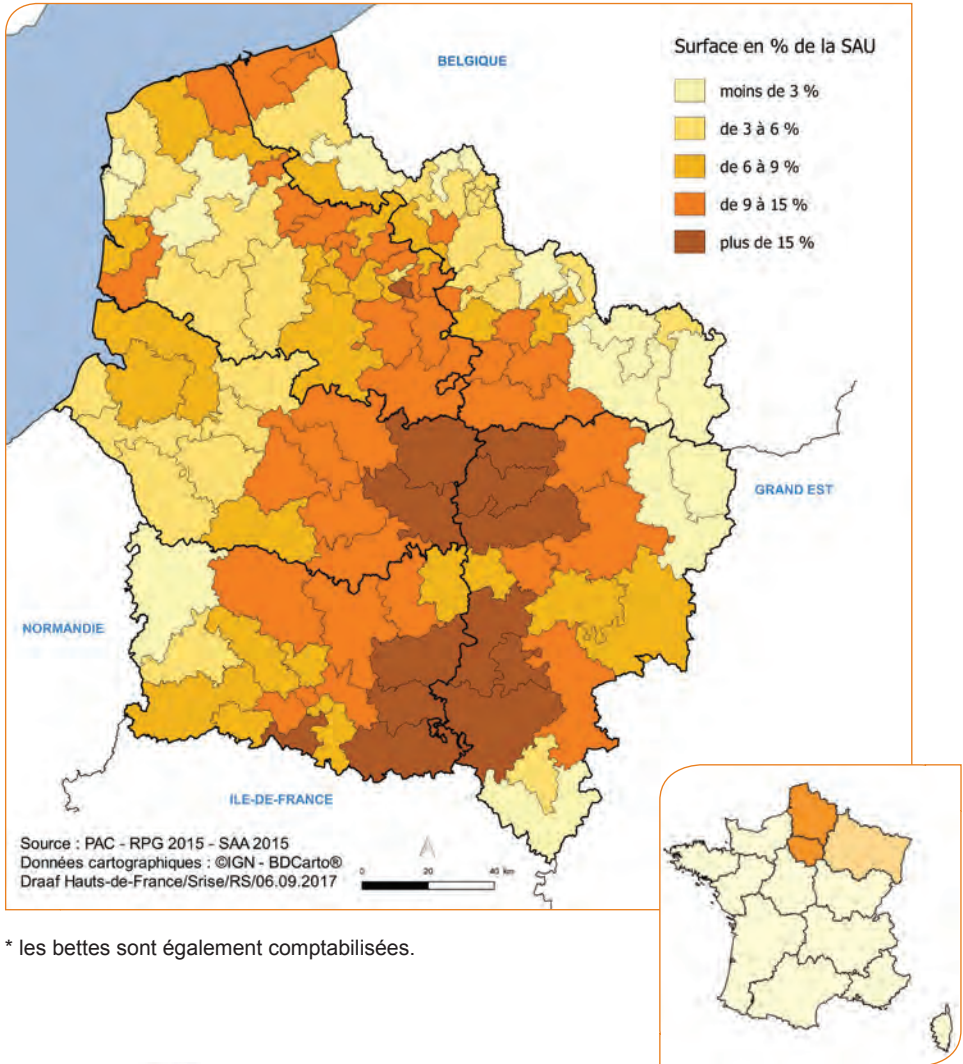
Production en millier de quintaux

Source : Agreste SAA définitive 2015 et semi-définitive 2016

Rendements de 2000 à 2016



Surfaces en betteraves industrielles* par pseudo-canton



Betterave industrielle

Elle est destinée à la sucrerie ou à la distillerie. Le rendement est exprimé à 16 % de richesse en sucre en betteraves lavées et décollées.

Lin textile

La production est relative au lin roui non battu, c'est-à-dire paille et graine.

Cultures industrielles

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France Métropolitaine
Betteraves industrielles							
Surface	58,9	21,6	37,5	35,6	42,0	195,6	405,2
Rendement	817,0	866,0	826,0	866,0	870,0	844,4	854,9
Production	48 133,6	18 705,6	30 975,0	30 829,6	36 496,5	165 140,3	346 440,6
évol 2015/2016	-1,7	-0,3	9,4	-3,0	0,7	0,7	3,4
Chicorée à café							
Surface	0,0	0,3	0,0	0,5	0,2	1,0	1,0
Rendement	0,0	454,0	0,0	502,0	500,0	488,0	485,5
Production	0,0	123,0	0,0	252,5	91,0	466,5	492,8
évol 2015/2016	-	32,1	-	21,3	-4,9	17,5	17,5
Lin textile							
Surface	2,0	5,7	2,1	10,1	9,5	29,4	87,9
Rendement	65,0	70,0	65,0	68,0	68,0	68,0	68,2
Production	130,0	399,0	136,5	686,8	646,0	1 998,3	5 996,9
évol 2015/2016	44,4	17,5	19,0	30,9	18,8	23,9	14,1

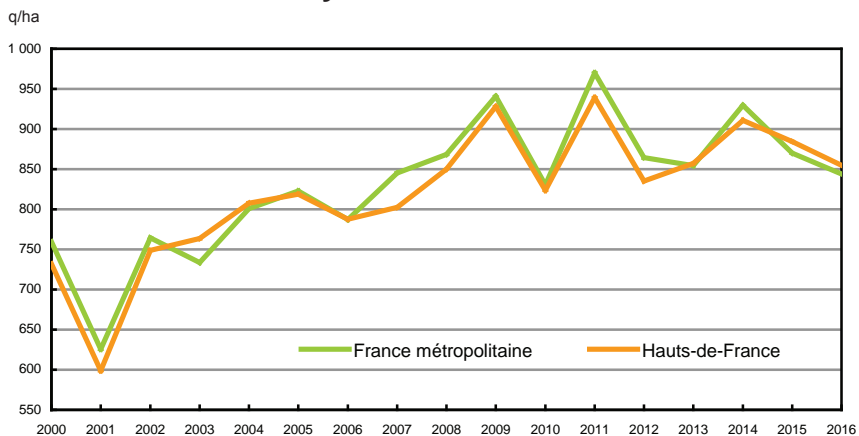
Surface en millier d'hectares

Rendement en quintaux par hectare

Production en millier de quintaux

Source : Agreste SAA définitive 2015 et semi-définitive 2016

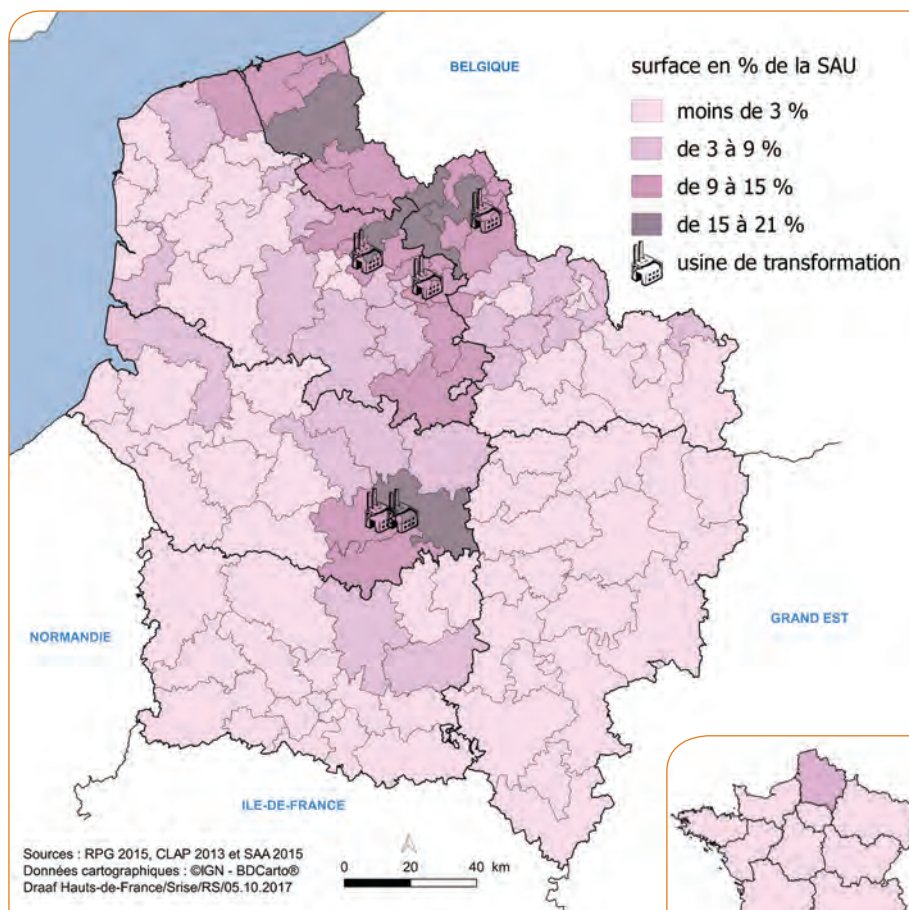
Rendement moyen de la betterave industrielle



Source : Agreste - SAA

Pommes de terre

Surfaces en pommes de terre de consommation et usines de transformation par pseudo-canton



Pommes de terre de consommation

Comprend les pommes de terre primeurs et demi-saison et les pommes de terre de conservation.

Pommes de terre primeurs ou nouvelles

Commercialisées avant le 1^{er} août.

Pommes de terre de demi-saison

Récoltées avant maturité et commercialisées après le 1^{er} août.

Pommes de terre de conservation

Destinées à la consommation humaine ou animale. Elles sont récoltées à maturité complète et peuvent être stockées pour la conservation.

Plants de pommes de terre

Les plants de pommes de terre sont contrôlés et agréés par la Fédération nationale des producteurs de plants de pommes de terre (FNPP) et le Service officiel de certification (SOC). La partie non certifiée est appelée dessus de plant.

Pommes de terre de féculerie

Essentiellement cultivées pour la féculerie et plus rarement pour la distillerie.

Pommes de terre

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France Métropolitaine
Ensemble pommes de terre (y c. dessus de plants)							
Surface	9 211,0	29 525,0	5 600,0	27 420,0	33 420,0	105 176,0	178 828,0
Production	3 729,4	11 703,6	2 160,7	10 858,4	13 755,9	42 208,1	69 575,2
Plants de pommes de terre							
Surface	850,0	785,0	400,0	3 400,0	2 120,0	7 555,0	19 355,0
Rendement*	235,0	232,4	230,0	327,8	268,0	285,5	283,0
Production*	199,8	182,4	92,0	1 114,5	568,2	2 156,8	5 477,4
évol 2015/2016	-10,9	-27,1	-9,2	10,7	-31,1	-10,4	-12,5
Pommes de terre de féculerie							
Surface	2 785,0	240,0	1 700,0	2 020,0	8 900,0	15 645,0	22 665,0
Rendement	420,0	420,0	396,0	420,0	450,0	434,5	417,4
Production	1 169,7	100,8	673,2	848,4	4 005,0	6 797,1	9 460,7
évol 2015/2016	11,9	-4,9	1,2	-6,4	4,5	3,7	2,1
Pommes de terre de consommation							
Surface	5 576,0	28 500,0	3 500,0	22 000,0	22 400,0	81 976,0	136 808,0
Rendement	419,9	400,0	397,7	400,0	408,0	403,5	392,5
Production	2 341,4	11 400,0	1 392,0	8 800,0	9 140,0	33 073,4	53 694,7
évol 2015/2016	10,6	-3,5	3,7	-2,2	-5,1	-2,4	-2,1
Dont pommes de terre primeurs ou nouvelles							
Surface	50,0	0,0	80,0	0,0	400,0	530,0	6 777,0
Production	20,5	0,0	24,0	0,0	120,0	164,5	1 646,7
Dont pommes de terre de conservation et demi saison							
Surface	5 526,0	28 500,0	3 420,0	22 000,0	22 000,0	81 446,0	130 031,0
Production	2 320,9	11 400,0	1 368,0	8 800,0	9 020,0	32 908,9	52 047,9

4

Surface en hectares

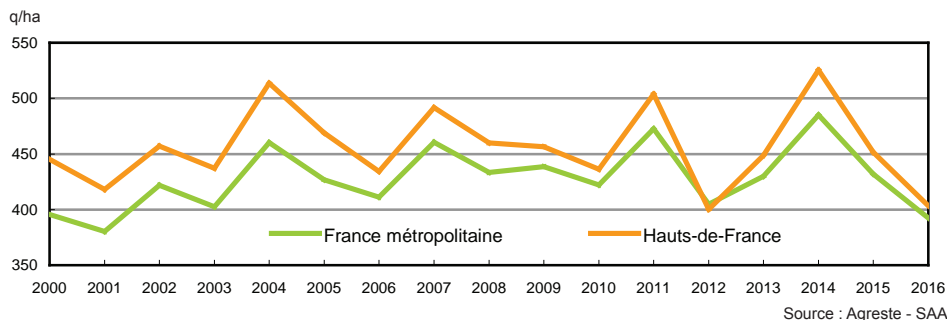
Rendement en quintaux par hectare

Production en millier de quintaux

* Rendement et production de plants certifiés

Source : Agreste SAA définitive 2015 et semi-définitive 2016

Rendement moyen de la pomme de terre de consommation



Légumes

	Région		France métropolitaine 2016
	2016	2016/2015 en %	
Petits pois (grain)			
Superficie développée	25 650,0	12,5	35 492,0
Rendement	65,2	-6,4	66,1
Production	1 673,5	5,3	2 344,7
Haricots à écosser et demi-secs (grain)			
Superficie développée	1 430,0	-12,7	4 835,0
Rendement	60,6	-0,5	60,4
Production	86,6	-13,1	292,1
Haricots verts (y c. haricots beurre)			
Superficie développée	7 480,0	7,5	27 320,0
Rendement	140,3	7,7	115,1
Production	1 049,7	15,8	3 144,7
Épinards			
Superficie développée	1 365,0	17,7	5 528,0
Rendement	185,2	-5,6	193,5
Production	252,8	11,0	1 069,5
Carottes			
Superficie développée	2 455,0	10,8	12 568,0
Rendement	593,5	8,5	461,1
Production	1 457,0	20,3	5 795,6
Oignons blancs et oignons de couleur			
Superficie développée	4 563,0	7,9	12 857,0
Rendement	321,5	-5,3	367,9
Production	1 467,2	2,2	4 730,1
Endives racines			
Superficie développée	8 029,0	-1,8	8 977,0
Rendement	270,0	-6,9	263,6
Production	2 167,9	-8,6	2 366,1
Endives chicons			
Production	1 589,8	1,6	1 716,5

Superficie développée en hectare
Rendement en quintaux par hectare
Production en millier de quintaux

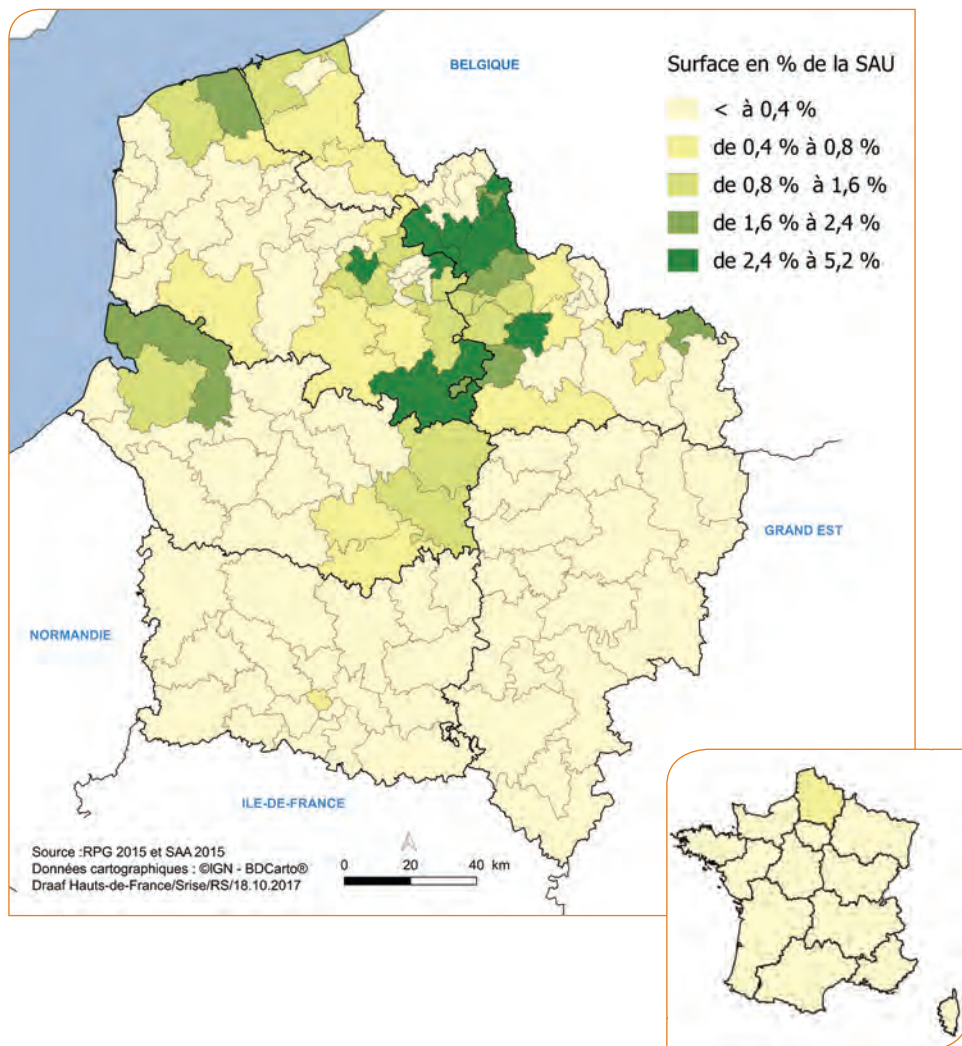
Source : Agreste SAA définitive 2015 et semi-définitive 2016



Superficie développée : pour une espèce donnée, une même surface est comptabilisée autant de fois qu'il y a des récoltes de l'espèce sur la période considérée.

Légumes

Surfaces en chicorées, endives et scaroles par pseudo-canton



4



Racine d'endive : la production d'endives s'effectue en deux étapes : d'abord la production de racines obtenue par semis puis éclaircissage, puis la production de chicons obtenue par forçage des racines. La formation du chicon a lieu sur la même exploitation ou sur une autre exploitation.

Fourrages et prairies

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France Métropolitaine
Ensemble fourrages annuels							
Surface	11,5	29,3	10,9	37,4	23,9	112,9	1 668,9
Production	1 528,8	4 048,0	1 370,7	5 057,5	3 068,8	15 073,8	167 594,2
<i>évol 2015/2016</i>	-22,0	-15,4	-1,8	-8,1	-17,2	-13,1	-8,0
dont maïs fourrage							
Surface	11,1	28,7	9,7	35,6	22,0	107,1	1 433,1
Rendement	135,0	140,0	135,0	140,0	135,2	138,0	110,9
Production	1 496,0	4 018,0	1 309,5	4 984,0	2 973,8	14 781,3	158 947,2
<i>évol 2015/2016</i>	-21,8	-15,5	-0,6	-8,4	-17,1	-13,1	-8,8
Ensemble prairies							
Surface	80,9	94,0	45,7	88,9	54,5	363,9	12 455,3
Production	6 013,6	6 947,6	3 254,2	5 581,5	3 703,0	25 500,0	591 343,1
<i>évol 2015/2016</i>	22,4	25,6	46,5	10,9	27,0	23,7	0,6
dont superficielle toujours en herbe (STH)							
Surface	74,2	87,7	40,2	78,5	45,2	325,7	9 234,5
Rendement	72,5	72,7	67,2	59,7	61,0	67,2	40,1
Production	5 374,3	6 375,8	2 701,2	4 686,4	2 752,4	21 890,1	370 348,9
<i>évol 2015/2016</i>	20,3	27,1	44,6	11,7	19,1	22,6	4,8

Surface en millier d'hectares

Rendement de matière sèche en quintaux par hectare

Production de matière sèche en millier de quintaux

Source : Agreste SAA définitive 2015 et semi-définitive 2016



Fourrages annuels : Il s'agit de cultures fourragères destinées à l'alimentation animale, récoltées en vert (plantes entières) ou pâturées et dont le cycle végétatif ne dépasse pas l'année.

Maïs fourrage : Maïs récolté avant l'arrivée à maturité des grains, dont on conserve la plante entière ou seulement l'épi sous forme d'ensilage, et qu'on utilise pour l'alimentation animale.

Une prairie est une culture de plantes fourragères, principalement composée de graminées et de légumineuses, destinée à être pâturée ou fauchée. On distingue d'une part, les prairies permanentes ou superficielle toujours en herbe et d'autre part, les prairies temporaires ou artificielles qui ont pour vocation à n'être maintenues que quelques années.

Superficie toujours en herbe (STH) : superficies consacrées, hors assolement classique, à des productions fourragères herbacées en culture principale. Elles peuvent résulter d'un enherbement naturel ou d'un ensemencement datant de six ans ou plus. **La STH du tableau ci-dessus comprend la STH des exploitations et la STH hors exploitations.**

Les prairies artificielles sont ensemencées exclusivement en légumineuses fourragères vivaces (pures ou en mélanges). Dans la région, il s'agit le plus souvent de cultures de luzerne ou de trèfle violet.

Les prairies temporaires sont ensemencées en graminées fourragères ou éventuellement mélangées à des légumineuses. Leur flore est composée d'au moins 20 % de graminées semées. Ces prairies sont dites temporaires jusqu'à leur 6^{ème} année d'exploitation. A partir de leur 7^{ème} année, elles sont assimilées à des surfaces toujours en herbe.

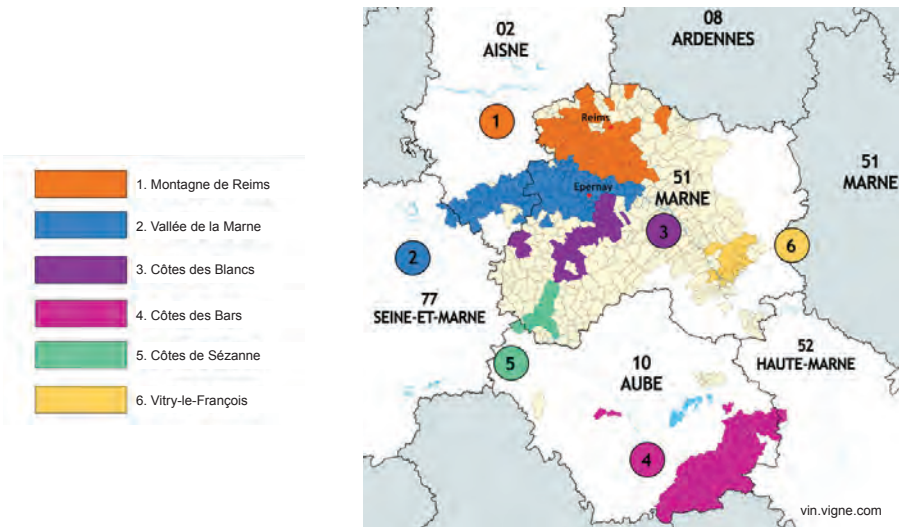
Vignoble de Champagne

	Aisne	Vignoble de Champagne
Surface en production (ha)	2 516	33 802
Rendement raisin (q/ha)	98	97
Production classée en AOP (hl)	152 992	1 974 835

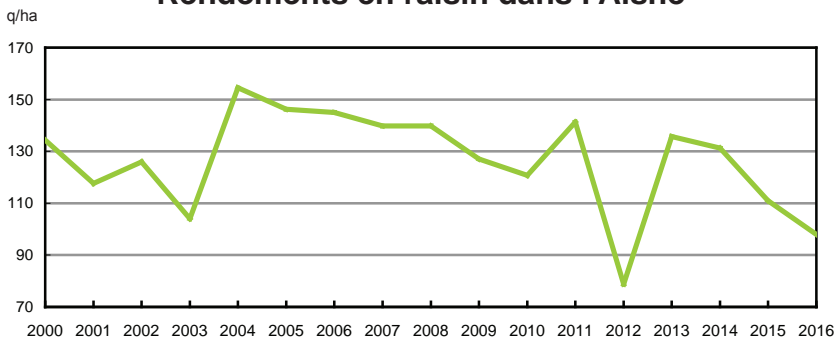
Source : Agreste - SAA semi-définitive 2016
Comité interprofessionnel de Champagne (CIVC)

La production de champagne dans le département de l'Aisne est estimée à partir des résultats statistiques fournis par le Comité interprofessionnel du vin de champagne (CIVC). Sont prises en compte les surfaces situées dans ce département que le viticulteur ait son siège dans l'Aisne ou dans la Marne.

Les régions viticoles de la Champagne



Rendements en raisin dans l'Aisne



Source : Agreste - SAA

Températures moyennes mensuelles en °C

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Aulnois-sous-Laon												
2016	4,8	5,7	5,7	9,0	13,5	16,8	19,5	19,3	17,6	10,2	6,8	3,6
Normale (1989-2010)	3,6	4,5	7,5	9,7	13,8	16,2	18,7	18,6	15,1	11,5	6,7	3,8
Lille-Lesquin												
2016	5,4	5,4	6,7	9,2	14,6	16,9	19,1	19,3	18,4	10,8	6,7	4,3
Normale (1981-2010)	3,6	4,1	7,1	9,7	13,4	16,2	18,6	18,4	15,4	11,6	7,1	4,2
Beauvais-Tillé												
2016	4,8	5,5	5,9	8,5	13,0	16,8	18,7	19,2	17,6	10,5	6,9	3,4
Normale (1981-2010)	3,6	4,1	7,1	9,4	13,1	16,0	18,4	18,3	15,2	11,5	7,0	4,0
Boulogne-sur-mer												
2016	6,5	5,9	6,6	9,0	13,5	14,9	17,0	18,2	18,1	11,8	7,9	6,8
Normale (1981-2010)	4,9	4,8	7,0	9,2	12,4	14,9	17,2	17,7	15,6	12,4	8,4	5,5
Amiens-Glisy												
2016	5,5	5,9	6,5	9,1	13,6	16,9	19,0	19,4	18,1	11,0	7,0	3,9
Normale (1987-2010)	4,2	4,8	7,5	9,6	13,5	16,0	18,4	18,5	15,3	11,6	7,2	4,0

Source : Météo France

4



Température moyenne mensuelle

La température moyenne mensuelle est la moyenne des températures moyennes quotidiennes. La température moyenne quotidienne est calculée à partir de la demi-somme de la température maximale et de la température minimale du jour.

Normales climatiques : calculées par Météo-France, elles permettent de caractériser le climat sur une période donnée et servent de référence. La température normale du mois de janvier par exemple, est la moyenne des températures moyennes de tous les mois de janvier sur la période indiquée.

Précipitations : désigne toutes les eaux météoriques qui tombent sur la surface de la terre, tant sous forme liquide (bruine, pluie, averse) que sous forme solide (neige, grésil, grêle) et les précipitations déposées ou occultes (rosée, gelée blanche, givre...). Elles sont provoquées par un changement de température ou de pression.

Mesure de la pluie ou pluviométrie : correspond à la hauteur d'eau recueillie dans un pluviomètre. Elle s'exprime en millimètres par unité de temps (heure, jour, mois...). Un millimètre d'eau recueillie correspond en volume à un litre pour 1 m² de surface.

Normale mensuelle des précipitations : moyenne sur 30 ans (1981-2010) des précipitations du mois concerné pour les stations de Beauvais-Tillé, Lille-Lesquin et Boulogne-sur-mer. La moyenne se calcule sur 21 ans pour Aulnois-sous-Laon et sur 23 ans pour Amiens-Glisy.

Précipitations mensuelles (hauteur d'eau en mm)

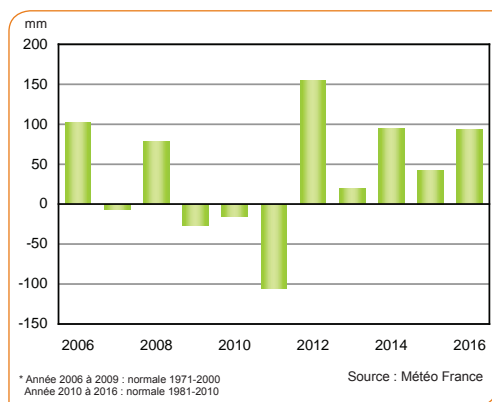
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Aulnois-sous-Laon													
2016	74	84	75	51	112	95	54	22	40	41	29	19	694
Normale (1989-2010)	59	53	54	52	56	59	62	66	48	57	57	73	694
Lille-Lesquin													
2016	82	71	58	50	119	162	38	53	38	63	76	26	836
Normale (1981-2010)	61	47	58	51	64	65	69	63	62	66	70	68	743
Beauvais-Tillé													
2016	74	58	88	81	175	79	16	28	28	49	58	19	753
Normale (1981-2010)	58	46	53	49	59	57	54	52	54	64	56	69	669
Boulogne-sur-mer													
2016	155	74	70	45	76	82	7	33	53	83	152	27	857
Normale (1981-2010)	68	47	53	51	56	51	54	51	69	95	97	87	778
Amiens-Glisy													
2016	71	76	64	61	144	86	25	41	38	35	64	18	723
Normale (1987-2010)	47	47	47	44	48	55	61	56	45	59	58	64	631

Source : Météo France

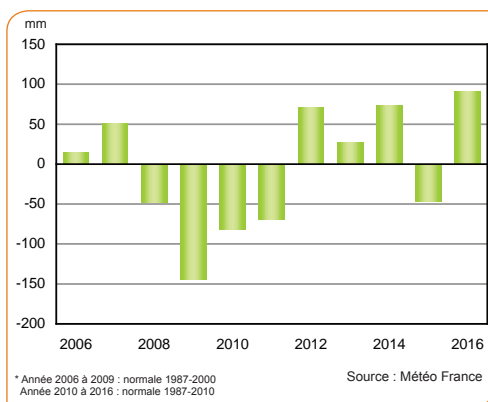


Pluviométrie de 2006 à 2016 : écarts à la normale*

Lille-Lesquin



Amiens-Glisy



Présentation

Sur les 25 milliers d'exploitations que compte la région en 2016, 40 % ont déclaré avoir un atelier d'élevage¹ (45 % en 2010). Les principaux cheptels de la région concernent les vaches laitières, les bovins viande, les porcs, les poulets de chair et les poules pondeuses.

Le cheptel bovin, qui compte 1,2 million de têtes, est surtout orienté dans la région vers l'activité laitière. Près de 5 000 éleveurs possèdent 300 000 vaches laitières, 8 % du cheptel national. Entre 2010 et 2016, la région a perdu 1,5 % de ses vaches laitières. La collecte de lait de vache s'est élevée en 2016 à 23 millions d'hectolitres (+6 % par rapport à 2010), 9 % du lait produit en France. La quasi totalité de la production est livrée à l'industrie. Seulement 1,3 % est utilisé pour la fabrication de produits fermiers ou la vente directe de lait entier.

Le nombre d'exploitations élevant des vaches allaitantes est identique aux vaches laitières, mais le cheptel ne compte que 160 000 têtes, soit 4 % du cheptel français. La région a perdu 6 % de ses vaches nourrices depuis 2010. En 2016, 320 milliers de bovins ont été abattus dans la région, ce qui représente 109 milliers de tonnes de viande (8 % du tonnage national). Cette viande bovine provient à 42 % de vaches de réforme, à 13 % de génisses, à 12 % de veaux de boucherie et pour les 33 % restants, de mâles de 8 mois ou plus.

L'élevage bovin se localise principalement

près du littoral et au nord est de la région (Thiérache et Hainault), territoires où subsistent le plus de prairies.

Les autres herbivores sont nettement moins présents dans la région. Avec 145 000 bêtes, le cheptel ovin régional ne représente que 2 % du cheptel français. Les caprins, 4 000 environ, sont encore plus rares dans la région (0,3 % du cheptel français).

L'élevage porcin est concentré sur près de 500 exploitations, qui élèvent 600 milliers d'animaux (5 % du cheptel français). Cet élevage est surtout pratiqué dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. À elle seule, la Petite Région Agricole de la Flandre intérieure, située autour d'Hazebrouck renferme 35 % des porcs de la région. L'effectif régional s'est réduit depuis 2010 : 10 % de porcelets, 3 % de porcs à l'engrais et 2 % de truies en moins. En 2016, un million d'animaux ont été abattus, ce qui représente 93 milliers de tonnes de viande (4 % du tonnage national).

En 2016, la région compte 16 millions de gallus (poules, poulet(te)s, coqs). Les poules pondeuses d'œufs de consommation sont près de 5 millions, réparties sur 500 exploitations de la région. Elles ont pondu 1,3 milliards d'œufs en 2016, un œuf sur dix en France. Une poule pond en moyenne 279 œufs par an. En 2016, 46 000 poulets de chair ont été abattus dans la région, soit 8 % du chiffre national.

¹ Pour ce calcul uniquement, sont considérées les exploitations ayant au moins 10 bovins ou 20 ovins ou 20 porcins ou 20 caprins ou 100 volailles ou 100 lapines



- "Bilan de la campagne agricole 2016" - Agreste Hauts-de-France - Mai 2017 - Srise.
- "Filière viande : plus d'un tiers des exploitations régionales ont un atelier d'élevage viande" - Insee Analyses - Nord - Pas-de-Calais - Picardie - Juin 2016
- "Bilan de la campagne agricole 2015" - Agreste Nord - Pas-de-Calais Picardie - Avril 2016 - Srise.
- "Enquête annuelle laitière 2015" - Agreste - Primeur n° 340 - Novembre 2016 - SSP.
- "Statistiques sur l'aviculture" - Agreste - Chiffres et Données - Agriculture n° 232 - Janvier 2016 - SSP.

Les filières d'élevage dans les Hauts-de-France

Espèce bovine

près de 9 500 exploitations en ayant
1,2 million de bovins
(6 % du cheptel français)
110 milliers de tonnes de viande abattue
(8 % du national)



Vaches laitières

5 milliers d'exploitations en ayant
300 milliers de vaches laitières
(8% du cheptel français)
plus de 2 milliards de litres de lait produits
(9% du lait livré à l'industrie en France)

Vaches allaitantes

5 milliers d'exploitations en ayant
167 milliers de vaches allaitantes
(4% du cheptel français)



Espèce porcine

près de 500 exploitations en ayant
600 milliers de porcs
(5 % du cheptel français)
90 milliers de tonnes de viande abattue
(4 % du national)

Espèce caprine

174 exploitations en ayant
4 milliers de caprins
(0,3 % du cheptel français)



Espèce ovine

près de 1 200 exploitations en ayant
145 milliers d'ovins
(2 % du cheptel français)
2 milliers de tonnes de viande abattue
(2 % du national)



Brebis allaitantes

un millier d'exploitations en ayant
90 000 brebis allaitantes
(2 % du cheptel français)

Gallus

1 millier d'exploitations ayant des volailles
16 millions de gallus
(7 % du cheptel français)
46 milliers de poulets de chair abattus
(6 % du national)



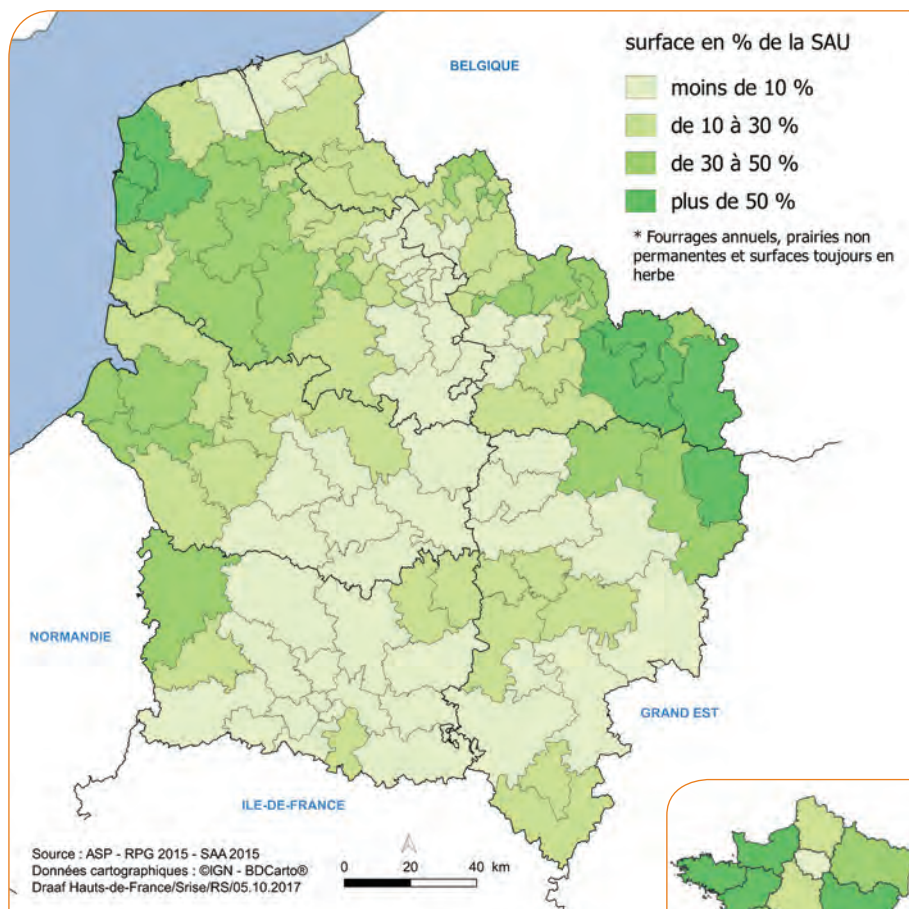
Poules pondeuses d'oeufs de consommation

500 exploitations en ayant
5 millions de poules d'œufs à couver
1,3 milliard d'œufs de consommation pondus
(1 œuf sur 10 en France)
279 œufs en moyenne par poule par an

Source : Agreste SAA semi-définitive 2016 - ESEA 2016

Bovins

Surfaces en cultures fourragères* par pseudo-canton



Vache laitière

Femelle ayant vêlé au moins une fois et dont le lait est principalement commercialisé ou utilisé pour la consommation familiale. Elle est soumise à la traite.

Vache nourrice

Femelle ayant vêlé au moins une fois et dont le lait sert principalement à nourrir des veaux. Elle est le plus souvent têtée.

Génisse

Femelle qui n'a pas encore vêlé.

Bovins

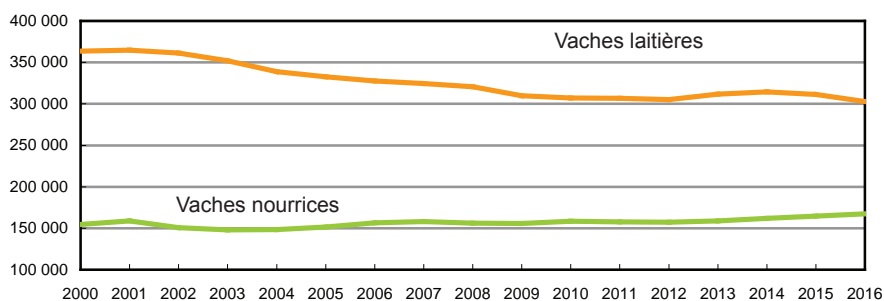
	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France Métropolitaine
Ensemble espèce bovine	204,3	329,4	112,1	376,3	205,7	1 227,8	19 233,3
Vaches laitières	38,9	88,0	24,3	98,3	53,2	302,7	3 629,2
Vaches nourrices	36,9	43,7	17,1	43,4	26,4	167,5	4 194,9
Total vaches	75,8	131,7	41,5	141,7	79,6	470,2	7 824,1
Génisses d'un an et plus (laitières + nourrices + boucherie)	50,7	85,7	28,7	102,4	56,5	323,9	4 626,0
Mâles d'un an et plus (taureaux + mâles castrés et non castrés)	21,4	26,3	13,3	33,2	18,0	112,1	1 247,4
Total bovins de plus d'un an	72,1	112,0	41,9	135,6	74,5	436,1	5 873,3
Veaux de boucherie	2,6	5,3	0,5	11,1	1,2	20,7	631,7
Autres bovins de moins d'un an	53,9	80,4	28,2	87,9	50,4	300,7	4 904,1
Total bovins de moins d'un an	56,4	85,7	28,7	99,0	51,6	321,5	5 535,9

en millier de têtes

Source : Agreste SAA semi-définitive 2016

5

Effectifs des vaches en Hauts-de-France



Source : Agreste - SAA

Production de lait de vache

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-calais	Somme	Région	France Métropolitaine
Production traite des vaches laitières							
2016	2 875,0	6 543,4	1 739,1	7 474,6	4 242,8	22 874,9	244 626,8
16/15 en %	-4,3	-5,1	-5,6	-1,9	-2,6	-3,5	-2,3
dont livraison de lait entier à l'industrie							
2016	2 843,4	6 658,9	1 586,3	7 383,7	4 122,3	22 594,6	238 035,0
16/15 en %	-4,7	-1,3	-13,2	-1,9	-5,0	-3,5	-3,4
Nombre de producteurs livrant du lait à l'industrie (*)							
2016	602	1 456	439	1 791	838	5 126,0	58 385
16/15 en %	-2,6	-2,4	-1,3	-2,0	-8,6	-3,3	-5,4

En millier d'hectolitres

Sources : Agreste - SAA et enquêtes annuelles laitières 2015-2016

(*) moyenne des effectifs : avril, juillet et octobre

5

Teneur moyenne en matière grasse et matière protéique du lait de vache

	Aisne		Nord		Oise		Pas-de-Calais		Somme		Région		France	
	MG	MP	MG	MP	MG	MP	MG	MP	MG	MP	MG	MP	MG	MP
Janvier	40,5	32,6	40,5	32,4	40,3	32,8	40,8	32,7	40,1	32,7	40,4	32,6	41,9	33,2
Février	40,3	32,6	40,4	32,5	40,4	32,8	40,8	32,7	40,1	32,7	40,4	32,6	41,8	33,0
Mars	40,8	32,9	40,8	32,8	40,8	33,1	41,3	33,0	40,5	33,0	40,8	33,0	42,1	33,4
Avril	40,1	32,8	40,1	32,6	40,1	33,0	40,5	32,8	39,9	32,8	40,2	32,8	41,2	33,3
Mai	39,3	32,6	39,2	32,4	39,3	32,8	39,4	32,6	39,2	32,5	39,3	32,6	40,2	33,2
Juin	39,0	31,8	38,9	31,9	39,2	32,1	39,2	32,1	38,8	32,1	39,0	32,0	40,1	32,5
Juillet	38,7	31,8	38,6	31,8	38,5	31,9	38,7	31,9	38,3	31,9	38,6	31,8	39,7	32,2
Août	39,2	32,0	38,9	32,0	38,8	32,1	39,1	32,1	38,6	32,0	38,9	32,0	40,0	32,3
Septembre	39,3	32,5	39,1	32,5	39,0	32,3	39,2	32,2	38,5	32,3	39,0	32,4	40,6	32,8
Octobre	41,3	33,9	41,1	33,8	40,6	33,5	40,4	33,3	40,3	33,5	40,7	33,6	42,2	34,1
Novembre	41,9	34,1	41,9	34,1	41,3	33,9	41,2	33,8	41,3	34,0	41,5	34,0	43,1	34,4
Décembre	41,9	33,7	41,6	33,7	41,3	33,8	41,1	33,6	41,2	33,7	41,4	33,7	43,0	34,1
Moyenne 2016	40,2	32,8	40,1	32,7	40,0	32,8	40,1	32,7	39,7	32,8	40,0	32,8	41,3	33,2
<i>Moyenne 2015</i>	40,2	32,8	40,3	32,7	40,1	32,9	40,5	32,8	39,9	32,6	40,2	32,8	40,9	33,1

En gramme/litre

Sources : Agreste - Enquêtes laitières 2015 et 2016

MG : Matière grasse

MP : Matière protéique

Effectifs des ovins

	Région	France Métropolitaine
Ensemble espèce ovine	144,6	7 019,5
Agnelles	19,0	1 056,5
Brebis-mères (y compris réforme)	91,0	4 636,3
Autres ovins (y compris béliers)	34,7	1 326,6

En millier de têtes

Source : Agreste SAA semi-définitive 2016

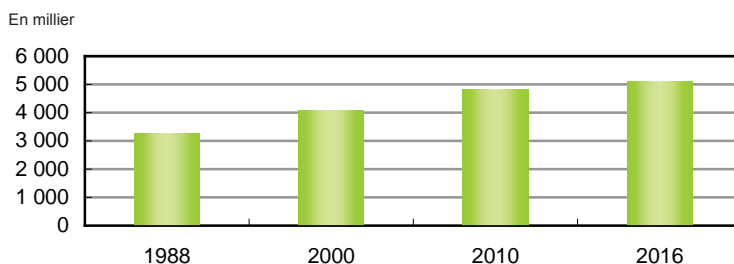
Effectifs des volailles

	Région	France Métropolitaine
Poules pondeuses d'œufs à couvrir	487	10 404
Poules pondeuses d'œufs de consommation	5 103	47 976
Poulets de chair	9 256	156 354

En millier de têtes

Source : Agreste SAA semi-définitive 2016

Effectifs des poules pondeuses d'œufs de consommation en Hauts-de-France



Source : Agreste - Recensements agricoles - SAA semi-définitive 2016

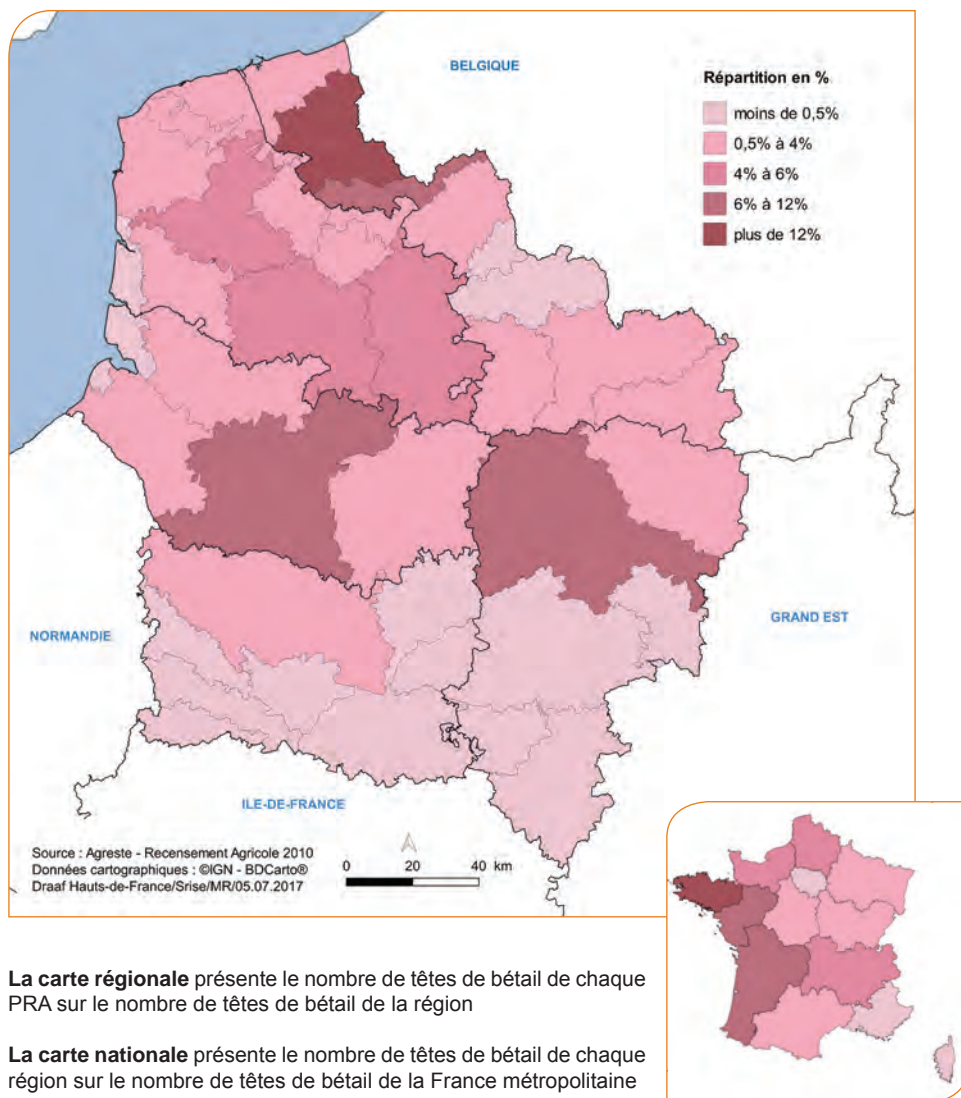
Production d'œufs

	Région	France Métropolitaine
Œufs de consommation	1 323,8	13 862,1

En million

Source : Agreste - SAA semi-définitive 2016

Répartition du cheptel porcin par petite région agricole (PRA) en 2010



Porcins

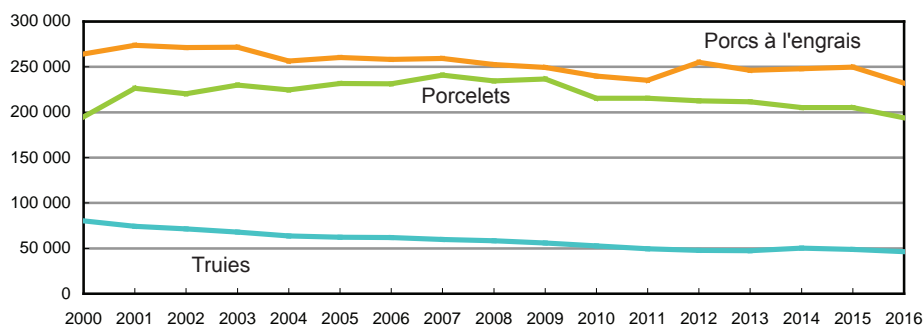
	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France Métropolitaine
Ensemble espèce porcine	s	301,3	s	160,5	s	576,2	12 637,9
dont porcelets de moins de 20 kg	s	101,8	s	52,9	s	193,9	4 557,8
dont porcs de 20 kg à moins de 50 kg	s	54,0	s	29,1	s	102,9	1 854,2
dont truies	s	23,8	s	13,3	s	46,4	991,7
dont porcs à l'engrais	s	121,3	s	65,2	s	232,0	5 217,9

en millier de têtes

Source : Agreste SAA semi-définitive 2016

5

Effectifs porcins en Hauts-de-France



Source : Agreste - SAA



L'espèce porcine comprend :

Les truies : truies reproductrices de 50 kg et plus, y compris les femelles n'ayant encore jamais mis bas et conservées pour le renouvellement des effectifs de truies. Les truies de réforme sont exclues de cette catégorie ;

Les porcelets de moins de 20 kg : jeunes animaux, mâles ou femelles, sevrés ou non, non entrés en atelier d'engraissement ;

Les jeunes porcs de 20 à 50 kg : jeunes animaux en bâtiment d'engraissement ;

Les porcs à l'engrais : porcs de plus de 50 kg, mâles (castrés ou non,) ou femelles, en cours d'engraissement.

Les truies de réforme sont recensées dans cette catégorie.

Les verrats de 50 kg et plus : mâles reproducteurs de l'espèce porcine.

Présentation

D'après le dernier inventaire forestier, la forêt couvre 431 milliers d'hectares en Hauts-de France, soit 13,6 % de la surface régionale et à peine 3 % de la surface boisée française. L'Aisne et l'Oise sont deux fois plus boisés que les trois autres départements. Les forêts privées occupent les trois quarts des surfaces boisées de la région comme du territoire national.

En 2016, 1,3 million de m³ de bois rond ont été récoltés dans la région par les exploitants forestiers, ce qui ne représente que 3,5 % de la récolte nationale. La récolte est en léger recul dans la région par rapport à 2015, alors qu'elle progresse un peu à l'échelle nationale. Elle est destinée pour 41 % au bois d'œuvre, 10 % au bois d'industrie et 49 % au bois énergie. Parmi les 537 milliers de m³ affectés au bois d'œuvre, une grande partie est constituée de feuillus, les conifères n'en représentant que 7 %. Les essences les plus récoltées sont le peuplier, le chêne et le hêtre. La coupe de peuplier est la plus significative dans la récolte nationale (13 %). Les trois quarts de la récolte de chêne et de hêtre, la moitié de celle de peuplier pro-

viennent des départements de l'Aisne et de l'Oise. En 10 ans, les volumes de bois d'œuvre récoltés ont diminué d'un tiers, ceux de bois industrie des trois quarts. Le bois énergie a en revanche progressé de +150 % afin d'approvisionner les grandes installations de cogénération et de chaufferies situées en Hauts-de-France et dans les régions voisines. Depuis 2015, la récolte de bois énergie a dépassé celle de bois d'œuvre.

En 2016, le volume de bois scié par les entreprises implantées en Hauts-de-France approche les 120 milliers de m³, en baisse de 5 % par rapport à 2015. Le niveau national enregistre une hausse de 2 %. Dans la région, les arbres sciés sont essentiellement des feuillus tempérés (peupliers, hêtres, chênes, etc.).

En 2016, 167 entreprises ayant leur siège dans la région Hauts-de-France ont une activité d'exploitation forestière et/ou de sciage. Trente six d'entre elles exercent une activité de sciage. Le nombre d'entreprises forestières et/ou scierie a été divisé par deux dans la région en dix ans.



- "Récolte de bois et production de sciage en 2016" - Agreste - Chiffres et Données - Agriculture n°242 - Novembre 2017 - SSP.
- "Récolte de bois et production de sciage en 2015 : Recul de la récolte de bois et de la production de sciages" - Agreste - Primeur n° 341 - Décembre 2016 - SSP.
- "37000 salariés de la filière forêt bois : dans les activités de transformation et de valorisation" - Insee Analyses Nord - Pas-de-Calais Picardie n°5 - Mars 2016

Bois et forêts

Superficies forestières

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France
Surface forestière	140	52	129	54	56	431	16 374
Taux de boisement	19%	9%	22%	8%	9%	13%	30%
Forêts domaniales	30	21	34	ns	ns	98	1 510
Autres forêts publiques	5	2	8	ns	ns	17	2 672
Forêts privées	105	29	87	45	50	317	12 192

Surface en millier d'hectares

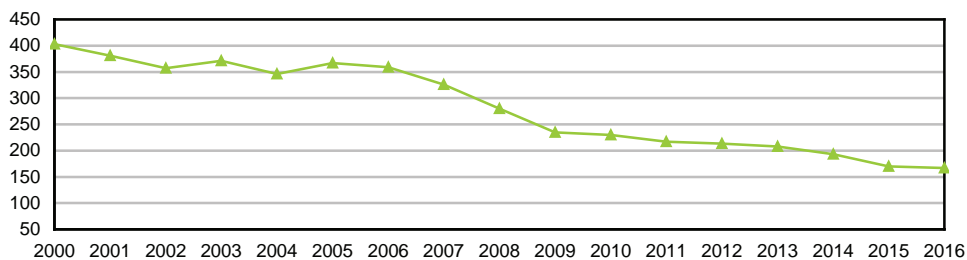
Source : IGN - Inventaire forestier national 2005-2014



Forêt domaniale : en France, forêt faisant partie du domaine privé de l'État. Sa gestion est assurée par l'Office national des forêts (ONF) en application du Code forestier.

Autres forêts publiques : forêts appartenant aux communes ou à d'autres collectivités. Elles sont également gérées par l'Office National des Forêts.

Évolution du nombre d'entreprises d'exploitation forestière et scieries en Hauts-de-France



Source : Enquêtes annuelles de branche sur les exploitations forestières et scieries 2000 à 2016

Entreprises d'exploitation forestière et scieries ayant leur siège social en Hauts-de-France

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région
Nombre total d'entreprises						
2016	38	28	43	32	26	167
16/15 en %	0,0%	0,0%	-4,4%	3,2%	-7,1%	-1,8%
- d'exploitations forestières						
2016	28	23	34	26	20	131
16/15 en %	0,0%	21,1%	-5,6%	8,3%	-9,1%	1,6%
- de scieries						
2016	3	s	4	3	s	17
16/15 en %	0,0%		33,3%	-25,0%		-19,0%
- d'exploitations forestières et scieries						
2016	7	s	5	3	s	19
16/15 en %	0,0%		-16,7%	0,0%		-5,0%

Source : Enquêtes annuelles de branche sur les exploitations forestières et scieries 2015 et 2016

Récolte de bois

Récolte de bois d'oeuvre et d'industrie par région et département de récolte

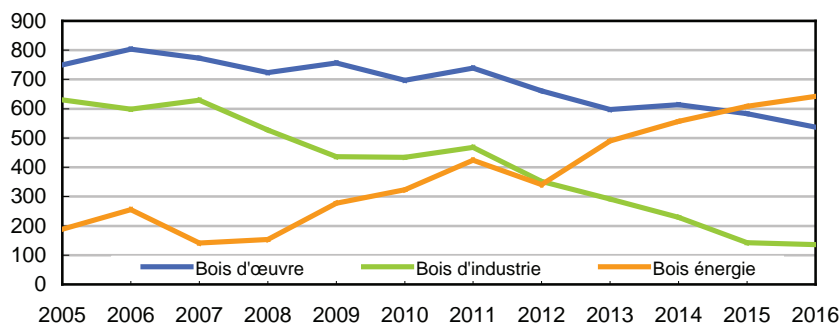
	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France
Récolte totale de bois (bois d'oeuvre + bois d'industrie + bois énergie)							
2016	511,1	221,0	364,3	111,9	107,3	1 315,6	37 941,0
16/15 en %	-5,3	31,8	-12,9	10,0	0,8	-1,4	1,4
- Récolte de bois d'oeuvre (feuillus + conifères)							
2016	186,0	85,6	145,4	64,3	56,0	537,5	19 304,5
16/15 en %	-10,3	11,2	-21,7	10,3	3,0	-7,8	2,4
Grumes de feuillus							
2016	178,6	78,6	141,0	57,6	46,1	501,9	5403,6
16/15 en %	-8,9	5,8	-13,4	5,0	5,1	-5,6	5,0
<i>dont chêne</i>							
2016	47,6	23,0	51,9	5,6	5,6	133,6	2352,6
16/15 en %	-15,7	-24,5	-20,0	49,0	-15,9	-17,6	5,1
<i>dont hêtre</i>							
2016	33,3	7,5	25,1	4,8	5,3	76,0	1034,9
16/15 en %	-18,6	-1,7	-20,1	-5,9	-38,8	-18,9	-6,7
<i>dont peuplier</i>							
2016	49,8	35,2	31,5	32,8	25,1	174,4	1362,7
16/15 en %	-2,8	70,9	-27,2	-0,7	15,8	2,7	7,9
Grumes de conifères							
2016	7,4	7,1	4,4	6,7	10,0	35,6	13 901,0
16/15 en %	-34,9	162,0	-80,7	94,7	-5,4	-30,3	1,4
- Récolte de bois d'industrie							
2016	97,1	7,1	10,8	7,6	13,6	136,2	10 562,6
16/15 en %	-2,0	29,4	-61,3	26,9	280,7	-4,1	-1,8
- Récolte de bois énergie							
2016	228,0	128,3	208,1	39,9	37,7	642,0	8 073,8
16/15 en %	-2,3	50,6	1,7	6,9	-22,2	5,4	3,7

En millier de m³ de bois rond

Source : Enquêtes annuelles de branche sur les exploitations forestières et scieries 2015 et 2016

La récolte de bois selon l'usage en Hauts-de-France

millier de m³ de bois rond



Source : Enquêtes annuelles de branche sur les exploitations forestières et scieries 2005 à 2016

Production de sciage

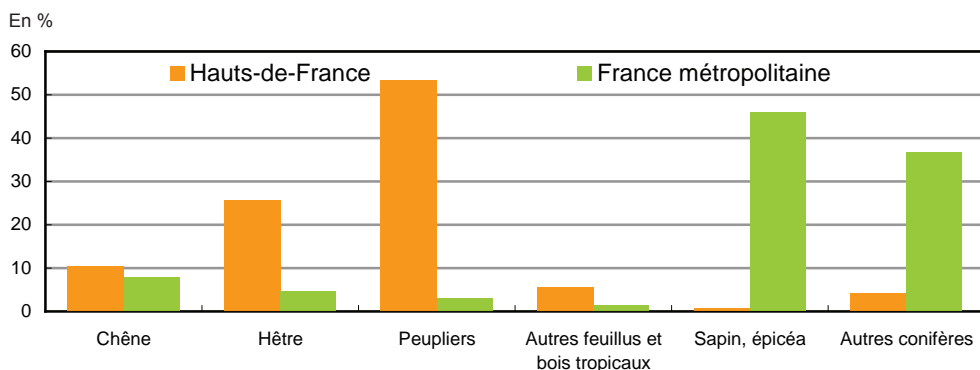
Production de sciage-rabotage par région et département d'activité

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France
Ensemble sciages, bois sous rails et merrains							
2016	40,6	7,7	25,4	35,4	9,7	118,8	7 970,6
16/15 en %	2,5	-15,8	-1,3	-9,7	-10,1	-4,5	1,6
dont sciage de feuillus tempérés							
2016	40,6	7,6	23,0	33,9	7,3	112,4	1 309,7
16/15 en %	2,5	13,0	-0,6	-9,1	-13,0	-2,4	2,7

En millier de m³ de sciages

Source : Enquêtes annuelles de branche sur les exploitations forestières et scieries 2015 et 2016

Les essences sciées en 2016



Source : Enquête annuelle de branche sur les exploitations forestières et scieries 2016

Produits connexes de scierie

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France
Total produits connexes							
2016	24,4	6,1	30,3	8,9	4,3	74,0	8 364,0
16/15 en %	1,0	-41,3	87,7	-19,7	49,1	14,5	5,2

En millier de tonnes

Source : Enquêtes annuelles de branche sur les exploitations forestières et scieries 2015 et 2016



Bois d'œuvre : bois de qualité destiné au sciage, au tranchage, au déroulage ou à la fabrication de tonneaux.

Bois d'industrie : comprend le bois de trituration (destiné à être déchiqueté ou dissous pour la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules ou de fibres) et le bois destiné à la fabrication de bois de mine, de poteaux de lignes électriques ou téléphoniques, de piquets, pieux, échelas, etc.

Bois énergie : bois de qualité inférieure destiné à la combustion ou à la carbonisation.

Bois rond : bois exploité et façonné avant toute transformation.

Mètre cube de sciage : volume des produits obtenus après écorçage et sciage.

Produits connexes de scierie : plaquettes, sciures, écorces, broyats issus du sciage.

Bois sous rails : bois utilisé pour la fixation des rails de chemin de fer

Merrain : bois destiné à la fabrication de tonneaux.

Présentation

Certaines pratiques agricoles peuvent impacter l'environnement. Par exemple, l'azote et le phosphore sont des éléments indispensables à la nutrition des plantes, mais apportés en excès, ils contribuent à la pollution des cours d'eau ou des nappes phréatiques. Dans la région, les livraisons de potasse et de phosphore ont nettement baissé entre les périodes 2002-2006 et 2012-2016 (de l'ordre de 40 %) mais celles d'azote ne diminuent pas. Les traitements phytopharmaceutiques, produits chimiques destinés à soigner ou prévenir les végétaux des adventices (herbicides), des maladies (fongicides) ou des ravageurs (insecticides) sont toujours fortement utilisés dans la région, sur les pommes de terre et les betteraves sucrières notamment, mais aussi sur les céréales. Lancé en 2008 et révisé en 2015, le plan Écophyto vise à réduire progressivement l'utilisation de ces produits. Les agriculteurs tentent de limiter leur consommation par des pratiques raisonnées comme le travail du sol, le choix des variétés, la réduction des doses, le décalage des dates de semis ou l'écartement entre leurs rangs. (*voir graphe page 61*).

7

Plus généralement, certaines pratiques agricoles peuvent contribuer au maintien de la qualité des milieux : l'agro-écologie, le pâturage, l'agriculture biologique, les systèmes de cultures économes en intrants, l'agroforesterie, etc. Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) (*voir carte page 56*) et les aides pour l'agriculture biologique permettent d'accompagner les

agriculteurs dans le développement ou le maintien de telles pratiques.

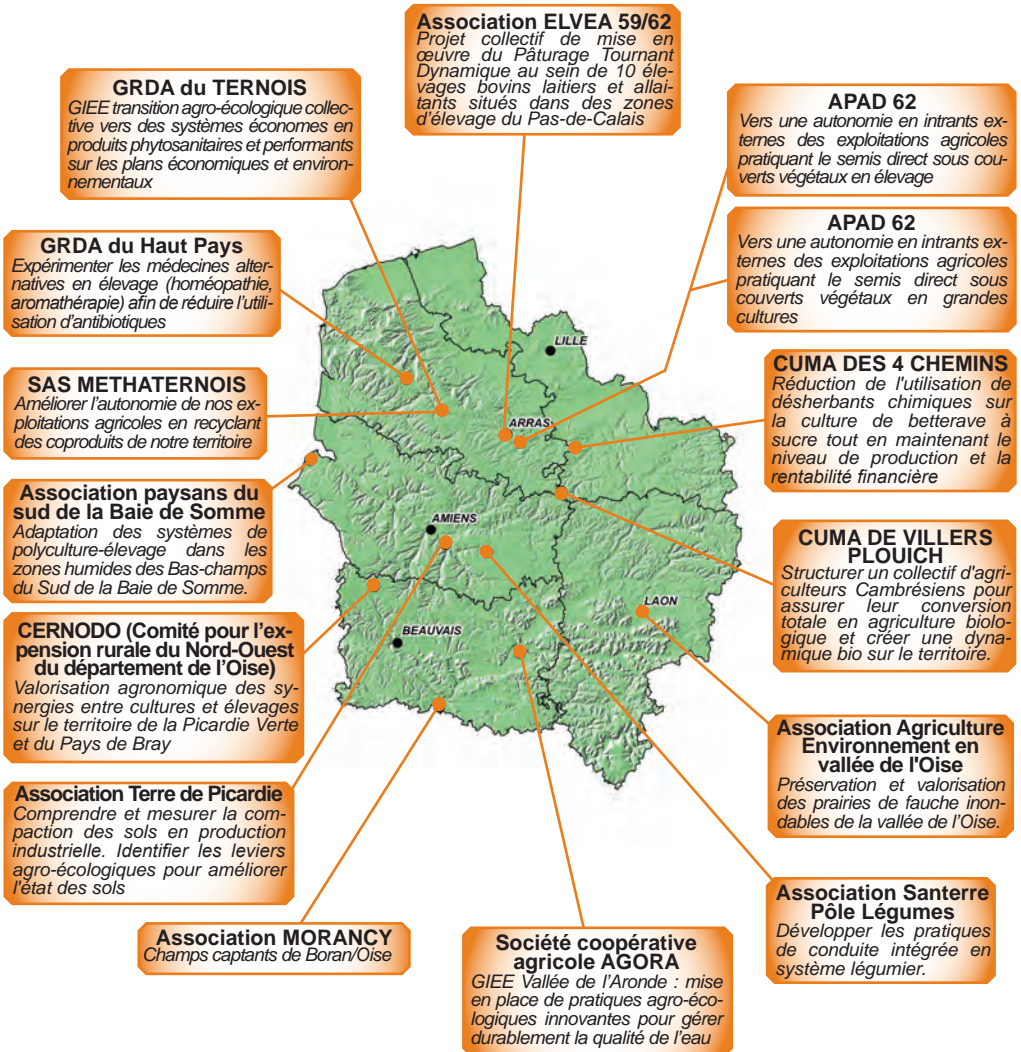
Dans les Hauts-de-France, 1,2 % de la SAU est cultivée en agriculture biologique, nettement moins que la part nationale (5,7 %). Les surfaces en mode biologique (certifiées et en conversion) s'étendent sur 26 000 hectares presque le triple qu'en 2008. Les légumes secs, les fruits et les plantes aromatiques sont les productions le plus souvent cultivées en mode biologique. Les céréales et les oléagineux sont les cultures les moins bien représentées en bio dans la région comme en France mais sont les plus dynamiques en termes de conversion. Côté élevage, l'apiculture et la production d'œufs sont les secteurs les plus fréquemment menés en bio tandis que les productions porcine et avicole bio restent marginales.

La vente en circuits courts est souvent associée à de meilleures pratiques environnementales. De plus, elle soutient le territoire et crée un lien privilégié entre producteurs et consommateurs. En 2013, 14 % des exploitants de la région pratiquaient la vente en circuit court pour au moins un produit, contre 21 % au niveau national. La pratique la plus répandue est la vente directe à la ferme. Arrive ensuite la vente sur les marchés. Dans les Hauts-de-France, les produits les plus souvent vendus en circuit court sont le miel et les fruits, devant les œufs, la volaille et les légumes. Seulement 7 % des exploitations laitières vendent en circuit court.



- "Davantage de traitements phytosanitaires et de fertilisation minérale en grandes cultures, pourtant certaines pratiques agro-écologiques progressent" - Agreste Hauts-de-France - Études et analyses n° 15 - Décembre 2017 - Srise
- "Mesures agro-environnementales et paiements pour services environnementaux : regards croisés sur deux instruments" - Analyse n° 104 - Septembre 2017 - SSP.
- "La diversification des exploitations contribue au développement des territoires" - Agreste Hauts-de-France - Études et analyses n° 9 - Mars 2017 - Srise
- "Enquête Pratiques phytosanitaires sur les grandes cultures 2014 - Nombre de traitements et indicateurs de fréquence de traitement" - Agreste - Dossiers n° 36 - Septembre 2016 - SSP.

GIEE reconnus au 01/10/2017 en Hauts-de-France



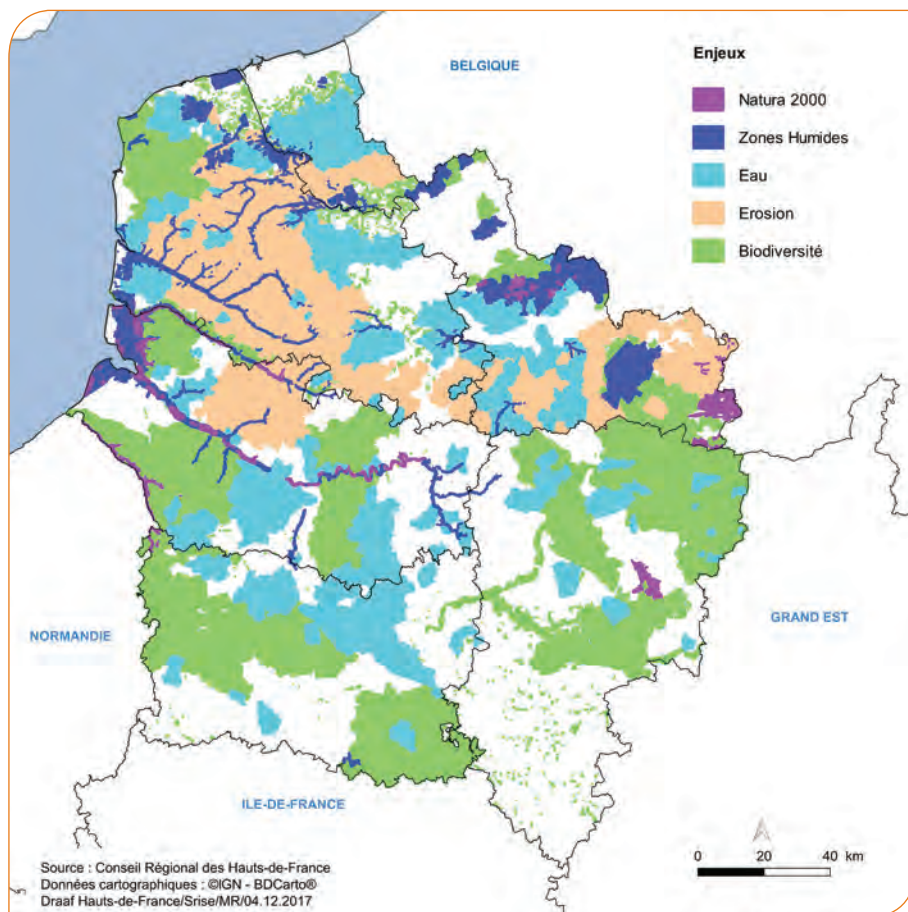
7

Source : SRPE - Septembre 2017
Draaf Hauts-de-France/Srise/28.09.2017

Les Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE)

Collectifs d'agriculteurs reconnus par l'État qui s'engagent dans un projet de modification ou de consolidation de leurs pratiques en visant des objectifs à la fois économiques, environnementaux et sociaux.

Mesures agro-environnementales et climatiques (Maec) par enjeu en 2017



7



Dans son Programme de développement Rural (PDR), chaque Région identifie les enjeux environnementaux de son territoire. Au regard de ces enjeux, elle définit les zones ouvertes aux **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)**. Elle lance alors des appels à projet auprès des opérateurs du territoire ayant des compétences environnementales et agronomiques. Chaque opérateur détaille ensuite les MAEC qu'il va proposer aux agriculteurs dans un **projet agro-environnemental et climatique (PAEC)**. À titre d'exemples, une Chambre d'agriculture peut élaborer une MAEC pour maintenir les pratiques d'élevage dans une zone déterminée, un syndicat d'eau pour améliorer la qualité de l'eau sur un captage, ou encore un Parc naturel régional pour maintenir la biodiversité sur un territoire Natura 2000. Dès lors qu'un PAEC est retenu par la Commission Régionale Agro-Environnementale et Climatique (CRAEC) et validé par la Région, les opérateurs débutent l'animation auprès des agriculteurs du territoire, les aident à souscrire des MAEC et à réussir leurs engagements. Les engagements signés par les agriculteurs durent 5 ans.

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/mesures-agro-environnementales-et-climatique-maec-et-aides-pour-lagriculture-biologique>

Agriculture biologique

Nombre d'opérateurs et surfaces bio en 2016

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France
Nombre d'exploitations							
2016	103	256	96	149	117	721	32 264
2016/2015 (%)	15,7	21,9	17,1	14,6	14,7	17,6	11,7
Surfaces certifiées bio (*)							
2016	2 320	5 322	4 840	2 660	2 656	17 799	1 054 877
2016/2015 (%)	4,0	6,3	3,4	0,0	8,5	4,5	4,1
Surfaces en conversion (*)							
2016	1 178	3 103	2 039	744	1 321	8 384	483 170
2016/2015 (%)	39,9	161,9	252,2	246,0	100,5	140,9	61,0
Surfaces totales en bio (*)							
2016	3 498	8 425	6 880	3 404	3 977	26 184	1 538 047
2016/2015 (%)	13,8	36,1	30,8	18,4	28,0	27,7	17,0
% des surfaces totales en bio / SAU							
2016	0,7	2,4	1,9	0,7	0,9	1,2	5,7
Nombre de transformateurs							
2016	49	263	76	174	71	633	10 600
2016/2015 (%)	11,4	11,9	5,5	3,0	2,9	7,5	8,8
Nombre de distributeurs							
2016	19	84	36	54	11	204	4 017
2016/2015 (%)	0,0	20,0	20,0	-1,8	0,0	10,3	11,8

* Surfaces en hectare

Source : Agence BIO

7



Certification

Pour commercialiser des produits issus de l'agriculture biologique, tout opérateur (qu'il soit producteur, préparateur, distributeur ou importateur) doit avoir été contrôlé par un organisme certificateur agréé par l'Institut National de l'Origine et de la qualité (Inao) et disposer des certificats correspondants.

A ce jour, 9 organismes sont agréés pour le contrôle des produits biologiques en France : ECOCERT France, AGROCERT, CERTIPAQ BIO, BUREAU VERITAS Certification QUALITE France, CERTISUD, CERTIS, BUREAU ALPES CONTROLES, QUALISUD et BIOTEK Agriculture.

La conversion en agriculture biologique

Passage du mode de production conventionnel au mode biologique défini par la réglementation européenne.

Les repères des produits bio



CERTIFIÉ PAR FR-BIO-XX
AGRICULTURE UE/NON-UE

Le logo bio européen est obligatoire sur tous les produits bio alimentaires préemballés dans l'Union européenne.

La dernière ligne indique l'origine de la matière première agricole : UE : Union européenne ou - NON-UE : hors Union européenne.

Le logo AB est facultatif.



Agriculture biologique

Productions végétales en mode biologique - surfaces 2016

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France
Céréales							
Certifiées Bio	750	342	1 627	652	836	4 207	164 796
Conversion	298	606	693	223	734	2 554	102 195
Oléagineux							
Certifiées Bio	6	0	27	3	32	68	29 308
Conversion	28	20	69	4	68	188	24 448
Protéagineux							
Certifiées Bio	30	18	159	30	105	343	15 764
Conversion	48	27	115	14	29	232	12 127
Légumes secs							
Certifiées Bio	12	s	41	s	23	77	7 998
Conversion	0	s	0	s	0	0	660
Légumes frais, fruits							
Certifiées Bio	109	373	332	377	435	1 626	43 743
Conversion	0	52	254	13	84	402	10 091
Vigne et PPAM							
Certifiées Bio	24	s	10	s	11	52	64 118
Conversion	16	s	0	s	5	28	13 707
Surfaces toujours en herbe							
Certifiées Bio	871	4 127	1 362	875	462	7 697	426 371
Conversion	548	1 717	480	225	131	3 100	175 711
Cultures fourragères							
Certifiées Bio	416	355	1 186	644	594	3 194	263 923
Conversion	223	642	386	245	230	1 725	129 840
Autres							
Certifiées Bio	103	104	96	74	159	537	38 856
Conversion	17	34	43	21	39	154	14 390
Total							
Certifiées Bio	2 320	5 322	4 840	2 660	2 656	17 799	1 054 877
Conversion	1 178	3 103	2 039	744	1 321	8 384	483 170

Surfaces en hectare

Source : Agence BIO



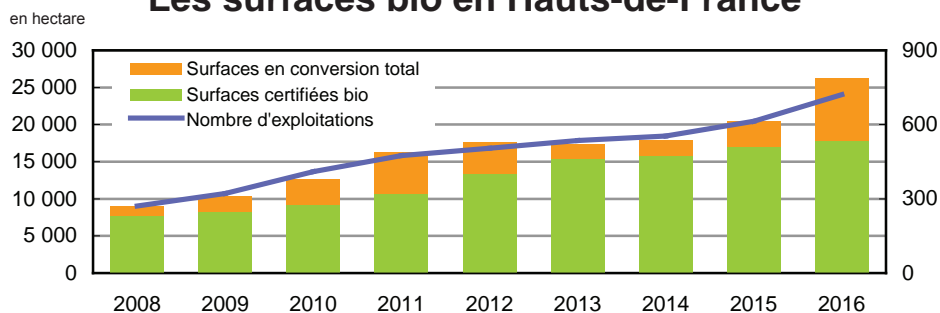
PPAM : plantes à parfum, aromatiques et médicinales.



• Agence bio : <http://www.agencebio.org/la-bio-en-france>

Agriculture biologique

Les surfaces bio en Hauts-de-France



Source : Agence BIO

Productions animales en mode biologique - effectifs 2016

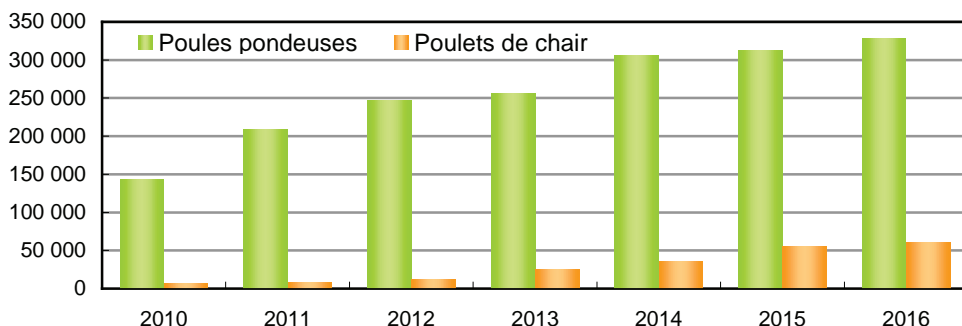
	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France
Poulets de chair	7 240	5 745	9 300	3 580	35 673	61 538	9 728 125
Poules pondeuses	48 260	38 848	39 574	42 640	159 468	328 790	4 372 013
Brebis allaitantes	214	68	294	197	110	883	159 400
Vaches allaitantes	175	470	349	79	216	1 289	111 255
Vaches laitières	537	2 150	1 150	599	270	4 706	120 139
Livraison lait bio (millier litres)	s	10 447	4 670	3 606	s	22 222	565 277

Nombre de têtes certifiées bio

Source : Agence BIO - Enquête annuelle laitière 2016

7

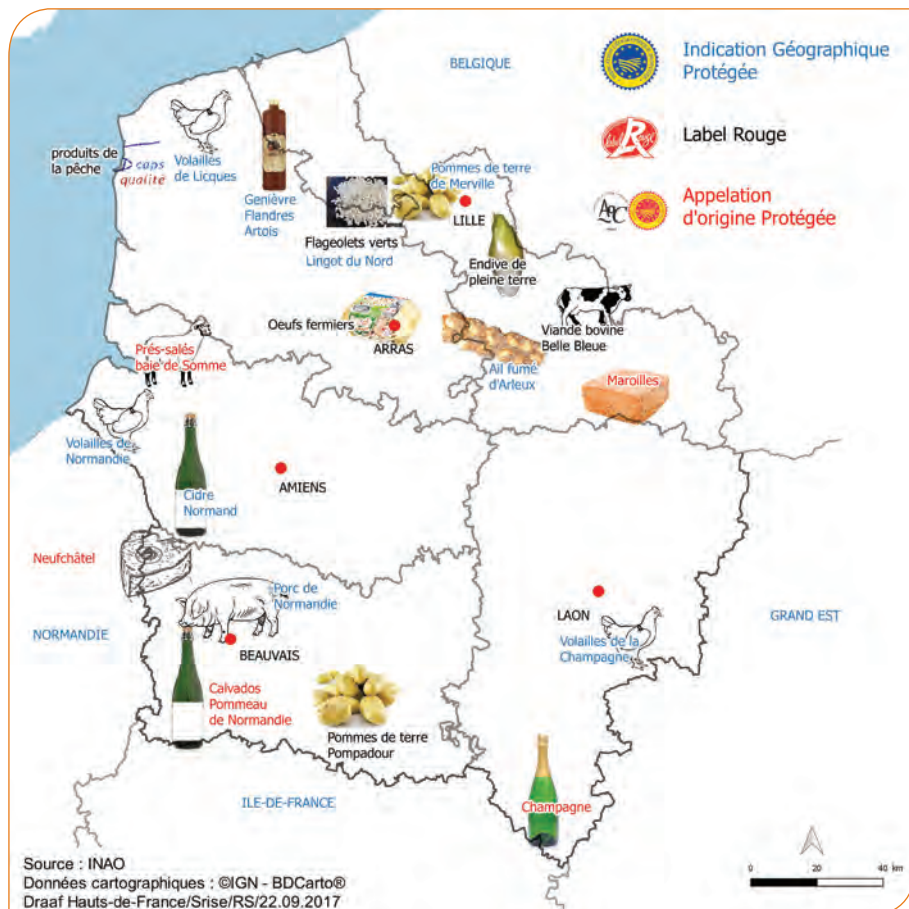
Effectifs des volailles bio en Hauts-de-France



Source : Agence BIO

Signes de qualité

Les signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine



7



L'Appellation d'origine protégée (AOP) désigne un produit dont les principales étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union européenne.

L'Appellation d'origine contrôlée (AOC) désigne des produits répondant aux critères de l'AOP et protège la dénomination sur le territoire français. Elle constitue une étape vers l'AOP, désormais signe européen.

L'Indication géographique protégée (IGP) identifie un produit agricole, brut ou transformé, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique. L'IGP s'applique aux secteurs agricoles, agroalimentaires et viticoles.

Le Label Rouge est un signe national qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieur par rapport aux autres produits similaires habituellement commercialisés.

Diversification des pratiques

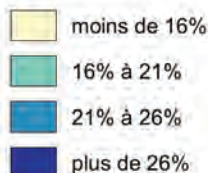
Part des exploitations susceptibles de commercialiser ces produits, pratiquant la vente en circuit court

Commercialisation selon le produit	Vente par circuit court		Vente directe au consommateur par l'exploitation	
	Hauts-de-France	France métropolitaine	Hauts-de-France	France métropolitaine
Produits laitiers	7,2	7,8	6,6	6,8
Œufs et volailles	19,9	8,4	18,6	7,7
Autres produits animaux	5,1	8,5	4,1	6,3
Légumes	26,4	42,7	22,9	36,8
Fruits	56,2	21,9	50,4	18,0
Miel	61,2	51,1	60,8	47,9

En %

Source : Agreste Recensement agricole 2010

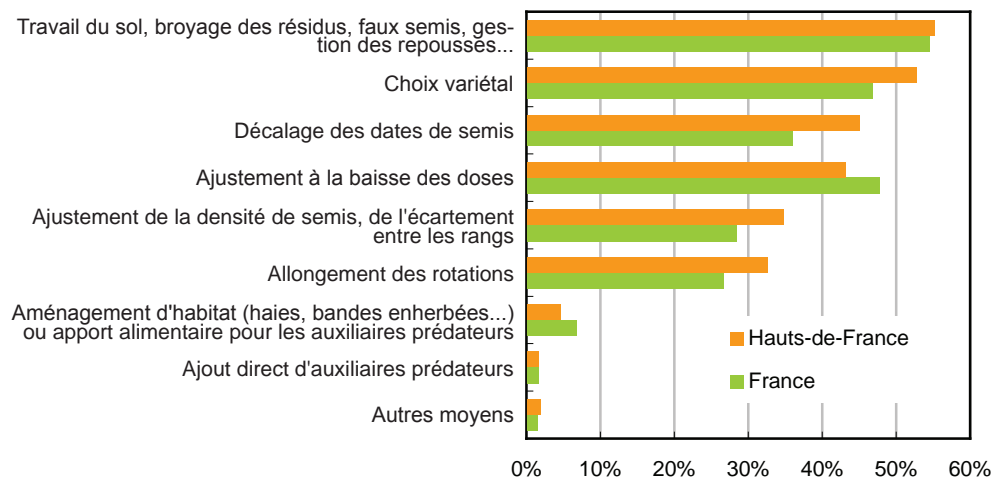
Part des exploitations agricoles pratiquant la vente par circuit court par région en 2013



Source: Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013
©IGN - BDCarto® - Draaf Hauts-de-France/Srise/MR/30.11.2017

Les alternatives¹ à l'utilisation des produits phytosanitaires que déclarent pratiquer les exploitants agricoles de grandes cultures

7



¹ Plusieurs alternatives sont possibles pour un même exploitant

Source : Agreste enquête Pratiques Culturelles 2014

Livraisons d'engrais



L'enquête sur les livraisons d'engrais

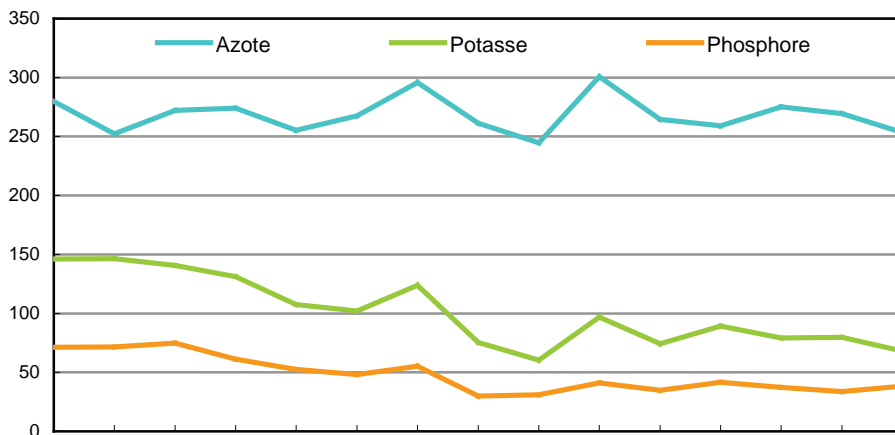
L'enquête statistique sur la livraison d'engrais à usages professionnels est organisée par l'Union des industries de la fertilisation (UNIFA). L'UNIFA interroge toutes les entreprises qui mettent des engrais minéraux sur le marché (les producteurs, les importateurs d'engrais, les grossistes et les grands groupements d'achat de la distribution agricole). Les résultats sont enregistrés mensuellement avec le détail de chaque formule d'engrais permettant de traduire les tonnages de produit en tonnes pour chaque élément nutritif : azote, phosphore, potassium, soufre et magnésium. Le département déclaré est celui de la livraison au distributeur, il ne peut pas être assimilé exactement au département d'utilisation par l'agriculteur.

Un engrais est composé de trois éléments principaux : azote (N), phosphate (P), potassium (K). L'engrais simple ne sera constitué que d'un seul élément. Un engrais composé possédera au minimum deux éléments nutritifs.

Les campagnes s'étendent du 1er mai au 30 avril pour le phosphore et la potasse. Elles s'étendent du 1er juillet au 30 juin pour les engrais azotés simples et composés NP-NK-NPK.

Livraisons d'engrais en Hauts-de-France

en millier de tonnes
d'éléments fertilisants



Campagnes 01-02 02-03 03-04 04-05 05-06 06-07 07-08 08-09 09-10 10-11 11-12 12-13 13-14 14-15 15-16

Source : Union des industries de la fertilisation



• UNIFA : <http://www.unifa.fr/>

Livraisons d'engrais

Livraisons d'éléments fertilisants simples

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France métropolitaine
Ensemble des éléments fertilisants simples							
2015	106 105	s	55 665	s	62 345	300 315	2 337 271
2016	112 646	s	51 327	s	54 001	285 039	2 347 656
Engrais azotés simples							
2015	83 981	23 453	49 569	40 127	50 068	247 199	1 999 391
2016	90 133	17 114	44 699	37 913	46 810	236 669	2 023 972
Engrais phosphatés simples							
2015	5 962	s	1 338	s	1 268	9 856	88 078
2016	8 738	s	2 585	s	1 272	13 920	106 573
Engrais potassiques simples							
2015	16 162	5 070	4 758	6 262	11 009	43 260	249 802
2016	13 775	5 021	4 043	5 692	5 919	34 450	217 111

En tonne

Source : Union des industries de la fertilisation

Livraisons d'éléments fertilisants composés

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France métropolitaine
Ensemble des éléments fertilisants composés							
2015	15 438	12 412	18 206	21 813	14 784	82 653	789 727
2016	15 234	10 427	14 445	20 146	14 384	74 636	737 324
Engrais azotés composés							
2015	3 339	3 760	3 780	6 514	4 971	22 365	216 680
2016	2 715	2 289	2 813	4 872	3 972	16 661	195 820
Engrais phosphatés composés							
2015	5 942	2 649	6 340	4 579	4 317	23 828	341 770
2016	6 703	2 424	5 005	5 423	4 791	24 346	332 349
Engrais potassiques composés							
2015	6 156	6 002	8 085	10 720	5 496	36 460	231 277
2016	5 816	5 714	6 627	9 851	5 621	33 629	209 155

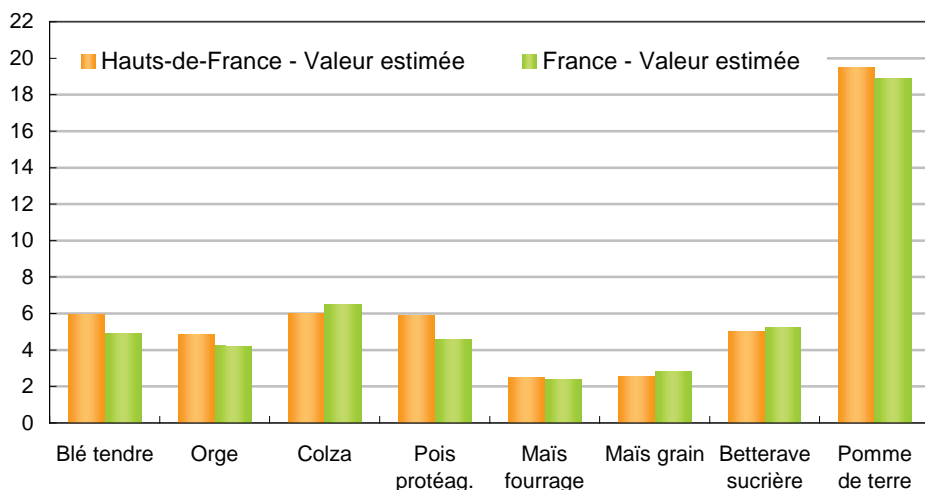
En tonne

Source : Union des industries de la fertilisation

7

Indicateur de fréquence de traitement

Indicateur de fréquence de traitement total (IFT) moyen Hauts-de-France / France en 2014



Source : Agreste - Enquêtes Pratiques culturales 2014

7



L'**Indicateur de Fréquence de Traitement (IFT)**, permet d'évaluer la "pression phytosanitaire" exercée sur chaque parcelle.

Pour un traitement, l'IFT est le ratio entre la dose employée et la dose de référence du produit utilisé. La dose de référence est la plus petite dose homologuée (parmi les différentes cibles) autorisée pour le produit et la culture. Le calcul de cet indicateur prend donc en compte à la fois le nombre de traitements effectués et le dosage appliqué lors de chaque traitement. Au niveau d'une parcelle ou d'un territoire, les IFT des différents traitements sont additionnés et peuvent être assimilés à un nombre de doses de référence employées.

La nature des produits utilisés permet de décliner les IFT en 4 catégories : herbicides, fongicides, insecticides-acaricides et autres. Sont comptabilisés les produits phytosanitaires appliqués au champ, c'est à dire hors traitement des semences et produits après récolte.

Indicateur de fréquence de traitement

IFT moyen pour le Nord - Pas-de-Calais

	IFT herbicides		IFT fongicides		IFT insecticides		IFT total*	
	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014
Blé tendre	1,1	1,5	2,1	2,4	nd	nd	5,4	6,2
Orge	1,4	1,8	1,4	1,4	nd	nd	4,5	5,1
Colza	1,3	1,8	1,3	1,6	1,4	1,2	5,3	5,9
Pois protéagineux	nd	1,6	nd	1,7	nd	1,3	nd	5,6
Maïs fourrage	1,3	1,5	nd	nd	nd	nd	2,3	2,6
Maïs grain	1,6	1,4	nd	nd	nd	nd	2,6	2,4
Betterave sucrière	2,9	2,4	0,9	1,1	nd	nd	4,9	4,7
Pomme de terre	2,6	2,2	12,5	15,6	nd	nd	17,0	19,6

Source : Agreste - Enquêtes Pratiques culturales 2011 et 2014

IFT moyen pour la Picardie

	IFT herbicides		IFT fongicides		IFT insecticides		IFT total*	
	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014
Blé tendre	1,3	1,8	1,9	2,0	0,7	nd	5,6	5,8
Orge	1,2	1,5	1,3	1,5	nd	nd	4,1	4,8
Colza	1,3	1,6	1,5	1,4	2,0	1,8	5,9	6,0
Pois protéagineux	1,4	1,6	1,0	1,5	1,7	1,8	5,1	5,9
Maïs fourrage	1,4	1,3	nd	nd	nd	nd	2,4	2,4
Maïs grain	1,5	1,5	nd	nd	nd	nd	2,5	2,6
Betterave sucrière	2,7	2,9	1,1	1,2	nd	nd	5,1	5,2
Pomme de terre	2,2	2,0	12,3	15,2	1,5	1,1	17,2	19,5

Source : Agreste - Enquêtes Pratiques culturales 2011 et 2014

IFT moyen pour la France

	IFT herbicides		IFT fongicides		IFT insecticides		IFT total*	
	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014
Blé tendre	1,3	1,6	1,5	1,7	0,3	0,1	4,5	4,9
Orge	1,0	0,9	2,6	2,6	3,0	3,3	4,0	4,2
Colza	1,5	1,8	1,2	1,2	2,2	2,0	6,1	6,5
Pois protéagineux	1,2	1,3	0,9	1,1	1,5	1,4	4,6	4,6
Maïs fourrage	1,4	1,4	nd	nd	0,1	0,1	2,4	2,4
Maïs grain	1,5	1,5	nd	nd	0,3	0,3	2,7	2,8
Betterave sucrière	2,8	2,7	1,3	1,4	0,2	0,1	5,2	5,3
Pomme de terre	2,3	2,2	11,7	14,4	1,4	0,9	16,5	18,9

Source : Agreste - Enquêtes Pratiques culturales 2011 et 2014

* IFT total moyen avec traitement de semences

7

Présentation

Au 31 décembre 2015, les Hauts-de-France comprennent 3 100 établissements couvrant l'ensemble des activités agroalimentaires (commerce de gros et industries agroalimentaires hors activités artisanales). Pour moitié, ce sont des établissements employeurs, 654 dans les industries agroalimentaires (IAA) et 1 217 dans le commerce de gros, qui se partagent près de 56 000 salariés (respectivement 40 000 et 16 000 salariés).

Les Hauts-de-France font partie, avec la Normandie, la Bretagne et les Pays de la Loire, des régions qui comportent le plus d'établissements de grande taille. Ces établissements de 250 salariés et plus emploient à eux seuls 40 % des effectifs IAA de la région. En termes de salariés, les groupes ont aussi un poids élevé dans la région : ils couvrent plus de 85 % des effectifs dans chacune des activités de l'agroalimentaire. Cette concentration permet aux salariés d'avoir une rémunération en moyenne supérieure à celle des français. Le travail des grains et fabrication de produits amyliacés est l'activité qui rémunère le mieux. Elle compte aussi le plus de cadres. A l'inverse, la fabrication industrielle de pain et de pâtisserie, la conservation et transformation de viande et de poisson sont les activités les plus ouvrières, les plus féminisées et les moins rémunérées.

Le secteur agroalimentaire est diversifié dans la région. Certaines activités sont très présentes, comme la fabrication de sucre qui occupe dans la région 37 % des salariés français du secteur, le travail des grains 36 %, la conservation et transformation de fruits et légumes 22 %, la fabrication d'huiles et graisses végétales 21 %. En termes d'effectifs, la région occupe la première place des régions françaises dans chacune de ces activités. Le travail du grain, très implanté dans la zone d'emploi de Béthune-Bray, en fait le premier bassin d'emploi de la région pour les industries agroalimentaires.

La région occupe la deuxième position pour les industries du pain et pâtisserie fraîche et pour celles du poisson concentrées sur le port de Boulogne.

Elle est moins bien placée en revanche pour la transformation des produits issus de l'élevage. Elle représente seulement 4 % des emplois nationaux des industries du lait et 8 % de ceux de la viande. Le Nord et le Pas-de-Calais, qui renferment les trois quarts des porcs et volailles de chair élevés dans la région, devancent nettement les trois autres départements dans ces secteurs.



- "Enquête Prodcop 2017" - Agreste - Chiffres et données - Agroalimentaire n° 184 - Novembre 2017 - SSP.
- "Productions commercialisées des industries agroalimentaires : En 2016, baisse des ventes dans les filières animales" - Agreste - Primeur n° 346 - Juillet 2017 - SSP.

Secteur agroalimentaire

Établissements du secteur agroalimentaire en 2015

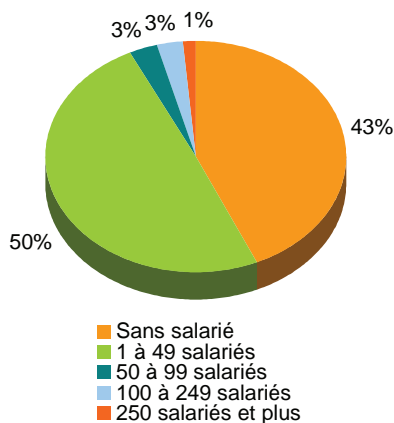
	Région		France (y c. DOM)	
	Nombre d'établissements employeurs	Effectifs au 31/12	Nombre d'établissements employeurs	Effectifs au 31/12
Secteur agroalimentaire (Industrie, commerce de gros)	1 871	55 662	28 344	610 414
Industries agroalimentaires	654	40 010	10 609	392 172
10 - Industries alimentaires	595	38 042	8 890	351 523
10.1 - Transformation et conservation de viande, et préparation de produits à base de viande ⁽¹⁾	100	4 712	2 001	104 721
10.2 - Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	51	2 329	280	12 100
10.3 - Transformation et conservation de fruits et légumes	62	4 751	593	23 518
10.4 - Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	11	598	150	2 788
10.5 - Fabrication de produits laitiers	44	4 237	1 199	55 724
10.6 - Travail des grains ; fabrication de produits amylicés	32	5 115	430	14 282
10.7 - Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires ⁽²⁾	87	5 432	1 141	45 809
10.8 - Autres industries alimentaires	170	9 070	2 552	74 703
10.9 - Fabrication d'aliments pour animaux	38	1 798	544	17 878
11 - Fabrication de boissons	59	1 968	1 719	40 649
Commerce de gros de produits agroalimentaires	1 217	15 652	17 735	218 242
46.2 - Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	463	3 515	5 740	43 866
46.3 - Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons (hors tabac)	754	12 137	11 995	174 376

(1) non compris : activité de charcuterie artisanale

Source : Insee - Clap, retraitement SSP

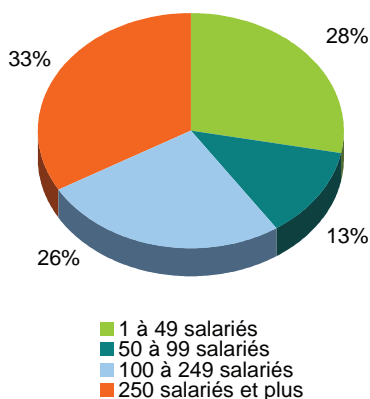
(2) non compris : activité artisanale de boulangerie, pâtisserie et cuisson de produits de boulangerie

Nombre d'établissements employeurs au 31/12/2015 par tranche de taille en Hauts-de-France



Source : Insee Clap 2015

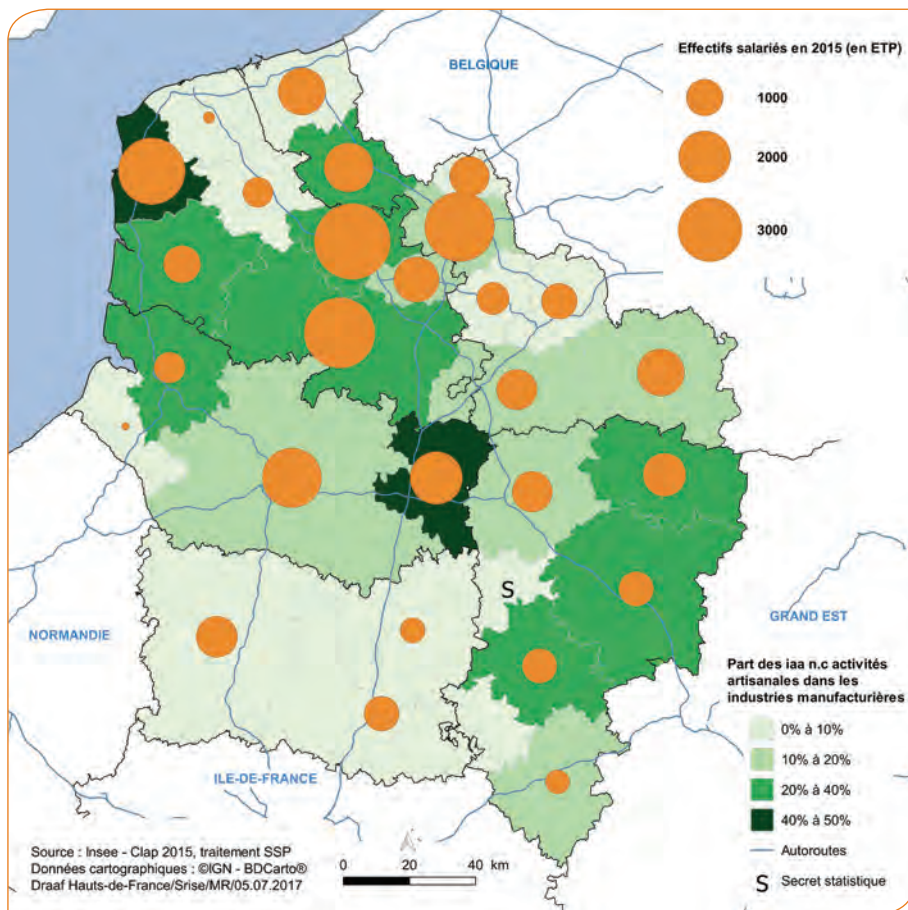
Effectifs salariés au 31/12/2015 par tranche de taille d'établissement en Hauts-de-France



Source : Insee Clap 2015

Secteur agroalimentaire

Effectifs salariés des IAA et leur poids dans les industries manufacturières par zone d'emploi



8



Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) :

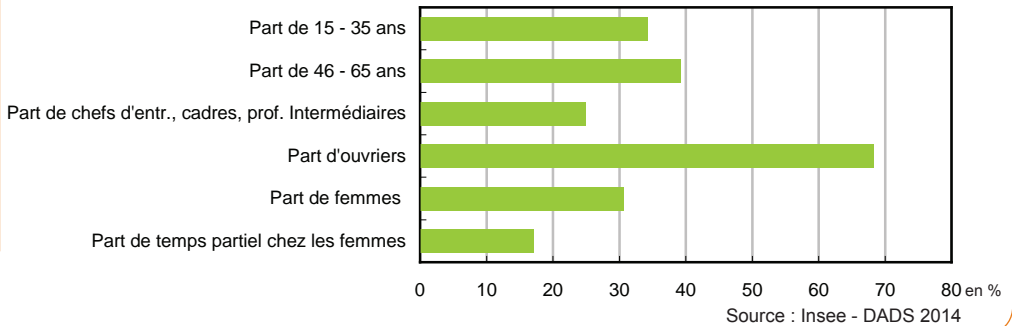
C'est un système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.

Le référentiel d'entreprises et d'établissements est constitué à partir du Répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene). Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation des DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales), des bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'URSSAF (Union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et des allocations familiales), des données de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et du système d'information sur les agents de l'État.

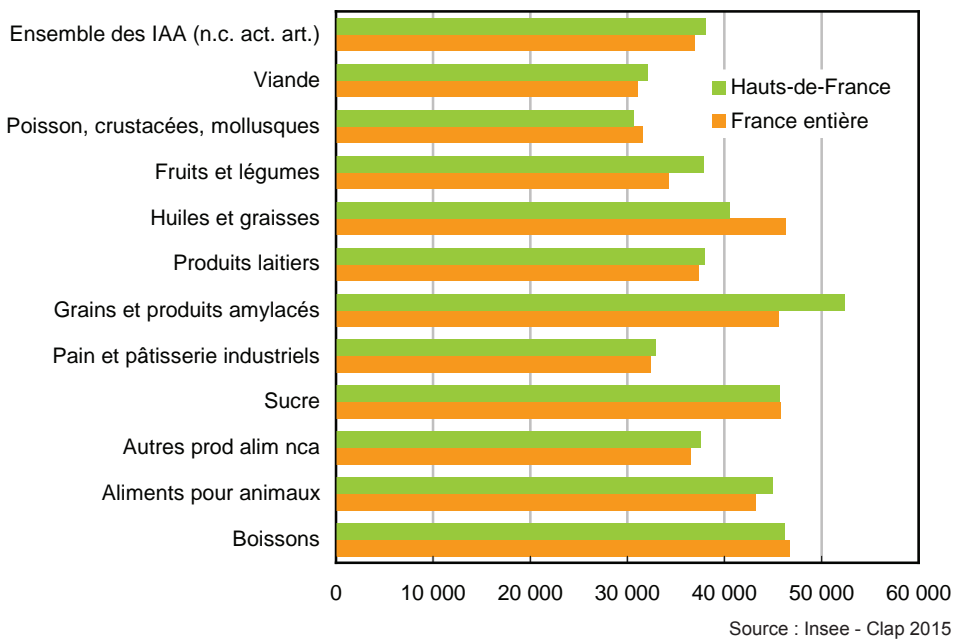
Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique... Chaque établissement dépend juridiquement d'une entreprise. Une entreprise peut avoir un ou plusieurs établissements.

Champ du secteur agroalimentaire : ensemble des établissements des divisions 10 et 11 (hors artisanat commercial 1013B, 1071B,C,D) et groupes 462 et 463 de la NAF rev2 (hors commerce de gros de produits à base de tabac 4635Z).

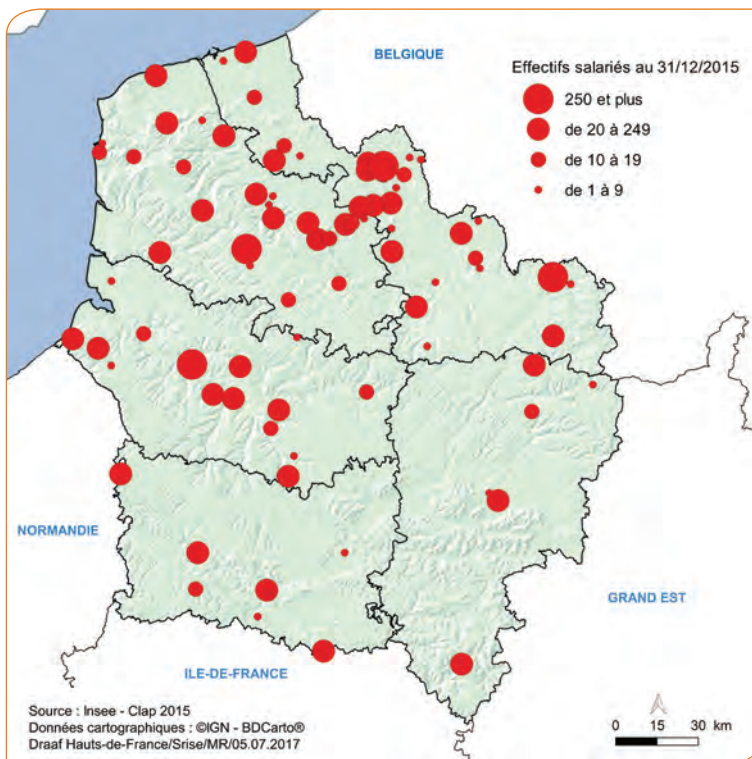
Caractéristiques principales des salariés des IAA



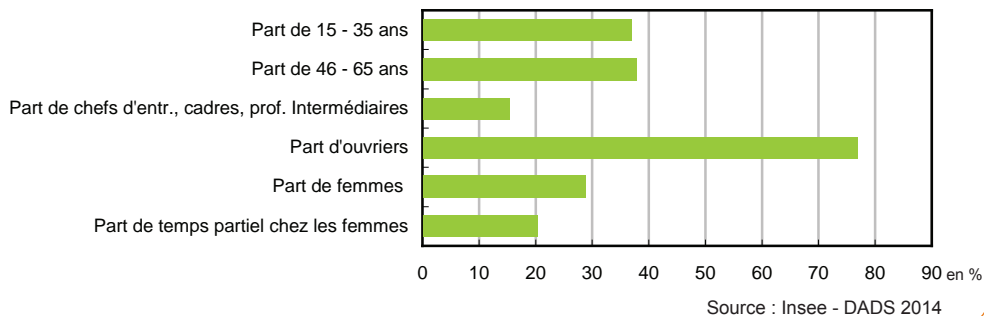
Rémunération brute annuelle par etp en euros



• Insee : <http://www.insee.fr/>



Caractéristiques principales des salariés du secteur



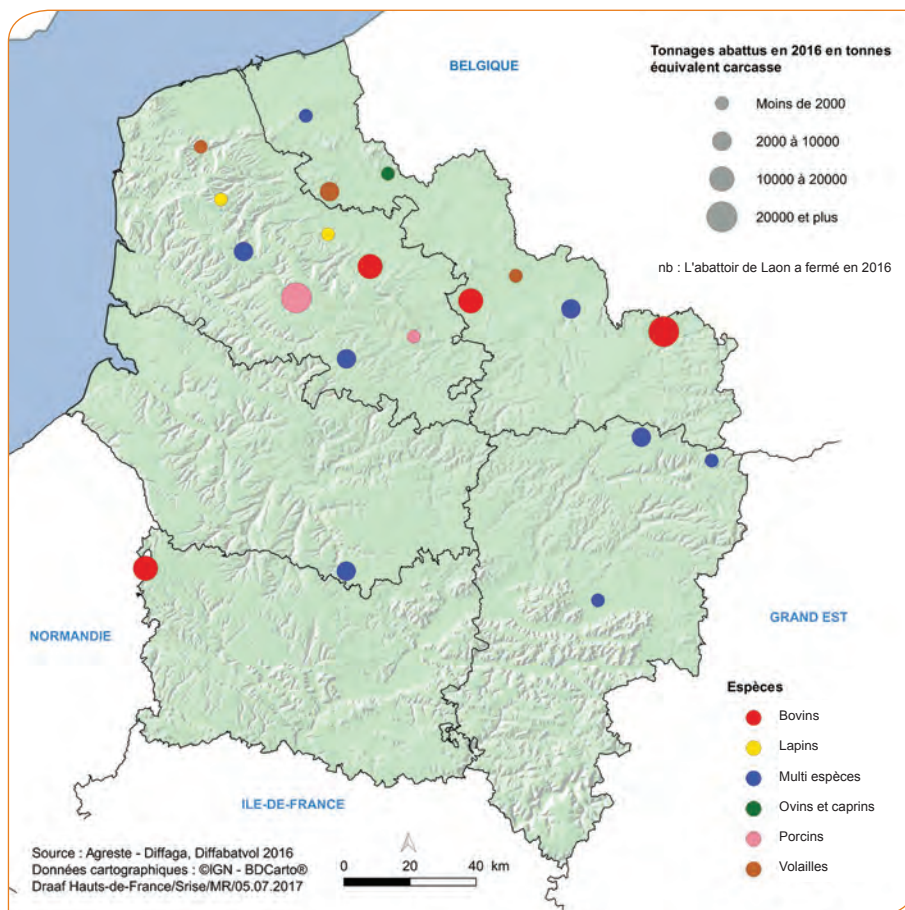
Premiers établissements du secteur au 31/12/2015 en taille

Nom de l'établissement	Adresse	Activité	Taille effectif
HERTA SAS	62 Saint-Pol-sur-Ternoise	Préparation de produits à base de viande	750-999
GRUPE BIGARD	59 Feignies	Transformation et conservation de viande	250-499
JEAN CABY	59 Saint-André-lez-Lille	Préparation de produits à base de viande	250-499
GRUPE BIGARD	80 Flixecourt	Transformation et conservation de viande	250-499
GRUPE BIGARD	60 Formerie	Transformation et conservation de viande	150-199

Source : Insee - Clap 2015

Industrie des viandes

Les abattoirs en Hauts-de-France en 2016

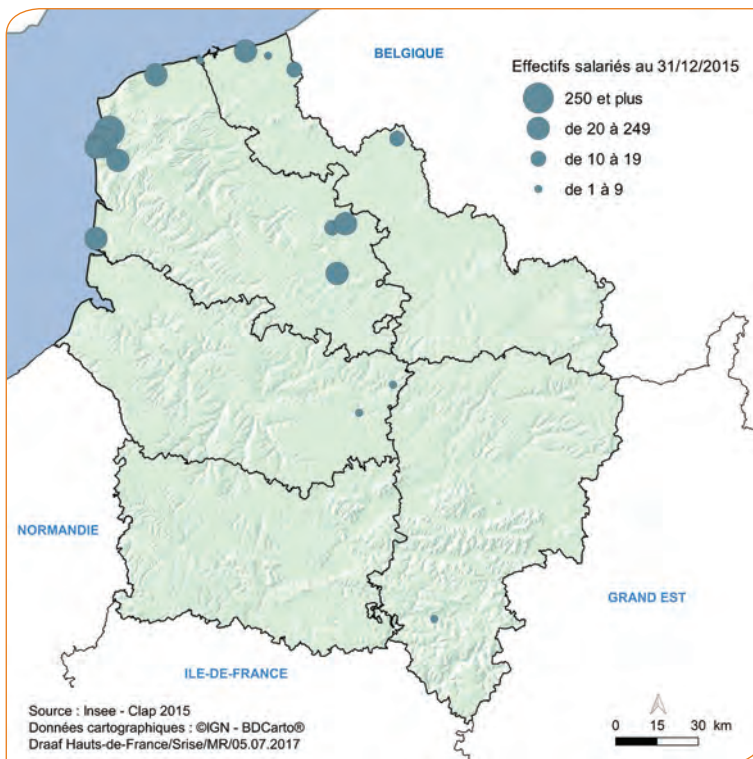


Tonnage d'animaux abattus

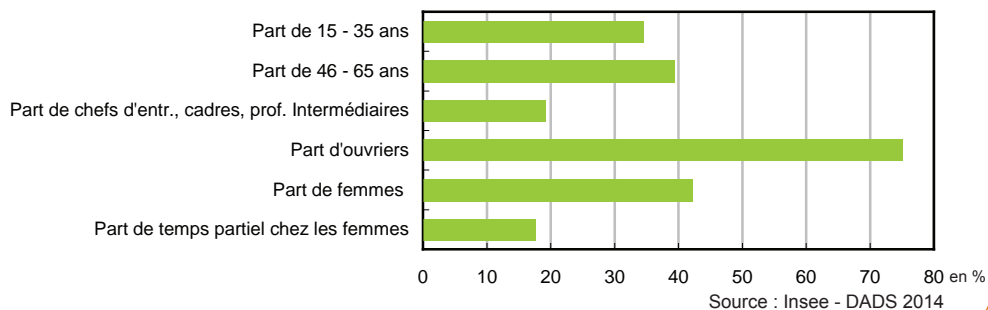
	Hauts-de-France		France	
	2015	2016	2015	2016
Abattage de gros animaux	144,8	148,0	3 507,3	3540,0
Gros Bovins	93,6	97,4	1 239,7	1251,6
Bovins de 12 mois ou moins	2,4	2,6	211,3	210,6
Ovins-caprins	1,5	1,3	84,0	86,2
Porcins	47,1	49,2	1 967,6	1 987,8
Équidés	s	s	4,5	3,7
Abattage de volailles et lapins	15,1	15,0	1 752,6	1702,7

En millier de tonnes

Source : Abattages contrôlés



Caractéristiques principales des salariés du secteur

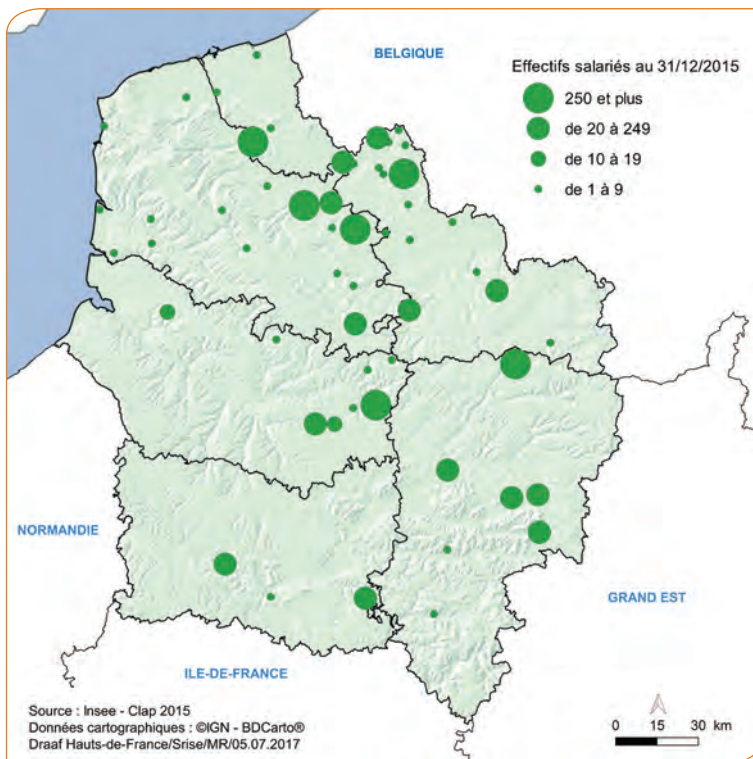


Premiers établissements du secteur au 31/12/2015 en taille

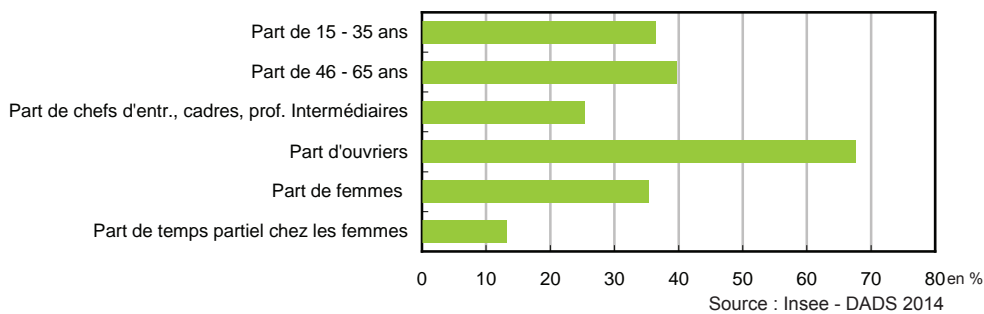
			Taille effectif
GELMER	62 Wimille	Transform. & conserv. de poisson	200-249
FINDUS FRANCE	62 Boulogne-sur-Mer	Transform. & conserv. de poisson	150-199
CAPITAINE HOUAT	62 Boulogne-sur-Mer	Transform. & conserv. de poisson	150-199
DELPIERRE-MER ET TRADITION	62 Hesdin-l'Abbé	Transform. & conserv. de poisson	150-199
MARINE HARVEST BOULOGNE	62 Boulogne-sur-Mer	Transform. & conserv. de poisson	100-149

Source : Insee - Clap 2015

Industrie des fruits et légumes



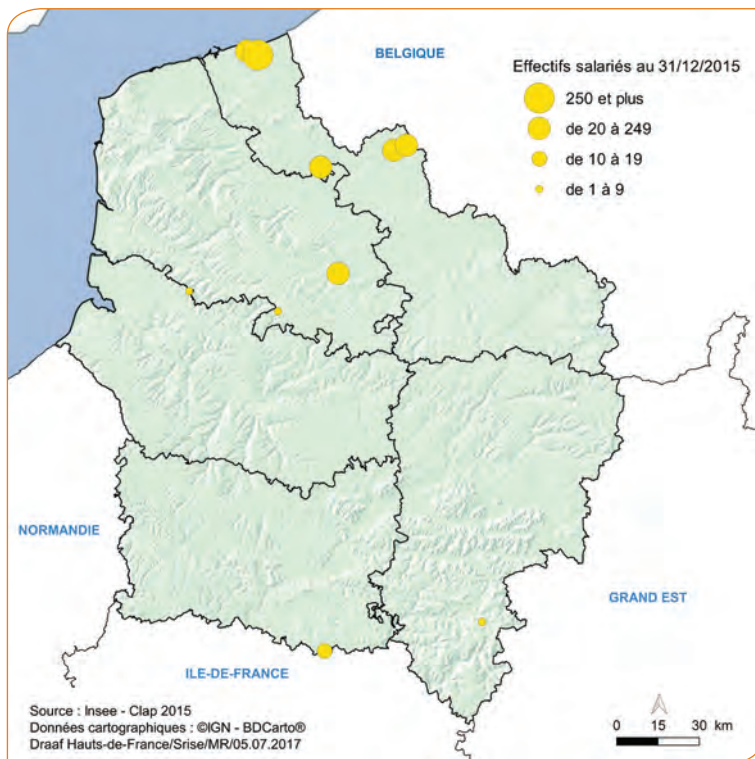
Caractéristiques principales des salariés du secteur



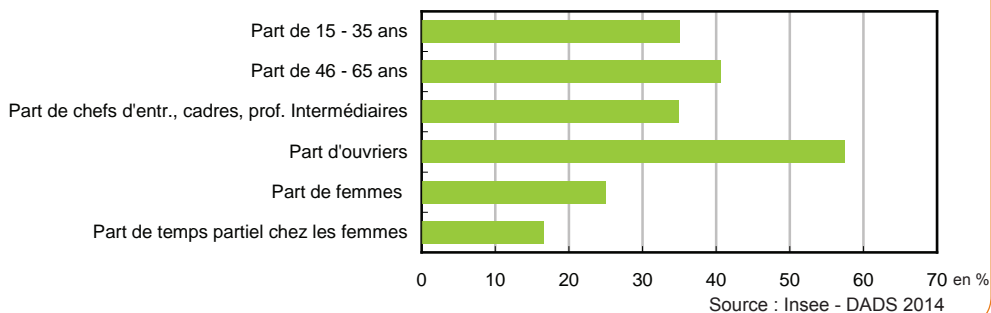
Premiers établissements du secteur au 31/12/2015 en taille

Nom de l'établissement	Code	Commune	Activité	Taille effectif
BONDUELLE EUROPE LONG LIFE	80	Estrées-Mons	Transf. et conserv. de légumes	500-749
BONDUELLE EUROPE LONG LIFE	59	Renescure	Transf. et conserv. de légumes	500-749
MC CAIN ALIMENTAIRE	62	Harnes	Transf. et conserv. de pommes de terre	500-749
BONDUELLE EUROPE LONG LIFE	80	Estrées-Mons	Transf. et conserv. de légumes	500-749
MATERNE	02	Boué	Transf. et conserv. de fruits	250-499

Source : Insee - Clap 2015



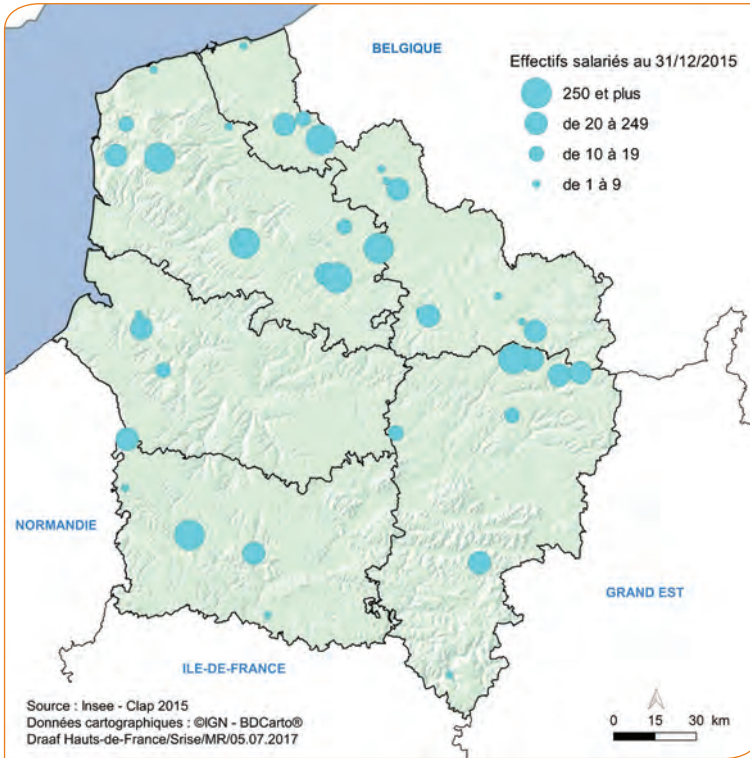
Caractéristiques principales des salariés du secteur



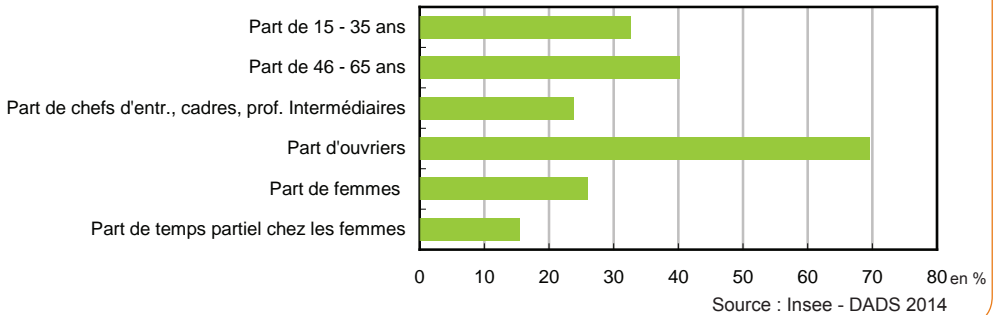
Premiers établissements du secteur au 31/12/2015 en taille

Entreprise	Effectif	Activité	Taille effectif
LESIEUR	59	Coudekerque-Branche Fab. huiles	250-499
SOCIETE INDUSTRIELLE DES OLEAGINEUX	62	Saint-Laurent-Blangy Fab. huiles	100-149
HUILERIES & MAISERIES P.DUMORTIER FRERES	59	Tourcoing Fab. huiles	50-99
FONDOIR BUCHEZ	59	Estaires Fab. huiles	20-49
SOCIETE INDUSTRIELLE DE BONDUES	59	Bondues Fab. margarine	20-49

Source : Insee - Clap 2015



Caractéristiques principales des salariés du secteur

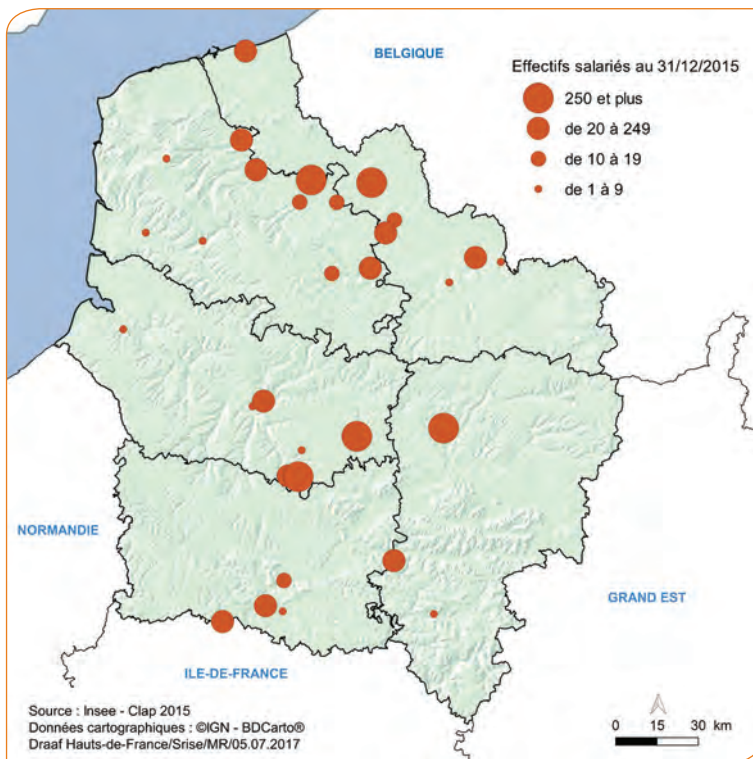


Premiers établissements du secteur au 31/12/2015 en taille

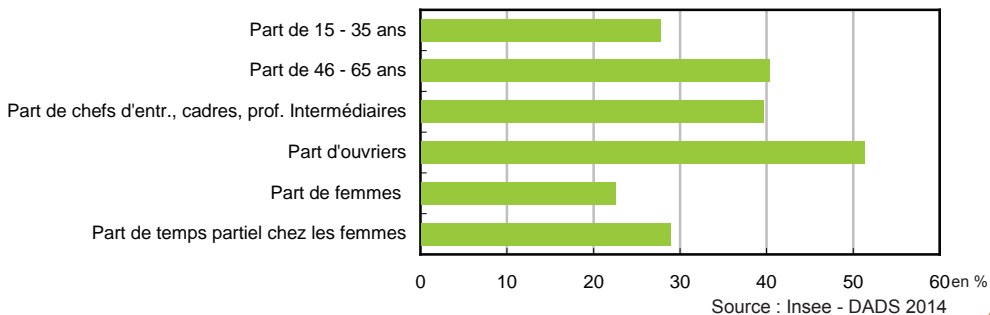
Entreprise	Adresse	Activité	Taille effectif
NESTLE GRAND FROID	60 Beauvais	Fab. de glaces et sorbets	250-499
NOVANDIE	62 Vieil-Moutier	Fab. de lait liquide & produits frais	250-499
NESTLE FRANCE	02 Boué	Fab. d'autres produits laitiers	250-499
HAAGEN DAZS ARRAS SNC	62 Tilloy-lès-Mofflaines	Fab. de glaces et sorbets	250-499
INGREDIA	62 Saint-Pol-sur-Ternoise	Fab. d'autres produits laitiers	250-499

Source : Insee - Clap 2015

Travail du grain



Caractéristiques principales des salariés du secteur

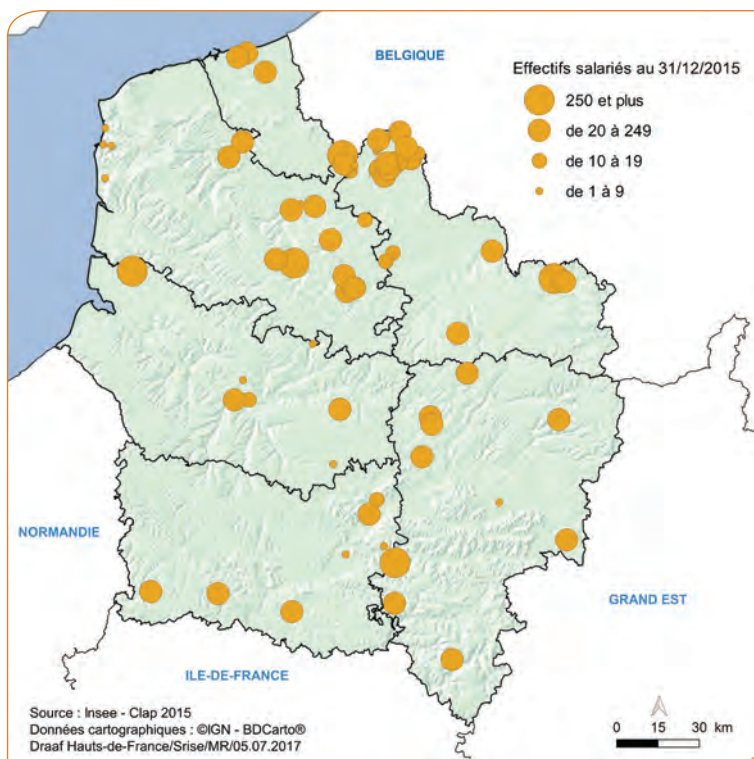


Premiers établissements du secteur au 31/12/2015 en taille

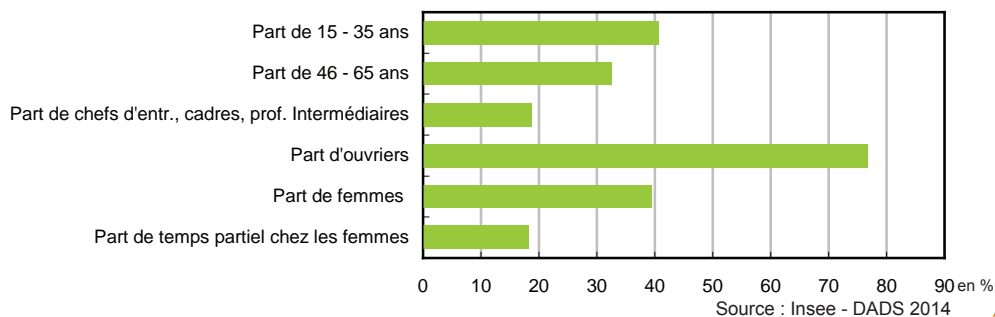
Entreprise	Adresse	Activité	Taille effectif
ROQUETTE FRERES	62 Lestrem	Fabrication de produits amylicés	2000-2999
CARGILL HAUBOURDIN SAS	59 Haubourdin	Fabrication de produits amylicés	250-499
DAILYCER FRANCE	80 Faverolles	Autres activités du travail des grains	250-499
TEREOS SYRAL	80 Mesnil-Saint-Nicaise	Fabrication de produits amylicés	250-499
CEREAL PARTNERS FRANCE	02 Itancourt	Autres activités du travail des grains	250-499

Source : Insee - Clap 2015

Boulangerie, pâtisseries industrielles, pâtes



Caractéristiques principales des salariés du secteur

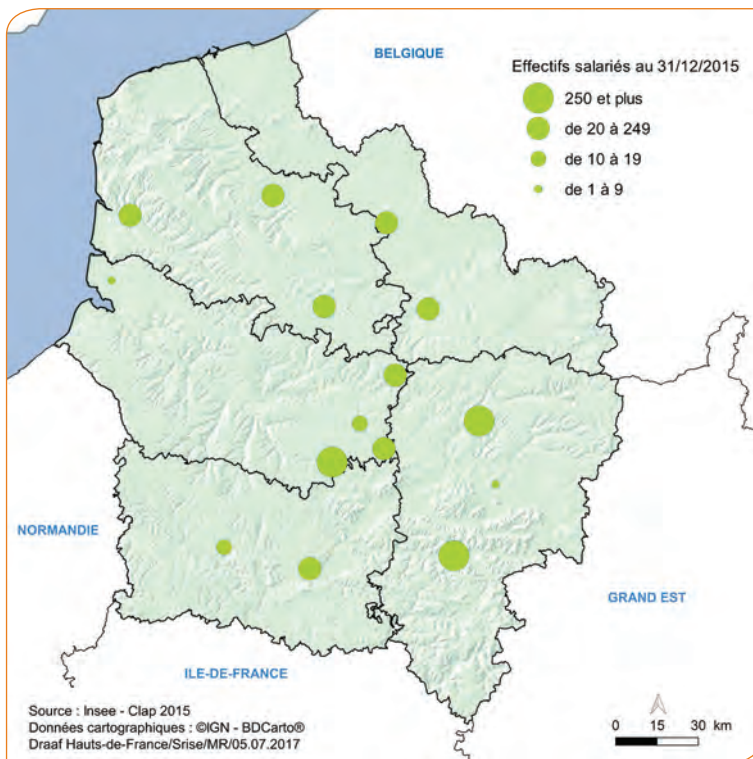


Premiers établissements du secteur au 31/12/2015 en taille

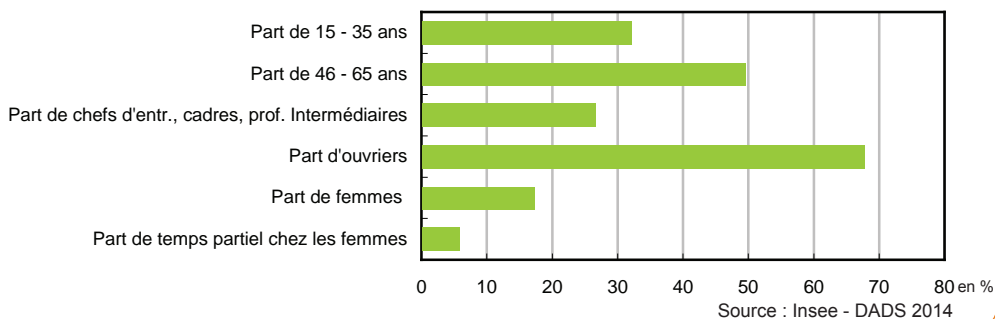
Nom de l'établissement	Adresse	Industrie	Taille effectif
PATISSERIE PASQUIER VRON	80 Vron	Indus. de pain & pâtisserie fraîche	250-499
INTERSNACK FRANCE	02 Montigny-Lengrain	Pain, biscuit & pâtiss. de conserv.	250-499
BRIOCHE PASQUIER AUBIGNY	62 Aubigny-en-Artois	Indus. de pain & pâtisserie fraîche	250-499
UNITED BISCUITS INDUSTRIES	59 Nieppe	Pain, biscuit & pâtiss. de conserv.	250-499
DELIFRANCE S A	59 Dunkerque	Indus. de pain & pâtisserie fraîche	150-199

Source : Insee - Clap 2015

Fabrication de sucre



Caractéristiques principales des salariés du secteur

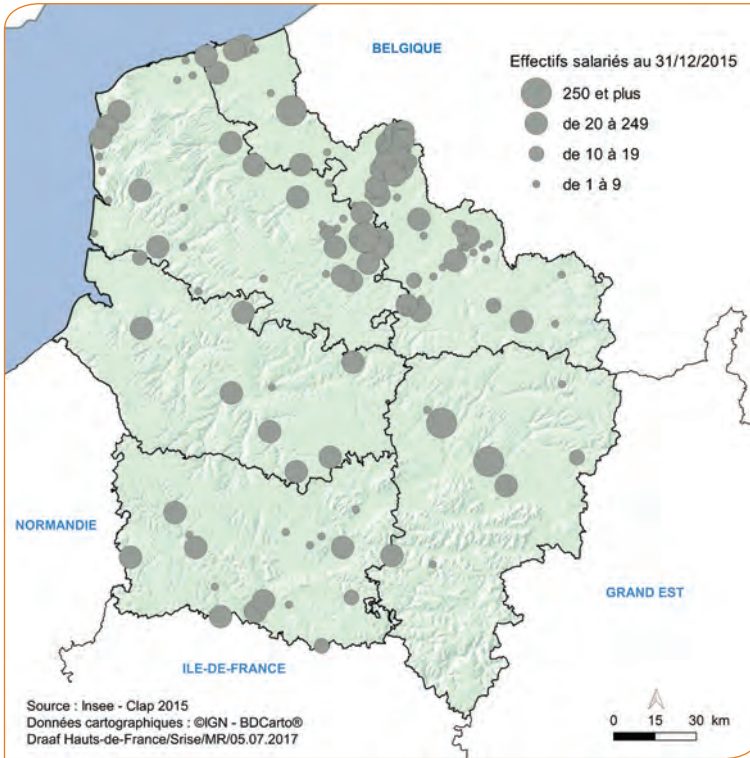


Premiers établissements du secteur au 31/12/2015 en taille

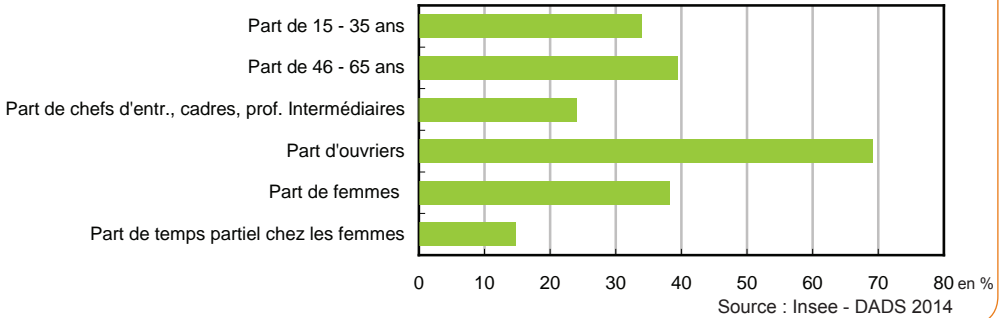
			Taille effectif
TEREOS FRANCE	02	Origny-Sainte-Benoite	Fabrication de sucre 250-499
TEREOS FRANCE	02	Bucy-le-Long	Fabrication de sucre 250-499
SAIN T LOUIS SUCRE	80	Eppeville	Fabrication de sucre 200-249
TEREOS FRANCE	60	Chevrières	Fabrication de sucre 200-249
TEREOS FRANCE	62	Lillers	Fabrication de sucre 200-249

Source : Insee - Clap 2015

Autres IAA



Caractéristiques principales des salariés du secteur

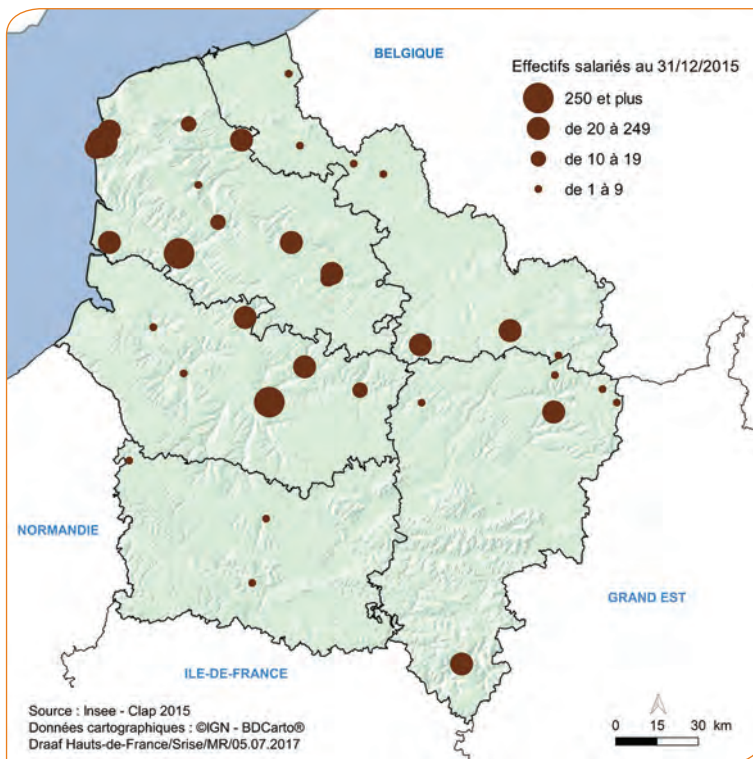


Premiers établissements du secteur au 31/12/2015 en taille

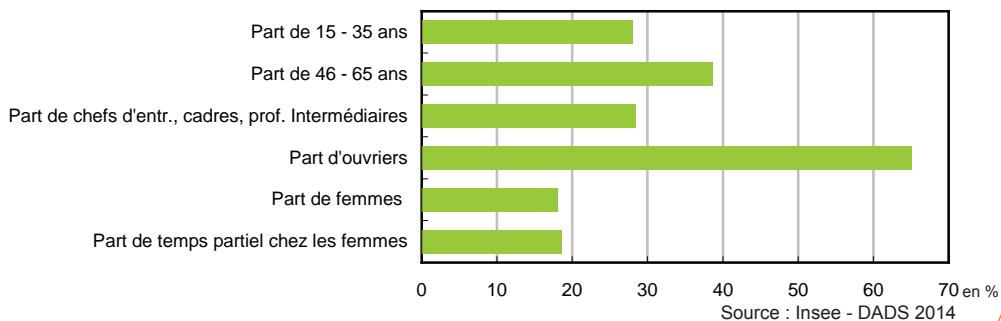
Nom de l'établissement	Adresse	Activité	Taille effectif
MOY PARK FRANCE SAS	62 Hénin-Beaumont	Fab. de plats préparés	250-499
Sté INDUSTRIELLE LESAFFRE	59 Marcq-en-Baroeul	Fab. autres prod. alimentaires n.c.a.	250-499
BLEDINA	59 Steenvoorde	Fab. aliment homogénéisé & diététique	250-499
LUTTI	59 Bondues	Fabric. cacao, chocolat & confiseries	250-499
NESTLE FRANCE	02 Itancourt	Fab. autres prod. alimentaires n.c.a.	250-499

Source : Insee - Clap 2015

Fabrication aliments pour animaux



Caractéristiques principales des salariés du secteur

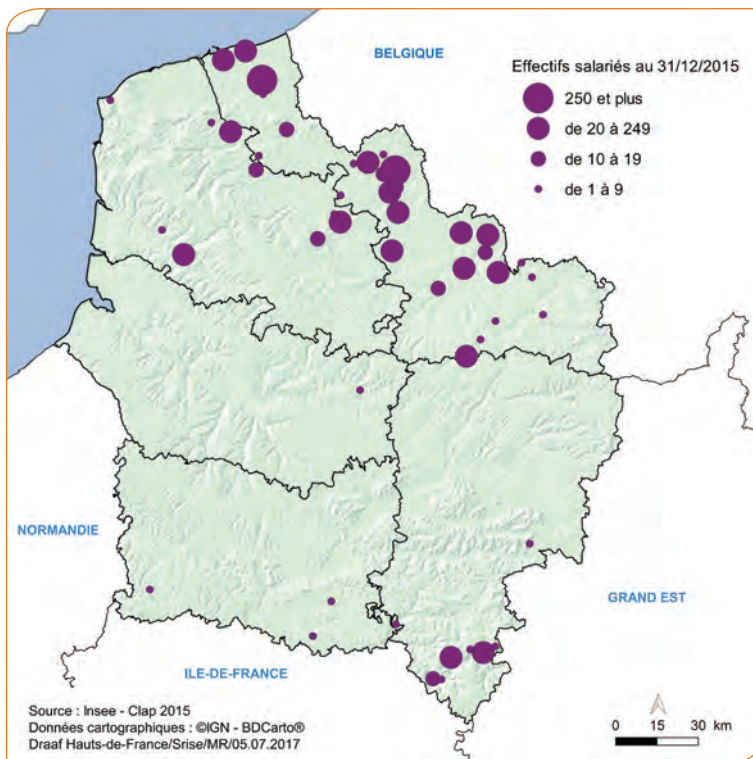


Premiers établissements du secteur au 31/12/2015 en taille

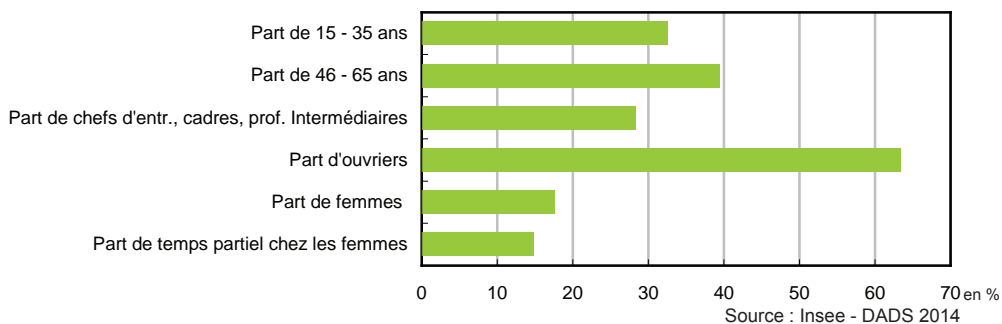
Entreprise	Adresse	Taille effectif
NESTLE PURINA PETCARE FRANCE	80 Aubigny	Fab. aliments pour animaux 250-499
NESTLE PURINA PETCARE FRANCE	62 Marconnelle	Fab. aliments pour animaux 250-499
ROYAL CANIN SAS	59 Les Rues-des-Vignes	Fab. aliments pour animaux 150-199
CONTINENTALE NUTRITION	62 Boulogne-sur-Mer	Fab. aliments pour animaux 150-199
INZO SAS	02 Chierry	Fab. aliments pour animaux 100-149

Source : Insee - Clap 2015

Fabrication de boissons



Caractéristiques principales des salariés du secteur



Premiers établissements du secteur au 31/12/2015 en taille

			Taille effectif
COCA COLA PRODUCTION	59 Socx	Prod. de boissons rafraîchissantes	250-499
HEINEKEN ENTREPRISE	59 Mons-en-Baroeul	Fabrication de bière	250-499
BRASSERIE DE SAINT-OMER	62 Saint-Omer	Fabrication de bière	150-199
LES BRASSEURS DE GAYANT	59 Douai	Fabrication de bière	50-99
ROXANE NORD	59 Pérenchies	Industrie des eaux de table	50-99

Source : Insee - Clap 2015

Présentation

Le résultat courant avant impôt (RCAI) des exploitations agricoles moyennes et grandes des Hauts-de-France est de 42,6 milliers d'euros en moyenne en 2015. Il repart à la hausse (+13 %), après s'être fortement contracté en 2014. Le résultat moyen courant avant impôt par Utans (RCAI/Utans) de la région est de 30 360 € contre 26 890 € en 2014. Il dépasse de 4 000 € le résultat moyen de la France métropolitaine.

Les exploitations orientées en culture s'en sortent en moyenne nettement mieux que celles tournées vers l'élevage. La croissance entre 2014 et 2015 est la plus forte dans les "autres grandes cultures" (betteraves industrielles, pommes de terre, etc.), grâce à une production et à des prix en hausse. Cette spécialisation reste la seule à réaliser un résultat moyen supérieur aux aides reçues. Les exploitants en céréales-oléoprotéagineux ont vu également leur résultat moyen progresser en 2015 mais dans une moindre mesure. Ils ont bénéficié des baisses de prix des carburants, des produits phytosanitaires et des engrais. Leur endettement est nettement inférieur aux autres exploitants. A contrario, la dépendance aux aides a en moyenne augmenté en 2015 pour les éleveurs. Les prix des productions animales, celui du lait particulièrement, ont baissé, pendant que ceux de l'alimentation

du bétail augmentaient légèrement.

Pour l'année 2015, les aides du premier pilier de la PAC s'élèvent à un peu plus de 650 millions d'euros pour la région des Hauts-de-France. Parmi elles, 93,4 % sont des aides découplées (voir définition page 89), versées sur base historique et indépendantes de la production. Il s'agit de la part la plus élevée des régions de France métropolitaine derrière l'Île-de-France. Les subventions liées aux produits, dites aides couplées, ne constituent donc que 7,6 % des aides du premier pilier, réparties en un quart pour les végétaux et trois quart pour les animaux.

Sur la période 2014-2016, la plupart des petites régions agricoles (PRA) de la région ont un prix par hectare des terres labourables et des prairies naturelles libres de toute location nettement plus élevé qu'en moyenne nationale (6 milliers d'€ par hectare). Une partie de l'Oise et de l'Aisne se situe néanmoins dans cette moyenne nationale (*carte page 90*). À contrario, les 13 milliers d'€ par hectare sont dépassés dans les régions agricoles fortement urbanisées du Nord et du Pas-de-Calais. Dans ces deux départements, les prix augmentent davantage que dans le reste de la région : +43 % dans le Nord et +31 % dans le Pas-de-Calais entre les périodes 2011-2013 et 2014-2016.



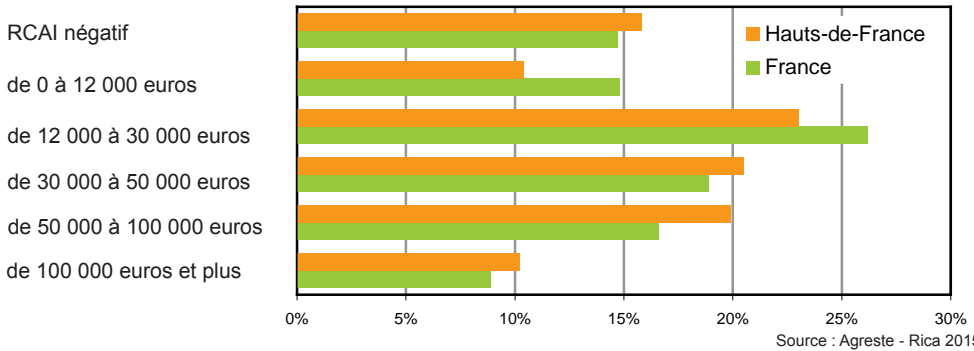
- "Rica France - Tableaux standards 2015" - Agreste - Chiffres et Données - Agriculture n° 240 - Octobre 2017 - SSP.
- "Résultats économiques des exploitations en 2015 : Des résultats globalement stables mais différenciés selon les productions" - Agreste - Primeur n° 342 - Décembre 2016 - SSP.
- "Rica 2014 : Relative stabilité des résultats pour les éleveurs laitiers" - Agreste Hauts-de-France - Chiffres et Analyses n° 7 - Décembre 2016 - Srise.



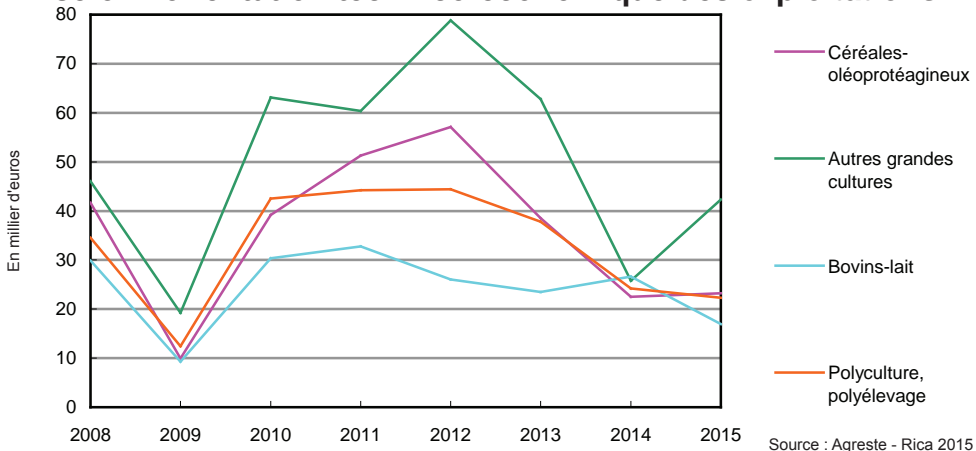
Réseau d'information comptable agricole (Rica) : Le Rica est une enquête réalisée dans les États membres de l'Union européenne selon des règles et des principes communs. Il recueille des informations comptables et techniques auprès d'un échantillon d'exploitations représentatif des unités moyennes ou grandes. En 2015, le champ couvert comptabilise en France 7 615 exploitations dont 743 en Hauts-de-France représentant 20 601 exploitations moyennes et grandes. **Les résultats présentés sont des valeurs moyennes par exploitation.**

Production brute standard (PBS) : la production brute standard (PBS) décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients. Ces coefficients de PBS ne constituent pas des résultats économiques observés. Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeur définissant un potentiel de production de l'exploitation par hectare ou par tête d'animaux présents hors toute aide. La contribution de chaque culture et cheptel à la PBS permet de classer l'exploitation agricole dans une **orientation technico-économique (Otex)** selon sa production principale. La PBS permet de classer les exploitations par taille : les **petites exploitations** avec une PBS inférieure à 25 000 €, les **moyennes exploitations** avec une PBS comprise entre 25 000 à 100 000 € et les **grandes exploitations** avec une PBS supérieure à 100 000 €.

Répartition des moyennes et grandes exploitations par tranche de Résultat Courant Avant Impôts (RCAI) en 2015 (en %)



Résultat Courant Avant Impôts (RCAI) par travailleur non salarié selon l'orientation technico-économique des exploitations



Données financières pour les principales orientations technico-économiques des moyennes et grandes exploitations en 2015

(Valeurs moyennes par exploitation)	Hauts-de-France				France	
	Céréales oléoprotéagineux	Autres grandes cultures	Bovins lait	Polyculture polyélevage	Toutes Otex	Toutes Otex
Nombre d'exploitations représentées	4 594	7 131	2 839	3 867	20 601	296 800
Caractéristiques physiques						
Surface agricole utilisée (en ha)	107,4	125,7	87,2	121,5	106,7	90,2
dont SAU en fermage	94,9	118,3	82,0	116,2	99,1	74,3
Effectif animaux (en unité de gros bétail)	6,0	16,1	124,3	118,3	66,6	87,4
Nombre d'unités de travail annuel (UTA)	1,3	2,2	1,9	2,2	2,0	2,1
dont unités de travail non salariées (Utans)	1,2	1,3	1,6	1,7	1,4	1,4
Financement et éléments du bilan (en millier d'euros)						
Fonds de roulement	88,5	143,6	86,0	126,2	128,0	126,2
Autofinancement	29,3	37,4	32,1	47,6	35,8	31,6
Actif immobilisé	269,8	374,8	380,7	430,7	348,7	271,8
Actif circulant	138,8	230,8	156,9	215,9	207,9	190,5
dont stocks	72,4	110,8	92,9	120,5	115,2	111,0
Capitaux propres	243,6	308,5	299,3	354,8	307,4	264,1
Endettement total	166,9	301,5	239,9	293,4	251,6	200,0
Soldes intermédiaires de gestion (en millier d'euros)						
Production nette de l'exercice (nette des achats d'animaux)	152,8	295,4	229,7	302,0	253,7	207,6
+ rabais, remises, ristournes obtenus	1,0	0,8	0,3	0,7	0,7	0,5
- charges d'approvisionnement	66,5	107,6	95,6	133,5	100,4	77,2
- autres achats et charges externes (non compris fermage)	37,4	65,1	65,9	72,5	59,8	55,7
= Valeur ajoutée hors fermage	50,0	123,4	68,5	96,7	94,2	75,2
+ remboursement forfaitaire de TVA	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+ subventions d'exploitation, indemnités d'assurance	33,8	42,2	34,0	42,3	36,4	32,0
- fermages et loyers	18,1	29,1	16,9	23,4	23,1	14,8
- impôts et taxes	2,6	4,7	2,3	3,5	3,4	2,3
- charges du personnel	3,2	19,4	6,1	10,2	12,6	15,2
= Excédent brut d'exploitation	59,8	112,4	77,3	101,9	91,6	74,9
+ transfert de charges, autres produits de gestion	0,7	0,5	0,4	0,2	0,4	0,3
- dotation aux amortissements	30,5	50,5	44,9	59,1	44,7	33,4
= Résultat d'exploitation	30,1	62,4	32,8	43,0	47,3	41,9
+ produits financiers	1,1	1,9	0,7	1,3	1,3	0,8
- charges financières	3,7	7,4	6,6	7,2	6,0	4,9
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	27,4	56,9	26,9	37,1	42,6	37,8

En millier d'euros

Source : Agreste - Rica 2015



Unité-gros-bétail (UGB) : Unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. Les coefficients sont calculés selon l'alimentation des animaux.

Répartition des produits pour les principales orientations technico-économiques des moyennes et grandes exploitations en 2015

(Valeurs moyennes par exploitation)	Hauts-de-France				France	
	Céréales oléoprotéagineux	Autres grandes cultures	Bovins lait	Polyculture, polyélevage	Toutes Otex	Toutes Otex
Produit brut	204,0	360,3	277,8	365,6	308,5	252,0
dont Végétaux	138,6	265,6	43,9	141,6	163,6	79,0
Végétaux transformés	1,6	2,1	0,8	1,5	8,5	33,4
Animaux	2,6	10,5	28,0	47,9	26,3	45,6
Produits animaux	2,3	1,4	150,1	100,2	42,4	41,3
Produits divers non exceptionnels	44,4	61,0	42,3	55,4	51,7	41,8

En millier d'euros

Source : Agreste - Rica 2015

Répartition des charges pour les principales orientations technico-économiques des moyennes et grandes exploitations en 2015

(Valeurs moyennes par exploitation)	Hauts-de-France				France	
	Céréales oléoprotéagineux	Autres grandes cultures	Bovins lait	Polyculture polyélevage	Toutes Otex	Toutes Otex
Charges d'approvisionnement	66,5	107,6	95,6	133,5	100,4	77,2
dont engrais et amendements	25,9	29,7	12,8	25,0	23,5	13,5
produits phytosanitaires	22,5	30,6	8,0	21,6	21,5	10,8
semences et plants	9,2	25,5	7,0	14,0	15,3	8,4
aliments du bétail	2,1	4,4	49,7	52,9	24,6	28,1
Autres charges d'exploitation	94,1	173,1	139,7	173,5	147,3	124,3
dont dotation aux amortissements	30,5	50,5	44,9	59,1	44,7	33,4
loyers et fermages	18,1	29,1	16,9	23,4	23,1	14,8
travaux par tiers	8,0	15,5	17,8	19,3	14,9	12,9
charges de personnel	3,2	19,4	6,1	10,2	12,6	15,2
Charges financières	3,7	7,4	6,6	7,2	6,0	4,9
Charges sociales de l'exploitant	12,1	17,2	13,6	16,2	15,0	11,4

En millier d'euros

Source : Agreste - Rica 2015

Revenu agricole

Comptes régionaux de la branche agricole

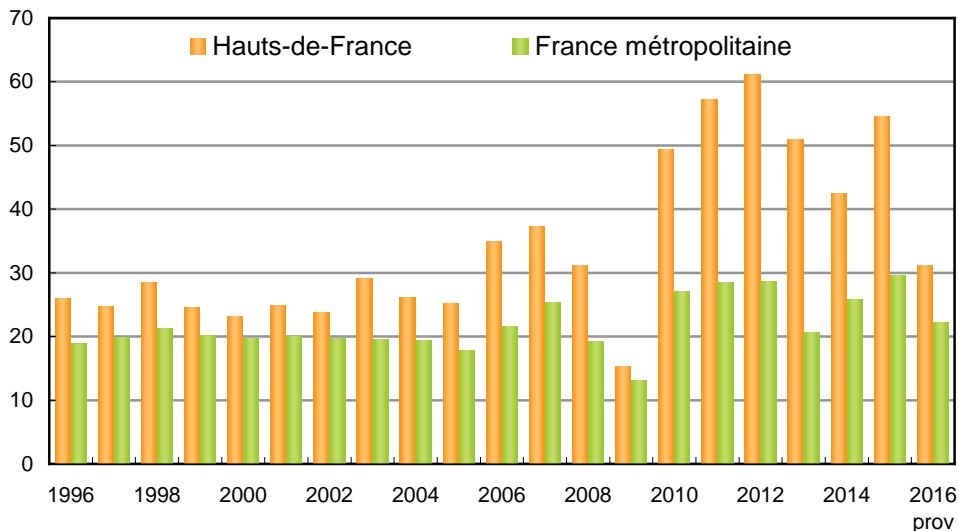
Ce sont des comptes macroéconomiques, réalisés en cohérence avec les autres branches selon les conventions de la comptabilité nationale établies par l'Insee. Ils sont établis tous les ans et décrivent la formation et l'évolution du revenu.

Comptes de la branche agricole

Valeurs en million d'euros courants	Hauts-de-France			
	2014 définitif	2015 semi- définitif	2016 provi- soire	évolution 2016/2015
+ Produits végétaux bruts et transformés	3 979	4 361	3 732	-14%
<i>Blé tendre</i>	1 151	1 199	598	-50%
<i>Maïs</i>	87	74	46	-37%
<i>Orge</i>	180	197	107	-45%
<i>Oléagineux</i>	224	241	185	-23%
<i>Protéagineux</i>	40	38	25	-34%
<i>Betteraves industrielles</i>	372	341	356	4%
<i>Maïs fourrage</i>	80	80	74	-7%
<i>Pommes de terre</i>	785	1 136	1 231	8%
<i>Légumes frais</i>	438	446	476	7%
<i>Vins de Champagne</i>	191	175	165	-6%
+ Produits animaux bruts et transformés	1 737	1 615	1 464	-9%
<i>Gros bovins</i>	399	393	355	-10%
<i>Volailles</i>	140	138	131	-5%
<i>Oeufs</i>	77	80	77	-4%
<i>Lait et produits laitiers de vache</i>	901	778	684	-12%
+ Services	395	400	357	-11%
= Production de la branche au prix de base, y c. production des activités secondaires des exploitations	6 111	6 376	5 552	-13%
<i>Engrais, amendements, semences et plants</i>	744	716	692	-3%
<i>Produits de protection des cultures</i>	438	428	416	-3%
<i>Aliments pour animaux et dépenses vétérinaires</i>	1 059	1 057	979	-7%
<i>Produits pétroliers</i>	245	204	184	-10%
<i>Entretien</i>	279	291	290	-0%
<i>Services et autres consommations intermédiaires</i>	842	808	775	-4%
- Consommations intermédiaires	3 607	3 504	3 336	-5%
= Valeur ajoutée brute	2 504	2 872	2 216	-23%
+ Subventions d'exploitation	716	660	631	-4%
- Emplois Salaires, Cotisations sociales	416	406	407	0%
- Impôts fonciers et autres impôts sur la production	113	117	93	-21%
= Revenu mixte brut	2 691	3 009	2 347	-22%
- Intérêts	182	172	174	1%
- Charges locatives nettes	291	299	300	0%
= Revenu brut d'entreprise	2 217	2 537	1 874	-26%
- Consommation de capital fixe	1 008	1 018	1 017	-0%
= Revenu net d'entreprise agricole (RNEA)	1 210	1 520	857	-44%
Unités de travail annuel non salariées (Utans)	28 426	27 851	27 443	-1%
RNEA par Utans (millier d'euros)	43	55	31	-43%

Source : Agreste, Insee - Comptes de l'agriculture - Base 2010

Revenu net d'entreprise agricole par Utans (millier d'euros)



Source : Agreste, Insee - Comptes de l'agriculture - Base 2010



Production de l'exercice (nette des achats d'animaux)

Somme des produits bruts élémentaires (animaux, produits animaux, végétaux, produits végétaux, produits horticoles) et des produits issus de la production immobilisée, des travaux à façon, de la vente de produits résiduels, des pensions d'animaux, des terres louées prêtes à semer, des autres locations, de l'agritourisme et des produits d'activités annexes.

Les subventions d'exploitation, non rattachables à la production d'un produit donné

Ce sont notamment le paiement unique (DPU), la prime herbagère agri-environnementale (PHAE)...

Les prix courants sont les prix tels qu'ils sont indiqués à une période donnée, ils sont dits en valeur nominale. Les prix constants sont les prix en valeur réelle c'est-à-dire corrigés de la variation des prix par rapport à une donnée de base ou de référence. On utilise de la même façon les termes euros constants et euros courants.

L'unité de travail annuel (UTA) est l'unité de mesure de la quantité de travail humain fourni sur chaque exploitation agricole. Cette unité équivaut au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année. On distingue les UTA salariées (qui comprennent éventuellement les exploitants eux-mêmes ou des membres de leur famille), permanents ou saisonniers, des **UTA non salariées (Utans)**.

Aides PAC

Soutiens économiques en 2015

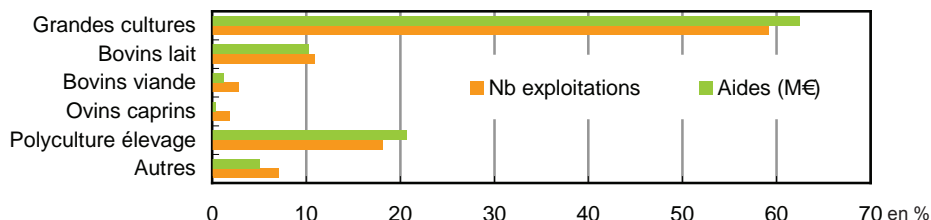
	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France métr.
Aides payées au titre du premier pilier							
<i>Bénéficiaires</i>	3 770	5 511	2 971	5 863	4 746	22 861	335 233
<i>Montants</i>	148 387	104 663	109 500	143 656	145 349	651 555	7 108 405
Aides découplées							
<i>Bénéficiaires</i>	3 748	5 459	2 938	5 814	4 702	22 661	333 124
<i>Montants</i>	138 793	95 841	103 252	133 289	137 054	608 229	6 073 845
Aides couplées végétales							
<i>Bénéficiaires</i>	1 274	398	1 171	869	1 480	5 192	63 526
<i>Montants</i>	3 047	481	2 775	1 095	2 783	10 181	131 583
dont aide aux protéagineux							
<i>Bénéficiaires</i>	1 034	305	1 046	540	1 034	3 959	25 165
<i>Montants</i>	2 425	348	2 406	678	1 782	7 639	48 640
dont aides aux pommes de terre féculières							
<i>Bénéficiaires</i>	144	15	88	121	462	830	1 182
<i>Montants</i>	243	21	130	170	709	1 273	1 853
Aides couplées animales							
<i>Bénéficiaires</i>	1 200	2 119	823	2 595	1 450	8 187	145 068
<i>Montants</i>	6 547	8 341	3 473	9 272	5 512	33 144	902 977
dont aides aux bovins allaitants (ABA)							
<i>Bénéficiaires</i>	683	925	380	1 009	596	3 593	77 427
<i>Montants</i>	4 913	5 492	2 292	5 697	3 559	21 952	634 234
dont aides au lait (ABL)							
<i>Bénéficiaires</i>	566	1 391	440	1 807	885	5 089	60 170
<i>Montants</i>	1 111	2 541	763	3 160	1 560	9 135	132 116
dont aides aux ovins (AO)							
<i>Bénéficiaires</i>	116	69	92	99	97	473	19 235
<i>Montants</i>	521	296	414	402	389	2 023	117 766
Aides payées au titre du second pilier							
dont assurance récolte							
<i>Bénéficiaires</i>	873	983	793	1 220	1 019	4 888	57 310
<i>Montants</i>	1 334	741	1 419	896	1 572	5 962	98 274

les autres aides du 2d pilier sont en cours de paiement

En millier d'euros

Source : Agence de Services et de Paiement (ASP)

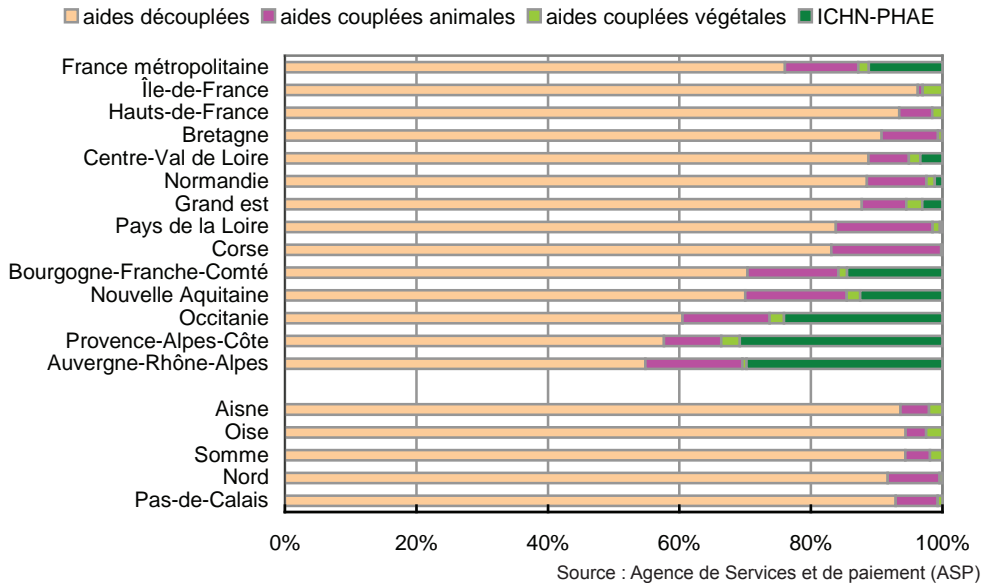
Répartition en Hauts-de-France des aides du premier pilier et des exploitations percevant ces aides par OTEX en 2015



Source : Agence de Services et de paiement (ASP)

Note de lecture : 62 % des exploitations de la région sont en grandes cultures. Elles touchent 59 % des aides au premier pilier distribuées dans la région.

Répartition des aides du premier pilier et de l'ICHN par type d'aide et par région en 2015



Les aides Pac 2015-2020 comprennent les aides découplées et couplées (aides du 1er pilier) et les aides liées au développement rural (aides du 2d pilier).

Les aides payées au titre du 1er pilier :

- Les aides découplées, qui sont déconnectées des types et des niveaux de productions agricoles annuels :
 - le paiement de base (DPB) versé en fonction des surfaces détenues par les agriculteurs. En complément du DPB, les jeunes agriculteurs bénéficient d'un paiement additionnel ;
 - le paiement vert destiné à soutenir les actions spécifiques en faveur de l'environnement ;
 - le paiement redistributif qui valorise les productions à forte valeur ajoutée ou génératrice d'emplois.
- Les aides couplées s'appliquent à des productions spécifiques qu'elles visent à maintenir et à soutenir. Pour la France, elles concernent :
 - pour les aides animales : aide bovin allaitant (ABA), aide bovin laitier (ABL), aide veau sous la mère et veaux AB, aide ovin, aide caprin ;
 - pour les plantes riches en protéines végétales : légumineuses fourragères pures ou en mélange produites par des éleveurs, soja, pois, féverole, lupin, légumineuses fourragères destinées à la déshydratation, semences de légumineuses fourragères ;
 - pour les fruits transformés : prune d'Ente (pruneaux), cerises bigarreau, pêches pavie, poire williams, tomates pour l'industrie ;
 - pour les autres produits végétaux : blé dur de qualité supérieure, pomme de terre féculière, houblon, chanvre, semences de graminées.

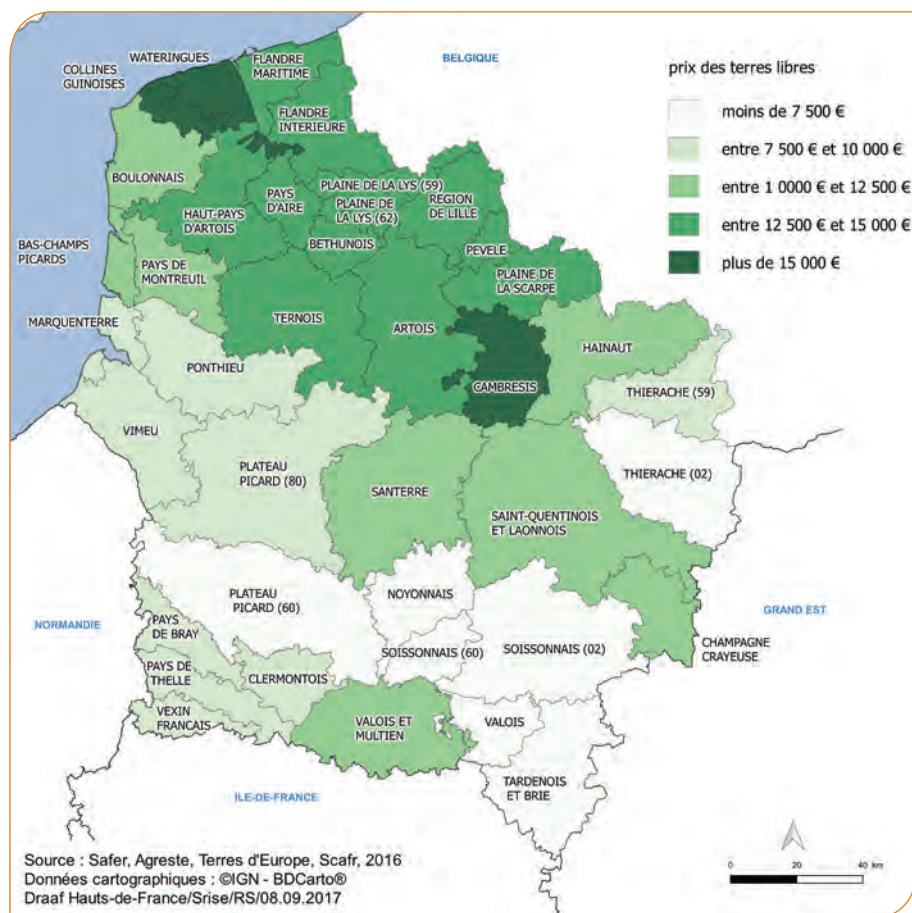
Les aides payées au titre du 2d pilier :

- Le plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles pour aider les investissements réalisés par les exploitants agricoles ;
- Les aides à l'installation de jeunes agriculteurs ;
- Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et aides pour l'agriculture biologique qui accompagnent les agriculteurs dans le développement de pratiques combinant performances économiques et environnementales ;
- La gestion des risques climatiques sanitaires ou environnementaux ;
- L'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) tels que l'altitude, les fortes pentes ou d'autres caractéristiques physiques du territoire. La prime herbagère agro-environnementale (PHAE) est intégrée à l'ICHN ;
- Autres aides : Feader, programmes de développement rural gérés par les régions, etc.

Valeur des terres

Prix des terres (*) et des prés libres non bâtis en Hauts-de-France par petite région agricole (PRA)

* moyenne triennale 2013-2015 en euros courant par ha



9

L'opération de synthèse sur la **valeur vénale des terres agricoles** vise à établir divers indicateurs de prix, par région agricole, pour les principales catégories de terres agricoles.

De 2008 à 2011, a été conduite une rénovation méthodologique de l'opération. De grande ampleur, elle a été menée conjointement par le SSP et Terres d'Europe - Scafr, avec l'appui de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee). Les séries de prix issues de cette rénovation sur les terres et prés, réropolées depuis 1997, sont désormais communes au SSP et à Terres d'Europe - Scafr alors qu'auparavant les deux organismes travaillaient sur des champs légèrement différents.

Pour les terres et prés, le calcul du prix repose sur une opération statistique et s'appuie sur les notifications et les rétrocessions des Safer. Pour les fonds non loués, un seuil de surface minimale de 70 ares a été appliqué, afin de réduire la prise en compte des achats de terre agricole pour des usages de loisir, qui se réalisent à des niveaux de prix en général plus élevés. Pour les fonds sous location, le seuil minimal de surface varie suivant les départements et a été déterminé de façon statistique.

Prix moyens : le prix moyen triennal 2015 correspond à la moyenne 2013-2014-2015, le prix moyen 2014 à la moyenne 2012-2013-2014. Pour les vignes, le prix moyen correspond à la moyenne annuelle des transactions.

Prix moyen* des terres et prés libres par région agricole

Parcelles de plus de 70 ares	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Aisne	7 120	7 330	7 860	8 380	8 940	8 880
St Quentinnois-Laonnois, Champagne crayeuse	8 140	8 440	9 640	10 920	11 800	11 380
Tardenois et Brie	6 970	6 730	5 330	5 480	6 330	6 720
Soissonnais, Valois	6 060	6 320	6 610	6 500	6 660	6 820
Thiérache	6 090	6 310	6 710	6 410	6 540	6 770
Nord	9 260	9 810	10 820	12 020	12 700	13 250
Flandre intérieure, Flandre maritime	10 720	11 520	12 890	14 350	14 660	14 350
Région de Lille, Pévèle	9 920	11 550	13 680	12 470	11 740	13 420
Plaine de la Scarpe	7 640	8 400	8 820	12 240	13 150	14 220
Hainault	8 040	8 280	9 120	10 300	12 100	11 510
Thiérache	6 080	6 510	6 610	7 010	7 620	8 070
Plaine de la Lys	12 920	12 830	11 950	12 070	13 670	14 580
Cambrasis	9 780	9 670	11 080	13 290	13 780	16 310
Oise	7 800	8 680	9 390	8 710	8 450	8 230
Plateau Picard	8 470	8 810	8 440	6 600	6 560	7 010
Noyonnais, Soissonnais	6 580	7 550	8 850	7 830	8 080	6 830
Valois et Multien	8 950	10 620	14 230	16 240	13 900	12 460
Pays de Bray	5 630	6 290	6 870	7 330	7 560	7 680
Pays de Thelle, Clermontois, Vexin	6 630	8 420	9 020	8 790	9 410	9 000
Pas-de-Calais	10 120	10 760	11 300	12 430	13 180	13 240
Boulonnais	7 810	8 540	8 860	10 940	11 520	10 800
Haut Pays d'Artois	9 070	10 560	10 930	12 130	12 420	13 300
Ternois	9 650	10 900	12 070	13 080	13 560	12 920
Pays de Montreuil, Bas Champs Picards	9 590	9 530	10 170	10 310	11 090	11 920
Artois	12 080	11 720	11 610	12 470	13 100	13 460
Wateringues, Collines Guinoises	10 570	11 350	12 480	13 440	16 170	16 140
Pays d'Aire, Plaine de la Lys, Béthunois	10 140	10 970	11 770	13 730	14 510	13 960
Somme	8 220	8 770	9 070	9 450	9 640	9 440
Santerre	10 220	11 050	11 860	11 950	12 140	11 270
Ponthieu	6 590	7 130	8 580	9 330	8 970	8 450
Marquenterre, Vimeu	7 000	7 750	7 770	7 840	7 620	8 420
Plateau Picard	7 990	8 140	7 500	8 150	8 940	8 890
France métropolitaine	5 360	5 410	5 750	5 910	6 010	6 030

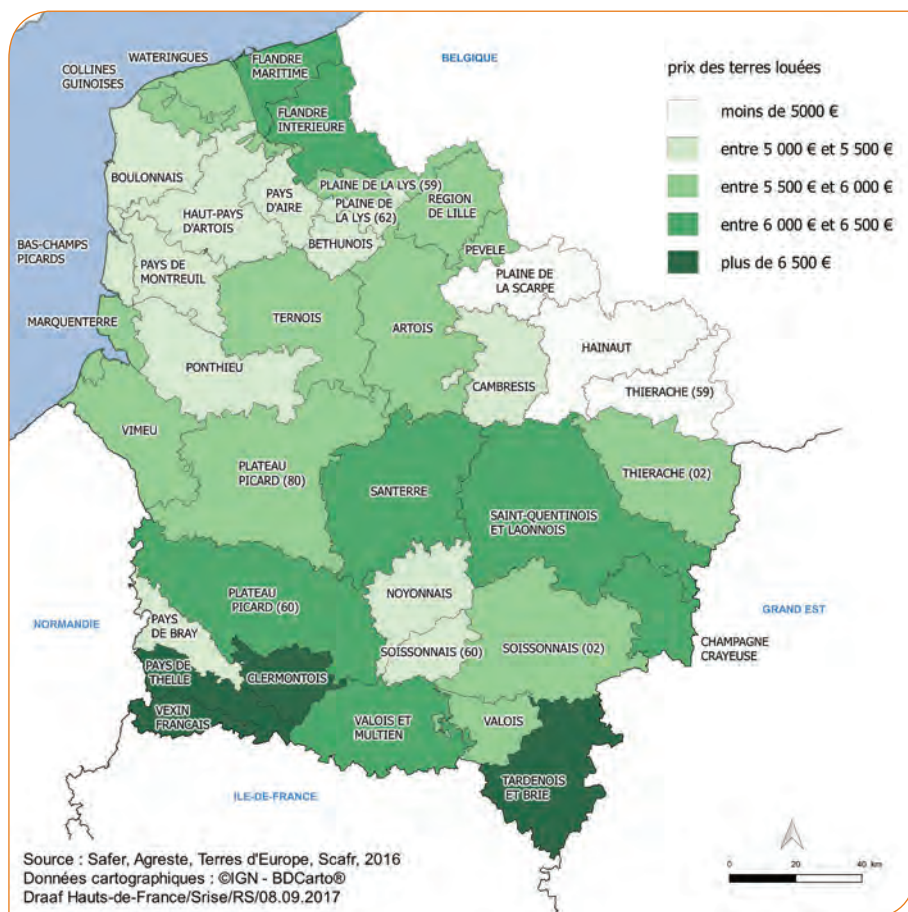
*Moyenne triennale 2014-2016 en euros courant par ha

Source : Safer, Agreste, Terres d'Europe, Scafr

Valeur des terres

Prix des terres (*) et des prés loués non bâtis en Hauts-de-France par petite région agricole (PRA)

* moyenne triennale 2013-2015 en euros courant par ha



Mode de faire-valoir¹ des terres en 2013 en Hauts-de-France

millier d'ha de SAU	Faire-valoir direct	Fermage		Autres locations ²
		Terres prises en location		
		Auprès de tiers	Auprès des associés	
Petites exploitations	13,2	22,3	2,5	0,9
Moyennes exploitations	41,6	127,3	5,4	0,9
Grandes exploitations	156,6	1 417,0	320,9	20,4
Ensemble	211,4	1 566,6	328,8	22,1

¹ Le mode de faire-valoir décrit le type de relation existant entre le(s) propriétaire(s) des superficies de l'exploitation et l'exploitant

Source : Agreste - Enquête structure 2013

² Métaillage, locations provisoires, etc.

Prix moyen* des terres et prés loués par région agricole

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Aisne	4 790	4 950	5 270	5 500	5 900	6 200
St Quentinnois-Laonnois, Champagne crayeuse	5 120	5 030	5 220	5 580	6 100	6 490
Tardenois et Brie	4 570	5 090	5 380	5 490	6 120	6 890
Soissonnais, Valois	4 760	5 170	5 660	5 650	5 740	5 780
Thiérache	4 100	4 320	4 750	5 060	5 450	5 570
Nord	4 430	4 550	4 760	5 000	5 160	5 340
Flandre intérieure, Flandre maritime	4 930	5 150	5 390	5 740	5 920	6 050
Région de Lille, Pévèle	4 980	5 170	5 170	5 590	5 660	5 930
Plaine de la Scarpe	3 710	3 870	4 030	3 990	4 020	4 030
Hainault	4 090	4 210	4 480	4 600	4 750	4 920
Thiérache	4 160	4 120	4 460	4 590	4 790	4 890
Plaine de la Lys	4 770	4 880	5 140	5 410	5 680	5 970
Cambrasis	4 190	4 200	4 370	4 650	4 870	5 150
Oise	4 850	4 990	5 320	5 560	5 900	6 040
Plateau Picard	4 960	5 040	5 340	5 660	5 910	6 080
Noyonnais, Soissonnais	4 360	4 490	4 700	4 930	5 310	5 340
Valois et Multien	5 430	5 500	5 950	5 960	6 310	6 210
Pays de Bray	4 680	4 770	4 860	4 940	5 460	5 360
Pays de Thelle, Clermontois, Vexin	4 570	4 900	5 390	5 680	6 080	6 540
Pas-de-Calais	4 420	4 640	4 910	5 090	5 280	5 540
Boulonnais	4 370	4 640	5 040	4 970	5 040	5 420
Haut Pays d'Artois	4 260	4 500	4 760	4 910	5 120	5 470
Ternois	4 510	4 750	5 020	5 160	5 310	5 550
Pays de Montreuil, Bas Champs Picards	4 250	4 390	4 750	5 040	5 150	5 420
Artois	4 600	4 820	5 020	5 270	5 590	5 800
Wateringues, Collines Guinoises	4 670	4 880	5 090	5 210	5 410	5 610
Pays d'Aire, Plaine de la Lys, Béthunois	4 170	4 380	4 660	4 930	5 090	5 320
Somme	4 980	5 150	5 330	5 470	5 690	5 880
Santerre	5 570	5 720	5 800	5 930	6 090	6 320
Ponthieu	4 680	4 990	5 150	5 260	5 460	5 490
Marquenterre, Vimeu	4 560	4 750	4 940	5 230	5 460	5 620
Plateau Picard	4 840	4 960	5 220	5 320	5 590	5 830
France métropolitaine	3 960	4 060	4 240	4 410	4 470	4 550

*Moyenne triennale 2014-2016 en euros courant par ha

Source : Safer, Agreste, Terres d'Europe, Scafr

Prix des vignes libres à la vente dans l'Aisne - millier d'euros par hectare

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
A.O.P.	735,9	793,2	798,1	815,5	866,0	855,9

Source : Safer, Agreste, Terres d'Europe, Scafr

Indices des prix

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP)

Indices bruts base 100 en 2010 - Moyennes annuelles

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice général	119,4	121,0	114,7	112,1	112,4
Céréales	143,0	129,6	111,7	106,9	97,1
dont blé tendre	141,3	129,4	110,7	103,4	93,4
orge de mouture	158,2	138,7	118,2	119,8	98,0
maïs	138,8	124,9	97,6	95,5	95,4
Pommes de terre	120,0	195,0	115,7	133,0	220,5
Colza	136,7	107,0	90,3	103,2	100,6
Pois Protéagineux	144,5	124,9	113,9	108,7	102,3
Légumes	96,5	97,7	90,2	93,0	102,2
dont endives	101,7	88,3	91,2	106,2	110,6
Bétail	119,2	124,3	117,3	113,6	111,7
dont gros bovins	122,3	128,9	121,6	120,4	114,4
veaux de boucherie	108,2	110,8	111,0	106,4	107,2
porcins	124,2	126,3	115,7	107,3	110,5
ovins	108,0	115,5	118,7	117,8	115,0
Lait de vache	105,0	112,6	120,8	103,9	96,6
Volailles	115,8	122,4	114,1	110,4	109,7
dont Poulets	115,6	122,7	114,1	110,5	109,4
Oeufs	169,8	112,1	115,7	122,1	118,8
Lapins	112,6	117,5	114,4	107,9	103,6

Source : Insee - Agreste

9



Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP)

L'indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) mesure les variations des prix de production agricoles. Il est fondé sur les prix mensuels d'un échantillon de transactions représentatives. Il est actuellement calculé pour 162 produits agricoles et 39 regroupements. Cet indice est utilisé pour l'élaboration des comptes de l'agriculture.

Indices des prix

Indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA)

Indices bruts base 100 en 2010 - Moyennes annuelles

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice général	112,2	113,6	111,0	108,9	106,3
Biens et services de consommation courante	114,7	116,0	112,5	109,6	106,1
dont énergie et lubrifiants	121,3	118,5	114,0	97,7	91,3
semences	104,2	108,2	108,7	109,0	108,0
engrais et amendements	129,0	122,6	116,8	119,4	105,0
produits de protection des cultures	99,4	99,5	99,7	99,4	98,8
aliments des animaux	126,1	132,8	122,8	117,5	112,5
produits et services vétérinaires	105,9	109,1	111,7	114,5	117,8
Biens et services d'investissement	104,0	105,5	106,1	106,5	107,1
dont machines et biens d'équipement	103,1	105,5	106,6	107,5	108,4
ouvrages	107,1	105,7	104,1	102,7	102,0

Source : Insee - Agreste



Indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA)

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (IPAMPA) mesure les variations des prix d'achat supportés par les exploitations agricoles. Il est calculé en base 2010. Il recouvre les consommations intermédiaires et les investissements des agriculteurs dans les secteurs suivants : semences, dépenses vétérinaires, engrais, produits de protection des cultures, aliments du bétail, petit outillage, énergie, biens d'équipement et conseil.

L'enquête sur l'observation des prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitants agricoles (EPCIA) est réalisée sur tout le territoire par le service de la Statistique et de la Prospective du ministère de l'Agriculture, pour connaître les prix des postes recensés, des semences au petit outillage. Les autres secteurs sont renseignés à l'aide d'indices de prix de production et d'importation dans l'industrie, d'indices des prix à la consommation et d'index du bâtiment et des travaux publics.

Présentation

L'excédent des échanges agroalimentaires¹ français atteint 6 Md€ en 2016, 3 Md€ de moins qu'en 2015. Il s'agit de la plus forte dégradation de l'excédent depuis 2009. Sur un an, les exportations de produits de l'agriculture et des industries agroalimentaires se contractent de 2,3 % alors que les achats augmentent de 3,4 %. La région enregistre de son côté un solde excédentaire pour ses produits agroalimentaires de 0,5 Md€ en 2016, moitié moindre qu'en 2015.

Cette évolution résulte surtout de la chute de l'excédent des produits agricoles, passé de 3,3 Md€ en 2015 à 1,2 Md€ en 2016 au niveau national et de 1 Md€ à 790 millions dans les Hauts-de-France. Les exportations ont diminué, particulièrement vers l'Asie et l'Afrique, tandis que les importations progressaient. Ces reculs tiennent essentiellement à la chute des ventes de céréales. La production céréalière et la qualité des grains ont fortement baissé en France en 2016 à cause des mauvaises conditions climatiques (faible ensoleillement et fortes pluies du printemps). L'importance des stocks mondiaux et les bonnes récoltes (anticipées) en Russie et aux États-Unis ont par ailleurs provoqué une baisse des prix des céréales.

Le solde des produits des industries agroalimentaires s'est également détérioré en 2016. Au niveau national, l'excédent est passé de 6,6 Md€ en 2015 à 5,8 Md€ en 2016. Dans la région, il est tombé à 181 millions d'€ en 2016, contre 437 en 2015.

En dépit de ces difficultés, les produits agroalimentaires demeurent le troisième excédent commercial de la région comme de la France. Pour la région, ils arrivent après les produits chimiques, parfums et cosmétiques et les produits pharmaceutiques et pour la France, derrière les produits chimiques, parfums et cosmétiques et les matériels de transport.

En 2016, près des trois quarts des produits agricoles et agroalimentaires exportés par la région partent vers les pays de l'Union européenne. La Belgique est la première importatrice de nos produits agricoles (un tiers à elle seule) devant les Pays-Bas et l'Allemagne. À eux cinq, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas et l'Espagne importent la moitié de nos produits agricoles transformés.

¹ Ils comprennent les produits de la culture et de l'élevage, de la sylviculture, de la pêche et de l'aquaculture et les produits des industries agroalimentaires y compris le tabac
Md€ : Milliards d'euros

Place de la région en Europe



Nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS)

Elle regroupe 3 niveaux, NUTS1, NUTS2 et NUTS3. La NUTS2 correspond pour la France au découpage administratif régional antérieur au 1er janvier 2016. La NUTS3 correspond aux départements. La NUTS1 constitue un niveau supérieur à la NUTS2. Elle regroupe pour la France plusieurs régions administratives.

Exemple : le bassin parisien = NUTS1
la Picardie = NUTS2

— Notre région en Europe du Nord —

Répartition du territoire en 2015

	Terres arables		Surface toujours en herbe (STH)		Cultures permanentes hors STH		SAU millier d'ha
	millier d'ha	% de SAU	millier d'ha	% de SAU	millier d'ha	% de SAU	
Hauts-de-France	1 837,7	84,3	290,5	13,3	6,6	0,3	2 180,4
Normandie	1 314,5	63,0	641,5	30,7	10,2	0,5	2 088,0
Grand Est	2 234,6	73,0	734,7	24,0	53,1	1,7	3 060,6
Bourgogne Franche Comté	1 317,5	51,3	1 070,7	41,7	39,4	1,5	2 569,4
Centre - Val de Loire	2 029,7	84,8	250,5	10,5	26,8	1,1	2 393,3
Ile-de-France	548,4	94,2	16,7	2,9	1,8	0,3	582,1
Belgique							
Vlaams-Gewest	425,1	69,6	169,0	27,7	16,7	2,7	610,8
Région Wallonne	409,2	57,0	306,4	42,7	1,9	0,3	717,5
Pays-Bas							
Noord-Nederland	268,5	49,9	268,4	49,9	1,2	0,2	538,4
Oost-Nederland	261,4	50,0	249,3	47,7	11,4	2,2	523,0
West-Nederland	244,9	55,4	181,0	40,9	10,4	2,4	442,1
Zuid-Nederland	258,2	75,4	67,2	19,6	15,0	4,4	342,3
Allemagne							
Nordrhein-Westfalen	1 049,0	72,0	391,7	26,9	15,6	1,1	1 457,1
Rheinland-Pfalz	409,1	58,0	225,3	31,9	70,8	10,0	705,4
Saarland	36,9	47,8	39,9	51,7	0,4	0,5	77,2
Grand-duché du Luxembourg	62,9	47,9	66,9	50,9	1,6	1,2	131,4
Royaume-Uni							
South East	603,0	56,8	438,0	41,2	14,0	1,3	1 062,0

Source : Eurostat 2015 - SAA 2015

10



• Eurostat : <http://www.ec.europa.eu/eurostat/fr/home>

— Notre région en Europe du Nord —

Principales cultures en 2015

	Tous blés	Orges	Maïs grain	Toutes pommes de terre	Betterave sucrière	Colza	Maïs fourrage
Hauts-de-France	856,4	163,6	56,7	97,0	185,5	157,2	114,5
Normandie	491,9	111,2	24,8	14,6	29,8	132,8	239,3
Grand Est	714,2	443,9	185,8	18,3	91,1	326,1	145,0
Bourgogne Franche Comté	390,1	233,7	75,3	0,8	1,6	198,4	66,0
Centre - Val de Loire	767,7	293,7	129,1	12,1	30,8	302,9	40,5
Ile-de-France	242,4	78,5	40,8	3,9	40,1	76,8	1,9
Belgique							
Vlaams-Gewest	...	15,3	52,3	43,7	17,7	0,6	119,9
Région Wallonne	...	32,9	6,0	34,9	34,5	10,6	53,2
Pays-Bas							
Noord-Nederland	...	17,9	1,3	61,0	19,0	1,6	43,8
Oost-Nederland	...	4,5	3,8	30,4	11,7	0,4	82,9
West-Nederland	...	5,8	0,8	38,8	15,7	0,1	20,9
Zuid-Nederland	...	4,7	9,8	25,4	12,0	0,2	76,2
Allemagne							
Nordrhein-Westfalen	...	150,8	101,7	28,5	47,8	57,0	190,9
Rheinland-Pfalz	...	79,2	11,6	7,2	14,9	43,3	33,3
Saarland	...	4,7	0,4	0,1	0,0	3,8	4,3
Grand-duché du Luxembourg	14,5	7,7	0,1	0,6	0,0	4,0	14,5
Royaume-Uni							
South East	...	88,0	...	2,5	0,0	85,0	...

en millier d'hectares

Source : Eurostat 2015 - SAA 2015

Le cheptel en 2015

	Total bovins	Vaches laitières	Porcins	Ovins	Caprins
Hauts-de-France	1 240,4	311,3	613,8	145,0	3,7
Normandie	2 222,5	576,8	690,4	166,4	7,2
Grand Est	1 707,8	324,8	366,8	363,1	10,8
Bourgogne Franche Comté	2 013,6	263,1	237,0	281,4	39,6
Centre - Val de Loire	629,9	61,5	318,9	161,7	133,2
Ile-de-France	28,8	6,3	7,3	10,6	2,1
Belgique					
Vlaams-Gewest	1 321,0	316,0	5 981,2
Région Wallonne	1 181,4	212,5	383,0
Pays-Bas					
Noord-Nederland	1 094,0	534,0	510,0	314,0	42,0
Oost-Nederland	1 078,0	571,0	3 695,0	239,0	172,0
West-Nederland	657,0	311,0	464,0	357,0	53,0
Zuid-Nederland	855,0	301,0	7 784,0	122,0	201,0
Allemagne					
Nordrhein-Westfalen	1 458,5	423,0	7 263,5	134,0	...
Rheinland-Pfalz	359,6	118,1	191,4	67,2	...
Saarland	49,5	14,7	5,3	6,7	...
Grand-duché du Luxembourg	200,6	49,1	88,5
Royaume-Uni					
South East	426,0	71,0	185,0	910,0	23,0

en millier de têtes

Source : Eurostat 2015 - SAA 2015

Importations et exportations

	Hauts-de-France		France	
	2015	2016	2015	2016
Importations				
de produits agricoles	827,0	888,6	11 362,1	12 060,3
de produits des IAA	5 356,3	5 691,2	37 870,4	38 649,5
autres	50 110,9	49 808,9	459 909,5	456 823,7
Importations totales	56 294,2	56 388,8	509 141,9	507 533,5
Exportations				
de produits agricoles	1 832,7	1 678,7	14 689,7	13 289,3
de produits des IAA	5 793,6	5 872,8	44 445,6	44 457,9
autres	39 126,2	38 165,2	387 022,7	384 605,9
Exportations totales	46 752,5	45 716,6	446 158,0	442 353,1
Exportations - Importations	-9 541,7	-10 672,2	-62 984,0	-65 180,4

en million d'euros

Source : Douanes

Exportations des produits agricoles et des produits de l'industrie agroalimentaire

	Hauts-de-France		France	
	2015	2016	2015	2016
Exportations produits agricoles	1 832,7	1 678,7	14 689,7	13 289,3
dont céréales, légumineuses et oléagineux	1 289,3	1 063,8	8 324,2	6 849,2
dont légumes, melons, racines et tubercules	284,9	344,7	1 928,7	2 136,0
dont chevaux et autres équidés vivants	35,0	41,4	162,4	171,2
dont volailles vivantes et œufs	101,8	103,3	404,9	333,3
Exportations produits IAA	5 793,6	5 872,8	44 445,6	44 457,9
dont viandes et produits à base de viande	268,3	283,3	4 525,6	4 364,0
dont préparations, conserves à base de poisson	210,6	220,4	856,6	908,8
dont produits à base de fruits et légumes	607,3	612,4	1 948,3	1 955,7
dont huiles et graisses végétales et animales	160,7	166,5	1 164,8	1 222,2
dont produits laitiers et glaces	541,3	513,2	6 540,3	6 229,3
dont produits du travail des grains et produits amylacés	1 219,4	1 263,5	2 670,4	2 642,1
dont produits boulangerie, pâtisseries, pâtes alimentaires	392,4	410,3	1 687,9	1 883,7
dont produits alimentaires divers	1 522,6	1 521,8	8 001,3	8 081,8
dont aliments pour animaux	504,7	482,9	2 231,9	2 094,8
dont boissons	366,2	398,4	14 571,6	14 822,5
dont tabacs manufacturés	0,1	0,0	247,0	252,8
Exportations produits agricoles et IAA	7 626,4	7 551,5	59 135,3	57 747,2

en million d'euros

Source : Douanes



• Ministère de l'Économie et des Finances : <https://lekiosque.finances.gouv.fr>

Commerce extérieur

Exportations des produits agricoles et des produits de l'industrie agroalimentaire dans l'Union Européenne et les pays tiers

	Hauts-de-France		France	
	2015	2016	2015	2016
Exportations produits agricoles				
Union européenne	1 158,3	1 206,2	9 582,0	9 253,4
dont Belgique	585,5	571,4	1 564,9	1 485,9
Pays-Bas	234,5	207,0	1 187,9	973,2
Allemagne	129,6	165,2	1 499,8	15 049,0
Espagne	47,7	78,4	1 604,5	1 581,2
Italie	60,3	64,8	1 824,3	1 874,6
Pays tiers	674,5	472,4	5 107,7	4 035,9
Europe (Hors UE)	19,4	19,1	818,8	793,1
Afrique	380,5	252,3	2 421,3	2 101,3
Amérique	31,2	63,3	288,4	307,4
Proche et Moyen Orient	20,2	49,2	281,9	363,5
Asie	222,6	88,2	1 284,1	461,6
Divers	0,5	0,3	13,2	9,0
Ensemble	1 832,7	1 678,7	14 689,7	13 289,3
Exportations produits IAA				
Union européenne	4 469,0	4 512,9	27 522,8	27 192,9
dont Belgique	1 154,0	1 253,5	4 655,7	4 737,7
Allemagne	609,6	557,1	4 902,0	4 831,3
Italie	409,9	414,6	3 367,8	3 308,1
Pays-Bas	398,1	366,9	2 323,2	2 319,2
Espagne	388,1	365,2	3 112,1	3 048,3
Pays tiers	1 324,6	1 359,9	16 922,8	17 265,0
Europe (Hors UE)	168,6	207,5	1 910,1	1 906,6
Afrique	323,4	291,1	2 393,3	2 251,3
Amérique	184,6	197,5	4 728,5	5 027,1
Proche et Moyen Orient	142,9	133,2	1 476,9	1 365,6
Asie	489,8	515,2	6 159,8	6 451,7
Divers	15,3	15,4	254,2	262,6
Ensemble	5 793,6	5 872,8	44 445,6	44 457,9

en million d'euros

Source : Douanes



Les informations sont présentées selon une nomenclature agrégée (niveaux spécifiques de la NAF-CPF révision 2). Les statistiques sont valorisées CAF (Coût, Assurance, Fret) à l'importation et FAB (Franco à Bord) à l'exportation et ne subissent aucun traitement statistique tels que des estimations ou des corrections de variations saisonnières. Les statistiques régionales du commerce extérieur n'intègrent pas les échanges de matériel militaire qui ne peuvent être connus que globalement.

Le territoire statistique de la France

En terme de commerce extérieur, le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les départements d'Outre-mer et la Principauté de Monaco. Les flux commerciaux entre les différentes parties du territoire statistique de la France ne sont pas comptabilisés.

Pays tiers

Pays ou territoires hors de l'Union européenne.

Présentation

L'enseignement agricole relève de la compétence du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. À la rentrée scolaire 2016, les 62 établissements de l'enseignement agricole des Hauts-de-France répartis sur 68 sites forment par voie scolaire près de 13 000 élèves et étudiants. Ces jeunes sont scolarisés dans des classes allant de la quatrième au brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) et aux classes préparatoires aux grandes écoles. Les établissements publics de la région accueillent 3 600 élèves et étudiants et les établissements privés sous contrat, 9 300. Les filles constituent 47 % des effectifs. Elles sont plus présentes dans les cycles longs (seconde, baccalauréat et classes préparatoires) que dans les cycles courts (4ème, 3ème, CAPA et BTSA).

Un tiers des élèves et étudiants de la région suivent une formation générale, les deux tiers restants une formation professionnelle. Les spécialités professionnelles les plus suivies sont celles de la production (42 %), devant celles des services (34 %), de l'aménagement (18 %) et de la transformation (6 %). Au niveau national, les filières des services devancent désormais celles de la production.

Suite à la mise en œuvre de la réforme de la voie professionnelle, davantage d'élèves poursuivent jusqu'au baccalauréat professionnel agricole, voire

jusqu'au BTSA. L'obtention d'un de ces deux diplômes accompagné d'une spécialité orientée vers la production agricole confère la capacité professionnelle agricole, indispensable pour être éligible aux aides à l'installation en agriculture.

La région dispose de deux écoles privées d'ingénieurs, une à Beauvais et une à Lille, qui, à la rentrée 2015¹, accueilleraient près de 2 200 étudiants.

L'enseignement agricole par la voie de l'apprentissage compte 45 sites dans la région qui formaient près de 3 900 apprentis (voir définitions) au 1er novembre 2016². Suite à la mise en œuvre de la réforme de la voie professionnelle, le niveau de diplôme a fortement augmenté : 63 % des apprentis de l'enseignement agricole ont préparé en 2016 des diplômes de niveau IV ou plus. Les apprentis choisissent d'abord les spécialités de la production (44 %), ensuite celles de l'aménagement de l'espace et la protection de l'environnement (32 %) et enfin celles des services (24 %).

La formation professionnelle continue est dispensée sur 34 sites dans la région. Les stagiaires sont principalement orientés vers les secteurs de la production (29 %), des services y compris vétérinaires (21 %) et de l'aménagement (19 %).

¹ On ne dispose pas des données pour la rentrée 2016.

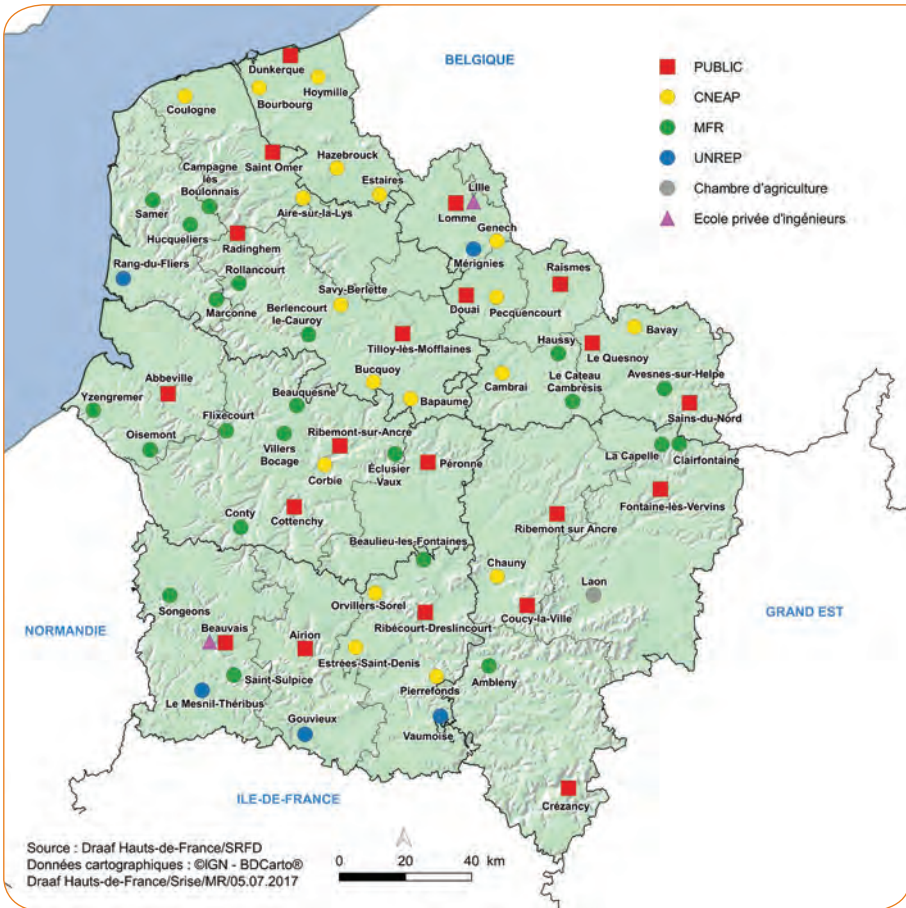
² Les effectifs à fin décembre ne sont pas encore disponibles



- "La formation des exploitants agricoles" - Agreste Primeur n°335 - Mars 2016 - SSP.
- "L'enseignement agricole dans la région Nord - Pas-de-Calais Picardie 2015" - Novembre 2015 - SRFD.

Enseignement agricole

Localisation des établissements de l'enseignement agricole



MFR : Maison familiale rurale

CNEAP : Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé

UNREP : Union Nationale Rurale d'Éducation et de Promotion

Résultats aux examens de l'enseignement agricole 2017

	CAPA rénové	Bac Professionnel	Bac Technologique	Bac S	BTSA
Hauts-de-France					
Inscrits	760	1 999	458	289	1 140
Présents	690	1 927	452	288	1 082
Admis	665	1 593	414	281	830
dont filles	262	819	175	nd	282
% admis/présents	96,4	82,7	91,6	97,6	76,7

Source : Draaf, Service régional de la formation et du développement



Différents parcours de formation peuvent être suivis :

↳ **la formation initiale par la voie scolaire** concerne les jeunes en formation à temps plein dans un établissement public ou privé ou les jeunes en formation en rythme approprié en Maison familiale rurale ou en Institut Rural d'Éducation et d'Orientation ;

↳ **la formation initiale par la voie de l'apprentissage** s'adresse aux jeunes de 16 ans à moins de 26 ans. Elle se fait en alternance dans l'entreprise et au centre de formation d'apprentis (CFA) ou à l'école d'ingénieur ;

↳ **la formation professionnelle continue** est accessible à tous les salariés en activité ou en recherche d'emploi. Au Ministère en charge de l'agriculture, ce type de formation se déroule principalement dans les CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles) et dans les établissements d'enseignement supérieur.

L'enseignement agricole dispense des formations à plusieurs niveaux :

↳ **le dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA)** accueille des jeunes sous statut scolaire, la dernière année de la scolarité obligatoire. Il permet aux élèves de moins de 15 ans de découvrir des métiers tout en poursuivant l'acquisition du socle de connaissances et de compétences du collège ;

↳ **le niveau V ou cycle court** prépare au certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA), au brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA, certification intermédiaire délivrée au cours du cursus du baccalauréat professionnel en 3 ans) ;

↳ **le niveau IV ou cycle long** mène au baccalauréat général série scientifique, au baccalauréat professionnel et au baccalauréat technologique ;

↳ **le niveau III ou cycle supérieur court** prépare au Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) ;

↳ **le niveau II ou cycle supérieur long** prépare aux carrières d'ingénieur, de vétérinaire, de paysagiste, de chercheur et d'enseignant du second degré.

D'autres diplômes peuvent être obtenus en formation adulte ou en apprentissage :

↳ **le brevet professionnel agricole (BPA)**, diplôme de niveau V ;

↳ **le brevet professionnel**, diplôme de niveau IV ;

↳ **les certificats de spécialisation (CS)**, qui sanctionnent un complément spécifique de formation dont le contenu s'appuie sur des référentiels de diplômes professionnels ou technologiques mis en oeuvre dans l'enseignement agricole. Ils peuvent être préparés après un CAPA, un baccalauréat ou un BTSA.

Enseignement agricole

Formation initiale par la voie scolaire - nombre d'élèves par filière

	Public 2016-2017			Privé 2016-2017		
	Effectifs	dont filles	Évolution ⁽¹⁾	Effectifs	dont filles	Évolution ⁽¹⁾
Niveau V et VI						
4ème - 3ème	47	9	-39,0	1 897	644	-7,7
CAPA	325	142	-16,2	822	402	-8,2
Niveau IV						
Seconde générale et technologique	281	147	-10,8	689	346	5,4
Seconde professionnelle	644	285	-2,3	1 418	752	-3,7
Bac S (Éducation nationale)	187	111	4,5	408	225	1,5
Bac Professionnel	1 132	547	1,8	2 456	1 381	-0,8
Bac Technologique	380	161	10,8	632	258	-3,2
Niveau III						
BTSA	576	248	2,3	963	331	-3,4
Classes préparatoires	33	30	0,0	0	0	0,0
Ensemble	3 605	1 680	-0,4	9 285	4 339	-3,3

(1) Evolution ensemble en % 2016-2017/2015-2016

Source : Draaf, Service régional de la formation et du développement

Formation initiale par la voie scolaire par secteur professionnel

	Public 2016-2017			Privé 2016-2017		
	Ensemble	garçons	filles	Ensemble	garçons	filles
Formation générale et technologique	928	470	458	3 645	2 172	1 473
Production	757	501	256	2 716	1 708	1 008
Aménagement de l'espace et protection de l'environnement	891	729	162	594	538	56
Transformation	188	83	105	321	171	150
Services	841	142	699	2 009	357	1 652
Ensemble	3 605	1 925	1 680	9 285	4 946	4 339

Nombre d'élèves

Source : Draaf, Service régional de la formation et du développement

Enseignement agricole

Formation initiale par la voie de l'apprentissage au 1er novembre

	Public		Privé	
	2015	2016	2015	2016
Dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA)	73	75	17	15
Niveau V et VI	757	729	588	626
CAPA	414	416	338	336
CAP	10	11	104	107
BPA	274	230	95	113
CSA	59	72	51	70
Niveau IV	563	593	900	927
Bac professionnel	294	307	639	658
Brevet professionnel	236	254	221	225
CSA	33	32	29	22
Titres homologués			11	22
Niveau III	323	425	486	465
BTS		65	38	92
BTSA	316	346	443	366
CSA	7	14	5	7
Niveau II			23	7
Titres homologués			23	7
Ensemble	1 716	1 822	2 014	2 040

Nombre d'élèves au 31/12/2015 et au 01/11/2016

Source : Draaf, Service régional de la formation et du développement

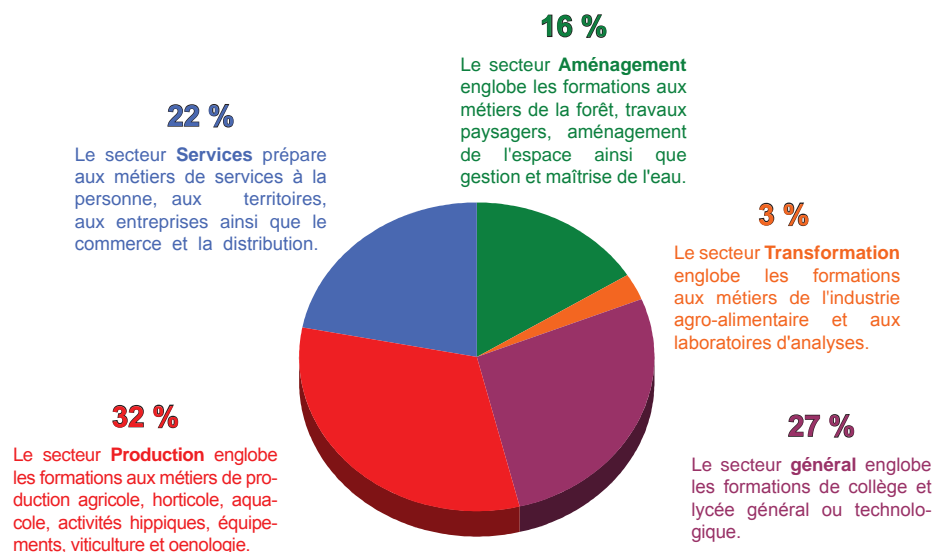
Formation initiale par la voie de l'apprentissage par secteur professionnel au 1^{er} novembre 2016

	Public	Privé
Production	835	821
Aménagement de l'espace et protection de l'environnement	701	501
Transformation	24	0
Services	187	703
Ensemble	1 747	2 025

Nombre d'élèves

Source : Draaf, Service régional de la formation et du développement

Effectifs de la formation initiale par secteur professionnel en Hauts-de-France en 2016



Source : Draaf, Service régional de la formation et du développement

Formation continue par secteur professionnel en 2016

	Hauts-de-France		
	Public	Privé	Autres
Aménagement de l'espace et protection de l'environnement	125 306	25 997	424
Production agricole	139 778	51 344	41 522
Transformation	21 212	800	161
Prestation d'orientation et d'accompagnement	29 840	46 697	0
Services (dont vétérinaire)	82 777	67 591	3 038
Secteur non rattaché au Ministère de l'agriculture	46 721	117 299	8 925
Ensemble	445 634	309 728	54 070

Nombre d'heures stagiaires au 25 août 2016

Source : Draaf, Service régional de la formation et du développement

INDEX

A

Abattoirs	71
Actifs agricoles	24-25
Agriculture biologique	57-59
Aides PAC	88-89
Aliments pour animaux... ..	67, 69, 80, 85-86
Appellation d'origine contrôlée	60
Appellation d'origine protégée	60

B

Betteraves 7, 9, 16, 27, 32-33, 64-65, 86, 99	
Bio	57-59
Blé	16, 27-29, 64-65, 86, 94, 99
Bois	5, 50-53
Boissons.....	81, 100
Boulangerie.....	77, 100
Bovins 16-17, 44-45, 55, 71, 88, 94, 99	
Brebis	43, 47, 59

C

Caprins	16-17, 43, 71, 88, 99
Carottes.....	27, 36
Céréales.....	5, 9, 28-29, 58, 94, 100
Charges.....	85-86
Chicorée à café	27, 33
Chocolat	79
Choux Fleurs	27
Circuit court	61
Climatologie.....	40-41
Colza	16, 27, 30-31, 64-65, 94, 99
Commerce extérieur.....	96, 100-101
Corps gras.....	74

E

EARL	12, 18-19, 21, 110
Élevage.....	16-17, 42-43, 55
Emploi agricole.....	22-25
Endives.....	27, 36-37, 94
Engrais	62-63, 85-86, 95
Équidés.....	16, 71, 100
Europe.....	96-99, 101
Exploitation forestière	51
Exploitations	9-17, 21, 24, 42, 51-53, 55, 82-84
Exportations.....	100-101

F

Féverole.....	27, 31
Formation continue.....	107
Formation initiale	104-107
Formation professionnelle continue.....	104
Forêts	5-6, 50-51
Fourrages	5, 9, 38
Fruits	17, 58, 69, 73, 100

G

Gaëc	12, 18-19, 21, 110
GIEE	55
Glaces et sorbets.....	75, 100
Graisses	69, 74, 100

H

Haricots	27, 36
Huiles	74, 100

I

IAA	66-79
IFT	64-65, 110
Importations.....	100
Indication géographique protégée.....	60
Installations.....	18-21
IPAMPA.....	95, 110
IPPAP	94, 110

J

Jachères.....	5, 9
Jeune agriculteur	18, 20-21

L

Label Rouge	60
Lait	44, 46, 59, 75, 88, 94
Lapines mères	16
Légumes.....	7, 9, 26 36-37, 55, 58, 69, 73, 86, 94, 100
Lin textile	16, 27, 32-33
Livraisons d'engrais.....	62-63

INDEX

M

MAEC	54, 56, 89
Main d'oeuvre permanente.....	24-25
Maïs fourrage	16, 38, 64-65, 86, 99
Maïs grain.....	16, 28-29, 64, 86, 99
Margarine	74
Matériel agricole	16
Matière grasse.....	46, 111
Matière protéique.....	46, 111

N

Nombre d'installations	18-21
------------------------------	-------

O

Oeufs	43, 47, 61, 86, 94, 100
Oignons	27, 36
Oléagineux	5, 9, 30-31, 58, 86, 100
Orge	28-29, 64-65, 86, 94, 99
OTEX	17, 84-85
Ovins	16-17, 43, 47, 71, 88, 94, 99

P

Pain	77
Pâtisserie.....	77, 100
PBS	13, 83, 111
Petits pois	27, 36
Plats préparés	79
Poireaux	27
Pois protéagineux....	16, 27, 30-31, 64-65
Poisson.....	72, 100
Pommes de terre	5, 7, 9, 27, 34-35, 73, 86, 88, 94, 99
Porcelets.....	49
Porcins.....	16-17, 43, 48-49, 71, 94, 99
Porcs à l'engrais	49
Poules pondeuses	43, 47, 59
Poulets.....	47, 59, 94
Prairies	5-6, 9, 38, 55
Précipitations.....	40-41
Produits amylicés	76
Protéagineux .	5, 7, 9, 31, 58, 86, 88, 94

R

RCAI	83-84, 111
Récolte de bois.....	50, 52
Résultats aux examens	104
Revenu agricole.....	86-87
Revenu net d'entreprise agricole.....	86
Rica	82-85, 111

S

Salaire	23
Salariés agricoles	23-25
Salariés permanents.....	24-25
SAU	7, 8, 13-15, 84, 98, 111
Scieries.....	51-53
Secteur agroalimentaire	66-69
Signes de qualité	60
Statut juridique.....	12, 18-19, 21
STH	7, 38, 58, 98, 111
Sucre	32, 55, 78
Superficies forestières.....	51

T

Températures.....	40
Terres arables.....	5, 7-9, 98
Territoire.....	4-7, 55, 60, 98
Travail du grain.....	76
Truies	49

U

UTA	13, 24-25, 84, 87, 111
-----------	------------------------

V

Vache laitière	43, 45-46, 59, 99
Vaches allaitantes.....	43, 59
Vaches nourrices	44-45
Valeur des terres	90-93
Viande	42, 67, 70-71, 100
Vignes	39, 58
Volailles	16-17, 43, 47, 59, 61, 71, 86, 94, 100

Sigles et abréviations

AB	agriculture biologique
AOP	appellation d'origine protégée
ASP	agence de services de paiement
Bac S	baccalauréat scientifique
BAEA	bilan annuel de l'emploi agricole
BEPA	brevet d'études professionnelles agricoles
BP	brevet professionnel
BPA	brevet professionnel agricole
BTSA	brevet de technicien supérieur agricole
CAPA	certificat d'aptitude professionnelle agricole
CIVC	comité interprofessionnel des vins de Champagne
Clap	connaissance locale de l'appareil productif
CS	certificat de spécialisation
Cuma	coopérative d'utilisation du matériel agricole
DADS	déclarations annuelles de données sociales
DOM	département d'outre-mer
DPU	droits à paiement unique
Draaf	direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
EARL	exploitation à responsabilité limitée
EBE	excédent brut d'exploitation
ETA	entreprise de travaux agricoles
Eurostat	office statistique des communautés européennes
Gaec	groupement agricole d'exploitation en commun
IAA	industrie agroalimentaire
ICHN	indemnité compensatoire de handicap naturel
IFT	indicateur de fréquence de traitement
IGN	institut national de l'information géographique et forestière
Inao	institut national de l'origine et de la qualité
Insee	institut national de la statistique et des études économiques
IPAMPA	indice des prix d'achat des moyens de production agricole
IPPAP	indice des prix des produits agricoles à la production
K	potassium
MAET	mesures agroenvironnementales territorialisées

Sigles et abréviations

MG	matière grasse
MP	matière protéique
MSA	mutualité sociale agricole
N	azote
NAF	nomenclature d'activités française
NUTS	nomenclature des unités territoriales statistiques
Otex	orientation technico-économique des exploitations
ONF	Office national des forêts
P	phosphore
PBS	produit brut standard
PHAE	prime herbagère agri-environnementale
PPAM	plantes à parfum, aromatiques et médicinales
RA	recensement agricole
RCAI	résultat courant avant impôt
Rica	réseau d'information comptable agricole
SAA	statistique agricole annuelle
SAFER	société d'aménagement foncier et d'établissement rural
SCAFR	société de conseil pour l'aménagement foncier rural
SAU	superficie agricole utilisée
SICA	société d'intérêt collectif agricole
Sirene	système informatique pour le répertoire des entreprises et de leurs établissements
SMA	surface minimale d'assujettissement
SMI	surface minimale à l'installation
Grise	service régional de l'information statistique et économique
SSP	service de la statistique et de la prospective
STH	superficie toujours en herbe
TVA	taxe à la valeur ajoutée
UGB	unité gros bétail
UNIFA	union des industries de la fertilisation
URSSAF	union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et des allocations familiales
UTA	unité de travail annuel
Utans	UTA non salariés
y c.	y compris

Consultez les services de statistique agricole

■ France

Le SSP et sa cellule d'information statistique

Le Service de la Statistique et de la Prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris Cedex 07
Tél : 01 49 55 85 85 - Fax : 01 49 55 85 03
e-mail : agreste-info@agriculture.gouv.fr
Site Web : www.agreste.agriculture.gouv.fr

■ Région Hauts-de-France

Le Srise

Service Régional de l'Information Statistique et Économique
Hauts-de-France
e-mail : srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr
Site web : <http://www.draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/>

- Siège d'Amiens
518, rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 Amiens cedex 3
Tél. : 03 22 33 55 78 - Fax. : 03 22 33 55 54
- Site de Lille
Cité administrative
175 rue Gustave Delory - BP 11118 - 59012 Lille cedex
Tél. : 03 62 28 41 48 - Fax. : 03 62 28 41 02

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

- **Directeur Régional** : Luc MAURER
- **Directeur de la publication** : Grégory BOINEL
- **Rédactrice en chef** : Anne EVRARD
- **Composition** : Srise - Cathy DESRIVIERRE
- **Impression** : Imprimerie Carré - Fressenneville
- **Photos couverture** : ©Pascal Xicluna/Min.Agrì.Fr
©Nick et Ellen Brokensha/Min.Agrì.Fr
Cathy DESRIVIERRE

Dépôt légal : A parution

ISBN : 978 - 2 - 11 - 152155 - 1